Le Devoir à la 64e édition de la **Berlinale** *Page B 8*

Souriez Montréalais, vous êtes **filmés** *Page A 3*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CV Nº 24 — Le Devoir, le jeudi 6 février 2014 — 1,13 $ + taxes = 1,30 $

GRAHAM HUGHES ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
La première ministre Pauline Marois

Marois promet un premier jalon vers la souveraineté

À la tête d'un gouvernement majoritaire, la PM lancerait une vaste consultation sur l'avenir du Québec

ROBERT DUTRISAC
à Trois-Rivières

Si elle se retrouve à la tête d'un gouvernement majoritaire, Pauline Marois posera son premier geste concret en vue de la tenue d'un référendum sur la souveraineté: le dépôt d'un livre blanc sur l'avenir du Québec, comme l'avait fait René Lévesque en préparation du référendum de 1980, suivi d'une vaste consultation publique en commission parlementaire.

C'est devant quelque 300 partisans de la Mauricie que la chef péquiste a fait cette promesse dans une atmosphère de campagne électorale. *«Je vous l'annonce ce soir: au cours du prochain mandat, nous allons recommencer à réfléchir collectivement. En reprenant, à notre façon, la démarche choisie par René Lévesque, toute la population sera invitée à prendre la parole. Dans un prochain mandat, un gouvernement du Parti québécois va présenter un livre blanc sur l'avenir du Québec»*, a déclaré mercredi la chef péquiste dans son allocution.

Réfléchir tous ensemble

La première ministre a cité l'exemple des nombreuses commissions qui, depuis les années 40, se sont penchées sur l'avenir des Québécois, comme la commission Laurendeau-Dunton, la commission Bélanger-Campeau ou encore la Commission sur l'avenir du Québec en 1995. *«Il faut prendre le temps de réfléchir tous ensemble, comme nation, à notre avenir politique. Tout au long de notre histoire, les Québécois ont été conviés à ce type d'exercice de façon périodique»*, a-t-elle souligné.

VOIR PAGE A 8 : **SOUVERAINETÉ**

Chasse aux sorcières en vue à Ottawa

D'ex-agents du Parlement critiquent un projet de loi conservateur contre la « partisanerie »

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

Ils ont été les chiens de garde de la démocratie canadienne, faisant rapport à la Chambre des communes sur le déroulement des élections, les dérapages financiers du gouvernement, l'accès à l'information. Et aujourd'hui, ces ex-agents du Parlement montent au front pour contester un projet de loi conservateur visant à traquer la « partisanerie » dans leurs bureaux. Selon eux, l'initiative conservatrice n'est rien de moins qu'une chasse aux sorcières s'apparentant au maccarthysme d'un autre siècle.

«C'est un projet de loi parfaitement écrit pour régler un problème qui n'existe pas», lance sans ambages Jean-Pierre Kingsley, celui qui a dirigé Élections Canada de 1990 à 2007. S'il devait être adopté, estime M. Kingsley, *«on aurait affaire à une loi niaiseuse»*. *«Quand on dépose un projet de loi, c'est pour régler quelque chose. Que veut-il régler? Qu'a-t-il entendu dire? Ou est-ce une fabrication de son esprit?»*

Le projet de loi qui trouve si peu grâce aux yeux de l'ancien patron électoral est celui du député conservateur d'arrière-ban Mark Adler. Le C-520 prétend *«soutenir l'impartialité des agents du Parlement»*. Les 10 agents du Parlement ainsi que tous les employés travaillant pour eux devront remplir, et afficher sur Internet, une déclaration indiquant s'ils ont occupé dans les 10 dernières années un poste jugé partisan.

Un poste partisan est entendu ici au sens large. Il s'agit d'une candidature à une élection (qu'elle soit fédérale, provinciale ou municipale); d'un poste de dirigeant, de vérificateur ou même d'agent financier de l'association de circonscription d'un parti; d'un poste dans l'entourage d'un ministre, d'un sénateur ou d'un député; ou de tout autre poste dans un parti politique ou le bureau parlementaire de celui-ci.

VOIR PAGE A 8 : **CHASSE**

Pour l'égalité des droits

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Une centaine de manifestants se sont rassemblés mercredi à Montréal pour dénoncer la loi « homophobe » adoptée l'été dernier en Russie. À deux jours de l'ouverture des Jeux olympiques de Sotchi, des manifestations semblables ont eu lieu dans plusieurs grandes villes du monde à l'initiative du mouvement All Out.

PÉDOPHILIE

L'ONU dénonce la complaisance du Vatican

KARL RETTINO-PARAZELLI

Après les questions embarrassantes, la rebuffade. Dans un virulent rapport rendu public mercredi, le Comité des Nations unies sur les droits de l'enfant exige que le Vatican renvoie sans tarder tous les religieux soupçonnés ou coupables d'actes pédophiles. Loin de se repentir, le Vatican accuse en retour les responsables onusiens d'avoir *«déformé»* les faits.

Dans son rapport d'une quinzaine de pages, le comité de l'ONU se dit *«gravement préoccupé* [de voir] *que le Saint-Siège n'a pas reconnu l'étendue des crimes commis, n'a pas pris les mesures nécessaires pour faire face à ces affaires de pédophilie et pour protéger les enfants, et a adopté des politiques qui ont entraîné la poursuite de ces sévices et l'impunité pour leurs auteurs»*.

Il dénonce notamment les transferts de religieux de paroisse en paroisse, dans un même pays ou dans un autre pays, pour cacher ces crimes et fuir les autorités judiciaires.

Par conséquent, le comité demande au Saint-Siège *«de relever immédiatement de ses fonctions toute personne suspectée d'agression sexuelle et de déférer son cas aux autorités judiciaires compétentes à des fins d'enquête et de poursuites»*.

Il réclame aussi que le Vatican rende publiques ses archives sur les affaires de pédophilie dont il a eu à prendre connaissance, afin que *«ceux qui ont caché leurs crimes»* soient amenés à rendre des comptes.

Droits de l'enfant

En plus du dossier des prêtres pédophiles, le rapport éclabousse l'Église de plusieurs manières. Il critique sévèrement le Saint-Siège pour ses attitudes envers l'homosexualité, la contraception et l'avortement. Il l'exhorte également à revoir ses politiques pour assurer les droits des enfants et leur accès aux soins de santé.

Pour la présidente du comité de l'ONU, la Norvégienne Kirsten Sandberg, il n'y a pas de doute: le Vatican a violé la Convention internationale sur les droits de l'enfant en raison de sa gestion des scandales de sévices sexuels. *«Ma réponse simple est oui, il y a une violation de la Convention jusqu'à maintenant parce qu'ils n'ont pas fait tout ce qu'ils auraient dû»*, a-t-elle déclaré aux médias.

C'est la première fois que le Saint-Siège est sévèrement mis en cause par un organe de l'ONU qui fait autorité dans son domaine. Les recommandations qui lui sont faites n'ont ce-

Lire aussi › Le déni de l'Église. Un éditorial de Serge Truffaut. *Page A 6*

VOIR PAGE A 8 : **VATICAN**

FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR
Les cas d'agressions d'enfants par des membres de l'Église catholique sont dénoncés depuis des années à Montréal et ailleurs dans le monde.

VILLE DE QUÉBEC

Il faut sauver le boisé Woodfield

34 experts en foresterie du Québec s'unissent pour réclamer du gouvernement la protection du site

ISABELLE PORTER
à Québec

L'opposition au projet immobilier Woodfield prend de l'ampleur, et ce, au-delà des frontières de la capitale. Des experts en foresterie de tout le Québec unissent leurs voix pour demander à la première ministre Pauline Marois d'intervenir dans ce dossier.

Dans une lettre à l'intention de Mme Marois, ils se disent *«indignés»* par la décision du gouvernement d'autoriser ce projet situé dans le secteur patrimonial de Sillery.

Le document obtenu par *Le Devoir* parle d'une *«malencontreuse décision lourde de sens pour tous les Québécois»*. Il a été signé par un collectif de 34 professeurs et chercheurs en foresterie des universités de partout au Québec (Laval, Montréal, McGill, Sherbrooke, l'UQAM, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, à Rimouski, à Chicoutimi, en Outaouais, la TELUQ et Concordia).

Woodfield est un projet de 87 condominiums haut de gamme piloté par le promoteur Bilodeau immobilier. Il est situé sur l'une des bandes de terrain qui font face au fleuve dans l'arrondissement historique de Sillery.

Mais les chercheurs dénoncent surtout le fait qu'il nécessite la démolition d'au moins une partie du boisé qui se trouve entre des tours résidentielles et un vieux cimetière.

Ce boisé abrite « une concentration extraordinaire de patrimoine arboricole » du Québec

Ce boisé, disent-ils, abrite *«une concentration extraordinaire de patrimoine arboricole formé de feuillus nobles centenaires et bicentenaires parmi les arbres urbains les plus anciens au Québec»*.

Dans la capitale, la plupart des gens ignoraient jusqu'à tout récemment l'existence de ce petit boisé difficile d'accès qui n'est aucunement mis en valeur. Or, au dire de ces professeurs et chercheurs, ce dossier n'en est pas moins un enjeu national.

Conservation

Sillery est le premier site où le gouvernement applique sa nouvelle stratégie de « plans de conservation » pour les sites patrimoniaux (les anciens arrondissements historiques). Le Québec compte une douzaine de ces sites comme le mont Royal, le rocher Percé, l'île d'Orléans et le Vieux-Québec.

Dès lors, la décision prise pour Woodfield constitue un *«dangereux précédent»*, écrivent les chercheurs. *«Elle envoie le signal aux promoteurs que les sites protégés québécois comme les sites patrimoniaux sont au plus offrant si on y consacre les efforts nécessaires.»*

VOIR PAGE A 8 : **BOISÉ**

Aujourd'hui

Économie › L'arrivée du bitcoin suscite un appel à la prudence de l'AMF. *Page B 1*

Actualités › L'oléoduc Énergie Est pourrait engendrer 32 millions de tonnes de GES, selon l'Institut Pembina. *Page A 5*

Avis légaux ..... B 4
Décès ..... A 4
Météo ..... B 6
Mots croisés ..... B 6
Petites annonces ..... A 4
Sudoku ..... B 3

ACTUALITÉS

BUDGET

Québec solidaire s'élèvera contre l'austérité

MARCO BÉLAIR-CIRINO
Correspondant parlementaire à Québec

Les solidaires se dresseront afin de faire barrage à de nouvelles politiques d'austérité du gouvernement péquiste, promet la porte-parole parlementaire de Québec solidaire, Françoise David.

Rumeurs d'élections ou pas: l'élue invitera le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, à renoncer à asséner de nouvelles compressions budgétaires afin d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016. *«Il y en a eu assez»*, affirme Mme David, à l'occasion d'un entretien avec *Le Devoir*.

Le resserrement des dépenses a déjà entraîné son lot de *«réels problèmes»* dans les *«services aux citoyens»* offerts par le gouvernement du Québec. Par exemple, des parents de jeunes adultes autistes sont laissés à eux-mêmes faute de moyens du ministère de la Santé et des Services sociaux. *«Ces parents à bout de nerfs, à bout de capacité, n'ont pas de services. Ils n'en peuvent plus»*, déplore la députée de Gouin.

PEDRO RUIZ ARCHIVES LE DEVOIR

La députée Françoise David presse le gouvernement Marois d'abolir les crédits d'impôt favorisant les plus fortunés.

Elle montre du doigt une pénurie de professionnels chargés de porter main-forte aux élèves en difficulté dans les écoles primaires et secondaires. *«Les besoins sont immenses. Il y a aussi…»*

Les deux députés solidaires, Amir Khadir et Françoise David, suggèrent au ministre Nicolas Marceau de faire passer à la trappe des crédits d'impôt favorisant *«les plus fortunés»*, de frapper d'une taxe sur le capital des entreprises financières et de mettre sur pied Pharma-Québec afin de garnir les coffres de l'État de quelque 2,5 milliards de dollars supplémentaires.

Québec solidaire appréhende de voir le gouvernement péquiste sabrer 1,4 milliard de dollars supplémentaires parce qu'il se refuse à dénicher de nouvelles sources de revenus. *«Si c'est ça, Madame Marois va devoir s'expliquer en campagne électorale. Je ne pense pas que ça va faire l'affaire des Québécois»*, affirme Mme David, à quelques jours de la reprise des travaux parlementaires.

Le budget d'abord

Devant les rumeurs d'élections, l'élue solidaire presse la première ministre, Pauline Marois, de faire connaître un budget avant de demander au lieutenant-gouverneur, Pierre Duchesne, de dissoudre l'Assemblée nationale (voir autre texte en page A 3). *«Ça nous apparaît essentiel que la population sache exactement où s'en va ce gouvernement»*, souligne-t-elle. La *«démocratie»* l'exige.

Québec solidaire sera *«en meilleure position»* lorsque le coup d'envoi de la campagne électorale sera donné, indique Mme David. La formation politique a notamment remboursé la totalité de la dette contractée au cours des derniers rendez-vous électoraux, ce qui lui permettra *«d'emprunter encore»*. *«Ça va bien à Québec solidaire. On va pouvoir mener une campagne avec plus de moyens que la dernière fois»*, se réjouit Mme David. Son équipe travaillera d'*«arrache-pied»* afin de faire élire *«le plus grand nombre de députés solidaires possible»*, dit-elle.

D'ici là, Françoise David invite l'Assemblée nationale à adopter le projet de loi sur les soins de fin de vie. *«Nous sommes plus que prêts.»* Elle demande aussi au ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, de faire connaître son projet de loi sur le prix de vente des livres neufs, imprimés comme numériques. *«Il doit accélérer le tempo.»*

Le Devoir

Sous pression, le Fonds FTQ présentera ses nouvelles règles de gouvernance

Shawinigan — Le Fonds de solidarité FTQ a été sensible à l'impatience exprimée par le gouvernement Marois: la direction du Fonds a fait savoir mercredi après-midi qu'elle fera connaître ses nouvelles règles de gouvernance jeudi.

En marge du caucus du Parti québécois qui s'est ouvert mercredi matin à Shawinigan, la ministre du Travail, Agnès Maltais, a pressé les gestionnaires du Fonds de présenter leurs nouvelles règles de gouvernance rapidement, pour assainir les pratiques et rétablir la crédibilité du Fonds, mise à mal par les révélations de la commission Charbonneau.

Au début de novembre dernier, la haute direction du Fonds avait pris l'engagement de présenter de nouvelles règles au gouvernement, qui pourra ensuite changer la loi. Le Fonds s'était engagé à rendre un rapport au plus tard le 31 mars 2014.

Mercredi, la ministre Agnès Maltais a poussé les dirigeants du Fonds à bouger. *«On s'attend à voir de nouvelles règles de gouvernance et on les demande très bientôt.* […] *On s'attend à ce que ça arrive bientôt. Un peu de patience, M. Legault, quelques heures encore»*, a-t-elle déclaré en point de presse.

Annonce ce jeudi

De fait, peu après, en milieu d'après-midi, le Fonds a fait parvenir un avis de convocation pour une conférence de presse prévue jeudi. Le président du comité spécial sur la gouvernance et vice-président du conseil d'administration, Pierre-Maurice Vachon, le président intérimaire du conseil d'administration, Daniel Boyer, et le vice-président aux affaires publiques et corporatives, Mario Tremblay, y présenteront la nouvelle gouvernance du Fonds, selon ce qu'on peut lire dans la convocation.

La ministre du Travail a rappelé qu'à la fin, c'est le gouvernement et l'Assemblée nationale qui modifieront en conséquence la loi sur le Fonds.

La Presse canadienne

Lire aussi › FTQ-Construction: le dirigeant d'une section locale coupable d'intimidation. *Page A 4*

Le vérificateur général dit non à son tour

Le vérificateur général du Québec ne se penchera pas sur l'investissement de près de 3 millions de dollars du Fonds de solidarité FTQ dans Capital BLF. Le chef de la CAQ, François Legault, invitait lundi l'équipe du vérificateur général par intérim, Michel Samson, à effectuer une *«analyse détaillée»* de l'entrée en scène du Fonds de solidarité FTQ dans *«une patente de deux blocs appartements»* de Claude Blanchet, l'époux de la chef du Parti québécois, Pauline Marois. *«La loi ne permet pas au vérificateur général d'intervenir auprès du Fonds.* […] *On n'a pas ce pouvoir»*, a indiqué la porte-parole du vérificateur général, Lucie Roy, dans un entretien téléphonique avec *Le Devoir*. La CAQ cherche à tout prix à voir M. Blanchet répondre aux questions sur les circonstances entourant l'investissement du bras immobilier du Fonds de solidarité FTQ — anciennement la SOLIM — dans Capital BLF. D'ailleurs, la formation politique s'affairait toujours mercredi à convaincre le Parti libéral d'appuyer sa demande de convoquer le conjoint de Mme Marois en commission parlementaire, mais sans succès. *«Quand on me répond que ça s'est fait selon les "règles de l'art", là, on n'a peut-être pas la même définition de l'art»*, a dit le député caquiste Christian Dubé lors d'un point de presse. Les investissements de la SOLIM dans Capital BLF ont été faits *«avec rigueur»* et *«sans aucun passe-droit»* pour M. Blanchet, s'est défendu le Fonds de solidarité.

Marco Bélair-Cirino

Loi électorale: déjà le bâillon

Sitôt déposé, sitôt bâillonné. Le gouvernement conservateur a donné avis à la Chambre des communes mercredi soir qu'il limitera le temps de débat sur sa réforme électorale. L'avis est survenu après deux heures de débat. *«Nous voulons un débat robuste. C'est pourquoi nous proposons plus que les cinq heures de débat que le NPD réclamait»*, soutient par courriel le gouvernement. Le NPD demandait à ce que le projet de loi soit vite envoyé en comité parlementaire pour y être étudié plus longtemps. Cela a été rejeté. Le débat sur ce projet de loi, qui fait plus de 240 pages, sera bouclé dès ce jeudi. Le C-23 fait en sorte que les dépenses encourues par un parti en campagne électorale pour solliciter des fonds auprès de donateurs passés ne seront plus comptabilisées comme des dépenses électorales. Comme le Parti conservateur a récolté des dons de deux fois plus de gens que ses adversaires, il pourra dépenser plus qu'eux.

Le Devoir

Le député Irwin Cotler ne sera pas candidat en 2015

Ottawa — Le député libéral de Mont-Royal, Irwin Cotler, ne sera pas candidat aux prochaines élections fédérales de 2015, ce qui laisse présager toute une bataille dans cette circonscription convoitée. Il en a fait l'annonce mercredi, en compagnie de son chef Justin Trudeau. Âgé de 73 ans, le député restera toutefois en poste jusqu'au prochain scrutin. Sa circonscription a été ciblée par les conservateurs qui y ont investi énormément d'efforts lors des élections de 2011.

La Presse canadienne

Signalements pour maltraitance: la CDPDJ enquêtera

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse enquêtera sur douze cas de parents qui ont été soupçonnés par des médecins de l'hôpital Sainte-Justine d'avoir maltraité leur enfant. Un reportage de l'émission *Enquête* diffusé l'automne dernier a révélé des cas de familles accusées à tort d'avoir infligé des blessures à leur enfant, alors que celui-ci souffrait par exemple de la maladie des os de verre, un syndrome qui rend l'ossature très fragile. La Commission tentera notamment de déterminer si les signalements des médecins à la DPJ ont contrevenu aux droits des enfants et des parents.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Les bouées de sauvetage

MICHEL DAVID

Dénoncer l'électoralisme du gouvernement à la veille d'une campagne électorale, c'est un peu comme dénoncer le froid à l'approche de l'hiver : l'un ne va pas sans l'autre.

Cela ne devrait pas interdire pas un minimum de subtilité. Annoncer des centaines de millions à Port-Daniel pour construire une cimenterie aux débouchés pour le moins incertains, en soulignant au passage que les électeurs de Bonaventure ont eu la bonne idée de voter du bon bord en septembre 2012, était un peu gros.

Même le livre blanc dévoilé mardi par la première ministre Marois peut sembler suspect. Certes, tous les gouvernements du monde ont le devoir de s'assurer que la jeune génération est bien outillée pour faire face aux défis de demain. D'autant plus que le vieillissement de la population, plus rapide au Québec qu'ailleurs, lui imposera un fardeau plus lourd qu'aux précédentes.

On ne peut toutefois s'empêcher de penser que les jeunes forment une clientèle qui échappe de plus en plus au PQ, malgré l'intermède du « printemps érable ». Le dernier sondage de Léger Marketing le crédite de seulement 25% des intentions de vote chez les 18-24 ans, alors que le PLQ en recueille 28%.

Même si le poids électoral des jeunes diminue rapidement, il demeure significatif. Si ce n'est d'un vague projet de service communautaire, inspiré de ce qui se fait déjà en Europe et aux États-Unis, le livre blanc relève davantage des vœux pieux, mais il donnera au moins matière à broder à Mme Marois durant la campagne électorale.

◆ ◆ ◆

Remarquez, les partis d'opposition sont aussi électoralistes que les gouvernements. François Legault s'est agrippé comme à une bouée de sauvetage au *« deal »* que le mari de la première ministre a conclu avec la FTQ. Il l'a même avertie qu'il reviendra à la charge tous les jours.

C'est comme s'il ne croyait pas réellement à la possibilité de vendre à la population ses propositions de nature économique et financière. Il est vrai que le thème de l'intégrité avait bien réussi à la CAQ en 2012. Maintenant que Jacques Duchesneau a fait son deuil du poste d'inspecteur général de Montréal et laisse entrevoir la possibilité de se représenter dans Saint-Jérôme, M. Legault commencerait-il à envisager un plan B ?

Les partis d'opposition sont aussi électoralistes que les gouvernements

On peut facilement comprendre son anxiété. Dans l'état actuel des choses, la députation caquiste pourrait bien être réduite à la demi-douzaine d'adéquistes qui avaient survécu à l'hécatombe de 2008, auxquels pourrait s'ajouter Christian Dubé (Lévis). M. Legault lui-même en aura plein les bras face à Pierre Paquette dans L'Assomption.

Il est vrai que l'investissement du Fonds de solidarité de la FTQ dans la société publique créée par Claude Blanchet, BLF Capital, soulève de troublantes questions, mais c'est plutôt à la direction du Fonds qu'il faudrait les adresser. Un placement aussi peu judicieux peut difficilement se justifier sur une base d'affaires.

Quand la Caisse de dépôt a perdu 40 milliards dans la débâcle de 2008, ce sont ses dirigeants qui ont été sommés de comparaître devant une commission parlementaire, pas ceux qui lui avaient vendu ces fameux PCAA qui ne valaient plus rien. En insistant pour faire comparaître le mari de la première ministre, M. Legault s'expose inutilement aux accusations de mesquinerie, comme cela avait été le cas dans l'affaire Boisclair.

◆ ◆ ◆

On pourra s'étonner que Philippe Couillard, qui n'a connu que des déboires sur la question identitaire et qui n'est guère plus convaincant quand il parle d'économie, ait attendu aussi longtemps avant d'enfourcher le cheval de la santé. C'est de loin le dossier qu'il connaît le mieux et les sondages indiquent que l'accès aux soins demeure la plus grande préoccupation de la population, bien avant la laïcité ou même la création d'emplois.

Le parallèle que le chef du PLQ a établi entre les fermetures de lits dans les CHSLD et le « virage ambulatoire » que Jean Rochon avait entrepris dans les années 1990 est tout à fait pertinent. Réjean Hébert pourrait bien se heurter au même écueil budgétaire que son malheureux prédécesseur.

Il s'agit toutefois d'un sujet délicat pour le PLQ. En 2003, Jean Charest avait promis de régler les problèmes du système de santé en un tournemain. Le succès de M. Couillard en avait surtout été un de communication. Sur le terrain, les résultats n'avaient pas été à la hauteur des engagements.

Il devrait peut-être y penser deux fois avant de donner au PQ l'occasion de revenir sur les circonstances dans lesquelles il a quitté le gouvernement Charest en juin 2008 pour se joindre à un fonds privé d'investissement en santé, après avoir fait adopter un règlement favorable aux cliniques privées, dans lequel ce fonds avait des intérêts. Le danger avec les bouées de sauvetage, c'est qu'elles peuvent se dégonfler.

mdavid@ledevoir.com

Québec pourrait déclencher des élections avant même le dépôt du budget

ROBERT DUTRISAC
à Shawinigan

À l'ouverture du caucus présessionnel du Parti québécois, le vice-premier ministre, François Gendron, a évoqué le scénario d'une élection précipitée qui pourrait être déclenchée avant même que le prochain budget ne soit déposé.

« Est-ce qu'il y a moyen de donner l'heure juste à l'électorat sans un budget ? Je pense que oui », a déclaré mercredi François Gendron dans une mêlée de presse.

Le vice-premier ministre a dit croire que fournir une information exacte sur l'état des finances publiques avant de déclencher une élection générale, *« c'est une nécessité »* pour permettre aux électeurs de choisir qui ils veulent *« mettre aux commandes de l'État québécois »*.

Le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, a pris le contre-pied de son vénérable collègue. *« On n'est pas dans les élections, on est dans la préparation d'un budget »*, a-t-il déclaré avant d'entrer au caucus. Il a rappelé que la première ministre Pauline Marois avait déjà *« donné les échéanciers »* pour le dépôt du prochain budget, soit aux alentours de Pâques, à la mi-avril.

> **« *La cible de 2,5 milliards* [de déficit], *c'est un maximum. Nous allons l'atteindre.* »**
>
> **Nicolas Marceau, le ministre des Finances et de l'Économie**

De son côté, le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, a tenu à préciser que le prochain budget sera fidèle à la mise à jour économique et financière de la fin novembre, mise à jour qui prévoyait un déficit de 2,5 milliards en 2013-2014 et de 1,75 milliard l'année suivante. *« La cible de 2,5 milliards, elle va être atteinte*, a-t-il soutenu. *La cible de 2,5 milliards, c'est un maximum. Nous allons l'atteindre et ça se fait entre autres par la stimulation de la croissance économique et par le contrôle des dépenses. »*

Comme le stipulait la mise à jour, cet objectif comprend une réduction de la croissance des dépenses de 485 millions par rapport au budget 2013-2014, dont une somme de 400 millions reliée à la révision des déficits actuariels des régimes de retraite des employés de l'État.

Le président du Conseil du trésor a indiqué que le gouvernement maîtrisait la croissance de ses dépenses. *« On est dans nos cibles »*, a avancé Stéphane Bédard. Mais il a reconnu que retrancher 400 millions dans les dépenses cette année, *« c'est un défi important »*.

En attendant le fédéral

À l'heure actuelle, dans la foulée de la préparation du budget, tous les employés du ministère des Finances ont été assermentés. *« Mais on n'est pas encore dans le* lock-up*»*, dans la phase finale de la rédaction du budget, a-t-on précisé au cabinet de Nicolas Marceau. Pour entreprendre cette phase, il faut attendre le dépôt du budget fédéral le 11 février prochain. Le ministère ne pourrait pas livrer le budget la semaine prochaine, mais il serait en mesure de le produire pour la mi-mars, a-t-on laissé entendre, si c'était la date que retenait Pauline Marois pour déclencher les élections. *« Il faut être prêts »*, a-t-on résumé.

À l'Assemblée nationale, le Parti libéral du Québec et la Coalition avenir Québec ont tour à tour accusé le gouvernement péquiste d'avoir perdu le contrôle des finances publiques.

L'équipe économique de Mme Marois ne dispose d'*« aucun contrôle »* sur les revenus et les dépenses de l'État, a dénoncé le whip en chef de l'opposition officielle, Jean-Marc Fournier. *« C'est le* free-for-all*»*, a-t-il dit. À coups de *« chiffres* [et d']*explications qui ne tiennent pas la route »*, le Parti québécois floue la population en promettant un retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, a-t-il ajouté.

Le porte-parole de la CAQ en matière de finances, Christian Dubé, a rappelé au ministre Nicolas Marceau sa promesse de limiter la croissance des dépenses à quelque 2,3%. *« La croissance des dépenses est à 5,1% ! [...] Batinsse ! C'est quoi qui se passe au gouvernement ? »* a-t-il lancé.

Les partis d'opposition attendent avec impatience le rapport du vérificateur général du Québec sur la mise à jour économique dévoilée fin novembre par M. Marceau. Celui-ci sera déposé à l'Assemblée nationale d'ici au vendredi 21 février.

Avec Marco Bélair-Cirino
Le Devoir

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La vidéosurveillance est déjà tellement répandue qu'il est à peu près impossible de marcher au centre-ville sans être filmé, souligne Christian Boudreau, professeur à l'École nationale d'administration publique.

Souriez, on vous filme

Le maire Coderre veut augmenter la vidéosurveillance dans les « coins chauds » de Montréal

MARCO FORTIER
JEANNE CORRIVEAU

Elles sont partout, et il faudra s'y faire : la surveillance par caméra dans les endroits publics, souhaitée par le maire Denis Coderre, est en forte progression partout dans le monde, y compris à Montréal, malgré des effets contestés sur la baisse de la criminalité.

La vidéosurveillance est déjà tellement répandue qu'il est à peu près impossible de marcher au centre-ville sans être filmé, souligne Christian Boudreau, professeur à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) dit avoir placé une vingtaine de caméras vidéo dans les endroits publics, la Société de transport de Montréal (STM) en a installé 1200, notamment dans le métro, et l'Office municipal d'habitation en posséderait 1000.

Il existe des études contradictoires sur l'effet des caméras de surveillance sur la criminalité

Il faut ajouter à cela des centaines de caméras qui scrutent vos moindres faits et gestes dans les hôpitaux, les écoles, les restaurants, les édifices publics, les bars, les casinos, les parcs et les commerces, note Christian Boudreau.

« La vidéosurveillance est l'un des mécanismes de sécurité qui connaît la progression la plus forte dans le monde, malgré la vive opposition de citoyens, de journalistes, de chercheurs, de "chiens de garde" gouvernementaux et d'organismes de la société civile », écrit le professeur dans une étude publiée en juillet 2013 dans la *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*.

Il a étudié l'installation de caméras de surveillance dans une vingtaine de villes canadiennes, dont Montréal. Il note que la vidéosurveillance est largement acceptée, et même souhaitée par la population, malgré les risques d'intrusion dans la vie privée. *« Le sentiment de sécurité, réel ou perçu, prend le dessus sur le respect de la vie privée »*, dit-il en entrevue au *Devoir*.

« Assistons-nous en ce moment à la mise en place graduelle d'une infrastructure de "surveillance totale" des lieux publics ? Comment surveiller et encadrer le déploiement de caméras de surveillance toujours plus nombreuses, intelligentes et interconnectées pour éviter les dérives possibles en matière de vidéosurveillance et de contrôle social ? », écrit-il.

Consultations

Malgré ces risques de *« dérives »*, le maire Denis Coderre a suggéré mercredi que davantage de caméras de surveillance soient installées dans les secteurs chauds de la ville par mesure de sécurité.

En point de presse, M. Coderre a indiqué qu'il souhaitait lancer un débat sur la question à la suite des inquiétudes exprimées par des résidants et commerçants du Village. Le maire a rappelé que *Le Devoir* a fait état il y a deux semaines d'une vague d'agressions dans le quartier gai et de l'insécurité ressentie par les citoyens. *« Je crois qu'on a besoin de plus de caméras de surveillance, mais je veux m'être assuré qu'il y a un cadre légal pour qu'on puisse protéger les renseignements personnels, et je lance le débat »*, a-t-il expliqué.

Denis Coderre croit qu'il faut envisager un recours accru aux caméras de surveillance pour lutter contre le crime, mais surtout pour rassurer les citoyens. Le Village compte déjà plusieurs caméras de surveillance, mais d'autres pourraient être installées dans ce secteur. Le maire estime que plusieurs *« coins chauds »* de la ville pourraient aussi être dotés de caméras, et peut-être même des parcs.

Avant de prendre une décision, M. Coderre veut analyser les effets de la vidéosurveillance sur la criminalité et sonder les citoyens.

Membre du comité exécutif, le maire de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Réal Ménard, considère que la question des caméras de surveillance mérite d'être étudiée. *« Il faudra voir jusqu'à quel point il y a une corrélation entre la présence de caméras et une baisse de la criminalité. »*

Selon le professeur Christian Boudreau, il existe des études contradictoires sur l'effet des caméras de surveillance sur la criminalité. Il ne fait cependant aucun doute que la vidéosurveillance aide les policiers à mener des enquêtes, comme on l'a vu après les attentats au marathon de Boston et dans le métro de Londres, notamment.

Le Devoir

ACTUALITÉS

FTQ-CONSTRUCTION

Un dirigeant d'une section locale jugé coupable d'intimidation

Un des dirigeants d'une section locale de la FTQ-Construction, Éric Boisjoly, vient d'être reconnu coupable d'avoir usé d'intimidation ou de menaces dans le but de ralentir un chantier de Rivière-au-Renard, en Gaspésie, en 2010.

La Cour du Québec l'a reconnu coupable, mais la sentence n'a pas encore été prononcée. Et la FTQ-Construction a indiqué à La Presse canadienne mercredi que l'organisation syndicale contesterait *«fort probablement»* la décision du tribunal.

Les faits remontent à la fin de l'été 2010, lors des négociations en vue du renouvellement des conventions collectives. Dans certains métiers, des syndicats avaient recours à des moyens de pression, notamment le refus d'effectuer des heures supplémentaires.

Un grutier qui travaillait dans un chantier de poste électrique à Rivière-au-Renard, en Gaspésie, s'était plaint à la Commission de la construction d'avoir été empêché de faire des heures supplémentaires comme prévu. Il travaillait selon un horaire comprimé de 10 heures par jour.

M. Boisjoly, qui était alors le directeur de la section locale 791-G, celle des grutiers, avait demandé au copropriétaire d'une entreprise de grues que les ouvriers ne fassent pas d'heures supplémentaires. Selon la preuve entendue, le syndicaliste aurait affirmé à l'employeur qu'il n'avait pas toujours le contrôle de ses gars et qu'il y avait alors danger *«que la grue vire à l'envers»*.

M. Boisjoly a affirmé qu'il ne se souvenait pas d'avoir utilisé l'expression «coucher une grue»

C'est donc l'employeur lui-même qui a demandé à son grutier de cesser de travailler à 15 h 30 et de ne plus faire d'heures supplémentaires. L'employeur a affirmé au tribunal qu'il a agi ainsi pour ne pas avoir de problèmes et pour maintenir sa réputation.

Pour sa défense, M. Boisjoly a affirmé qu'il ne se souvenait pas d'avoir utilisé l'expression *«coucher une grue»* ou la *«virer à l'envers»*. Il a soutenu que de toute façon, cela ne constituait pas une menace, à ses yeux, mais que cela faisait partie du *«jargon de négociation»* qui signifie *«arrêter de travailler»* ou *«faire des moyens de pression»*. Il a assuré qu'il n'a jamais été question de briser quoi que ce soit ou de faire de tort à qui que ce soit.

Le tribunal n'a pas cru la version de M. Boisjoly, qu'il qualifie d'*«invraisemblable»*. Il le déclare coupable d'avoir usé d'intimidation ou de menaces dans le but de provoquer une entrave, un ralentissement ou un arrêt des activités sur un chantier, en contravention de la loi.

La Presse canadienne

TEST DE LABORATOIRES

Des médecins s'inquiètent de l'impact du projet d'optimisation en cours

KARL RETTINO-PARAZELLI

Des professionnels de la santé exigent que le ministre de la Santé, Réjean Hébert, cesse son *«improvisation»* et suspende son projet d'optimisation des services de laboratoire, le temps que les impacts de cette imposante réforme soient connus.

Dans une lettre adressée au gouvernement Marois, les présidents de six associations de médecins soutiennent que la mise en application du plan d'optimisation des laboratoires de biologie médicale (appelé OPTILAB) est souhaitable, mais pas *«n'importe comment»*. *«Nous refusons de mettre en branle un projet poussé à la vitesse grand V, dans une séquence qui ne pourra qu'entraîner des torts aux patients»*, écrivent les associations de médecins.

Selon le ministre, pas question de mettre quoi que ce soit en sus à ce stade-ci

Ces craintes sont partagées par l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), qui dit avoir beaucoup de questions, mais peu de réponses. *«Ça sent l'improvisation. Et on ne peut pas improviser une réforme qui touche les tests de laboratoire, essentiels pour obtenir des diagnostics»*, affirme Nicole Déry, vice-présidente de l'APTS.

Pour y voir plus clair, elle réclame une rencontre avec les représentants du ministère de la Santé. *«Si quelqu'un sait comment ça va fonctionner, j'aimerais qu'on nous l'explique.»*

Prématuré

Le ministre Hébert juge *«prématurées»* les demandes qui lui sont faites par les professionnels de la santé. *«Je leur dis: attendez un peu. Avec les agences* [de la santé et des services sociaux]*, on est en train de planifier la suite, et ce n'est pas demain la veille que ces changements-là vont être en vigueur. Ça ne sert à rien de s'alarmer pour l'instant, il n'y a pas de changement à prévoir au cours des prochains mois»*, souligne-t-il en entrevue au *Devoir.*

Selon le ministre, pas question de mettre quoi que ce soit en sus à ce stade-ci, puisque la réforme n'est pas encore appliquée. *«On n'ira pas de l'avant tant qu'on n'aura pas un plan d'action et tant qu'on n'aura pas examiné l'ensemble des impacts liés à ce projet»*, promet-il.

Lancé en 2011, le projet OPTILAB vise à centraliser certains tests de laboratoire au sein d'établissements sélectionnés, dans le but d'améliorer l'efficacité du système à l'échelle de la province. Selon les prévisions gouvernementales, sa mise en place devrait être achevée d'ici 2018.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez **avant 14 h 30** pour l'édition du lendemain.
Téléphone : 514-985-3322
Télécopieur : 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

100 VISITES LIBRES

PLATEAU
4723 De Lanaudière
REZ-DE-CHAUSSÉE grand appartement de 1540 p.c. + espace de RANGEMENT au sous-sol de 190 p.c. + STATIONNEMENT extérieur. Patio arrière et petit jardin avant. Salon/salle à manger immense pièce à aire ouverte. Possibilité de 4 chambres à coucher, aspirateur central, toiture élastomère. Appartement bien entretenu, excellents copropriétaires. **486 000 $.**

VISITE LIBRE
Dimanche 14h à 16h

PLATEAU
3501 Av. De Lorimier
SYMPATHIQUE CONDO LUMINEUX, CHALEUREUX & PAISIBLE. 3e étage, 1249.70 p.c. 3 chambres, immense salon double ou salon + bureau. Très grande salle à manger. Possibilité d'agrandir le balcon arrière déjà accordée par le syndicat des copropriétaires. Puits de lumière dans l'entrée. Pour ceux qui aiment recevoir ! **Nouveau prix 386 500 $**

ESTHER LEBLANC
Courtier immobilier agréé
514-220-2454
www.estherleblanc.com
P3854118

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

HOMA - Condo lumineux
1385 p.c. 2 c.c., terrasse. Murs brique, cuisine centrale, bcp de rangement. Stat. A 6 min. des métros Viau et Pie IX. 390,000$ proprio.com#482778 514 947-1072

161 SOUS-LOCATION

MÉTRO PAPINEAU
4Ω, propre, moderne et très éclairé. **950 $** meublé, tout équipé. **450 447-1699**

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

MAISON AU BORD DE L'EAU
à louer à **Contrecoeur**. RDC ouvert sur le fleuve et ses bateaux. 2 CÀC à l'étage. Grand s.-s. Libre à partir du 1er mai. Bail à long terme possible. Pas de chien. **1250$ par mois. 514-894-3915**

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS
Atelier-loft meublé, libre juillet-août. Équipé, 2 chambres, ensoleillé, calme, sur allée privée, table à l'extérieur sous les arbres. Sympathique quartier de Belleville. Métro Télégraphe (15 min. de Châtelet). 2800$/mois (800$/sem). 33.1.40.30.09.14 riouxchristian@yahoo.com

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. **www.bonnevisite.ca/nyons mariehalarie@gmail.com**

307 LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. **514 914-2142**
1317, av. du Mont-Royal Est

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

GOLDEN SQUARE MILE
4 ½ 1 242 pc, 2 c.c. + 2 s. de b., chauffage, A/C, eau chaude, 3 électros. Piscine/gym/sécurité/portiers 24h
Promotion pour le mois de février

Les Appartements Le Parc - 3450 Rue Drummond
(514) 845-5294

301 ŒUVRES D'ART

MAGNIFIQUE DIPTYQUE SCULPTURAL DE KATHRYN LIPKE (1988) À VENDRE

Dimensions: 150 x 100 cm et 115 x 105 cm. Médium: papier fait main. Exige un grand espace.
Photo et prix sur demande au dcstlo@gmail.com

320 AMEUBLEMENT

MOBILIER DE SALLE À MANGER
Élégant, de style méditerranéen, en bois vert. Grande table avec deux rallonges, pouvant assoir 10-12 personnes, buffet vitré, table d'appoint avec panneaux dépliants et six chaises. À négocier. Photos sur demande. **514-616-0350**

Un don d'espoir pour la vie
ARMÉE DU SALUT
1-877-488-4222
www.ArmeeduSalut.ca

598 SERVICES DIVERS

450 EMPLOIS DIVERS

AKHAVAN FOOD INC.
Boulanger(ère)
Pour pains traditionnels iraniens, TAFTOON, SHIRMAL et GHANDI. Aussi responsable de mélanger la pâte à pain. 1 à 2 ans exp. Dipl. études secondaires. Français est obligatoire. Connaissance de la langue perse un atout. 12$/h, 40h/sem. Poste permanent, temps plein de jour.
514 -334-2380
info@akhavanfood.com

598 SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir.
www.auxjardinschampetres.com

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 $ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

RÉNOVATION LEBLOND et Fils
Si vous pouvez l'imaginer, nous pouvons le réaliser !
www.renovationleblond.com
514 377-5355

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

598 SERVICES DIVERS

COUTURIÈRE D'EXPÉRIENCE À DOMICILE.
Retouche et réparation de tout genre sur vos vêtements. Ex. : bords de tout genre. Agrandissement et rétrécissement, changer les fermoirs, repriser des trous, changer des boutons. Confection de panneau de rideau simple et coussins. Travail propre et soigné et je peux (au besoin) me déplacer dans la région de Longueuil et environs. Il me fera un plaisir de vous servir ! Sur rendez-vous
(514) 568-0069
JOELLE THÉRIAUT

301 ŒUVRES D'ART

OFFRE D'EMPLOI

ADJOINT (E) À LA PUBLICITÉ
LE DEVOIR
Libre de penser

Le Devoir est présentement à la recherche d'un (e) adjoint (e) à la publicité. Il s'agit d'un poste permanent, de 35 heures/semaine.

Sommaire:
Sous la direction de la Vice-présidente aux ventes publicitaires, l'adjoint (e) à la publicité sera appelé à appuyer le département des ventes publicitaires dans les différentes tâches administratives et logistiques.

Description de tâches :
- Gestion des inventaires et réservations avec notre régie publicitaire / vente Internet;
- Génère les rapports de ventes hebdomadaires, analyse des performances mensuelles et autres;
- Mise à jour du kit média (papier et Internet);
- Mise à jour des outils de ventes (contrats, communiqués);
- Rédactions et suivis des contrats-échanges;
- Gère les demandes spéciales des annonceurs lors de l'absence de la vice-présidente;
- Soutien aux représentants des ventes, présentation et suivis (locales et nationales);
- Responsable de la mise en forme du budget annuel;
- Assiste la vice-présidente dans la gestion quotidienne de l'équipe de ventes;
- Soutien au développement des affaires;
- Aide à préparer les documents et le matériel pour les réunions commerciales.

Exigences :
- Expérience d'environ 10 ans dans un poste similaire;
- Diplôme d'études collégiales en technique administrative ou formation en administration équivalente;
- Connaissance du placement publicitaire;
- Niveau avancé du logiciel Excel;
- Maîtrise de la suite office;
- Connaissance du web et bonnes connaissances informatique;
- Bilinguisme à l'oral et à l'écrit;
- Excellente connaissance du système DTI.

Profil recherché :
- Respect des échéanciers;
- Sens de l'organisation;
- Rigueur;
- Autonomie;
- Souci du détail;
- Communiquer et interagir de façon efficace avec les gens;
- Bonne attitude;
- Leadership;
- Capable de travailler sous pression.

Rémunération :
Selon l'expérience.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Marie-Sarah Latour, à l'adresse courriel : **mslatour@ledevoir.com** ou par télécopieur au 514-985-3330 avant le 10 février 2014. Prière de ne pas téléphoner. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais seules les personnes retenues feront l'objet d'un suivi. Nous souscrivons aux principes de l'équité en emploi.

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie
Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.
514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

L'ENGAGEMENT À LONG TERME VOUS FAIT PEUR?
Soyez famille d'accueil! La Société pour la Prévention contre la Cruauté envers les Animaux (SPCA) recherche des familles d'accueil pour héberger à court terme chiens, chats, lapins et autres animaux sympathiques jusqu'à ce qu'ils puissent être placés pour l'adoption. Le service de soins vétérinaires est disponible en échange d'une contribution minime. La nourriture et l'équipement peuvent également être fournis. L'hébergement peut durer quelques jours ou plusieurs mois. Pour en savoir plus sur le programme des familles d'accueil de la SPCA, visitez **www.spcamontreal.com** ou téléphonez au **514.735.2711, poste 2237.**
SPCA

AVIS DE DÉCÈS

Jutras, Pierre
1920-2014

Le 2 février 2014, à 93 ans, est décédé Me Pierre Jutras, avocat à la retraite. Il était l'époux de feu Denise Montreuil.

Il laisse dans le deuil ses enfants France (François St-Pierre), Paule, Charles (Nancy Vaillancourt) et Philippe (Suzy Tanguay), de même que ses petits-enfants Annick, Alexandra, Gabrielle, Anne-Sophie, Béatrice, Marc-Antoine et Charles-Éric.

Né à Victoriaville, Me Jutras y a fait sa carrière, d'abord en pratique privée, puis au service de l'Aide juridique, dont il fut un pionnier. Bâtonnier du Barreau d'Arthabaska de 1966 à 1968, il laisse le souvenir d'un avocat consciencieux et passionné

Les funérailles auront lieu le samedi 8 février, à 11 heures, à l'église St-Christophe d'Arthabaska. La famille vous accueillera le vendredi 7 février, de 14 heures à 16 h 30, puis en soirée de 19 heures à 22 heures, et samedi à partir de 9 heures, au :

Salon funéraire Louis Bergeron
620 boul. Bois-Francs Sud
Victoriaville

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à maintenir la qualité de sa vie dans les dernières années, ainsi qu'aux parents et amis qui ont manifesté leur sympathie depuis le décès de M. Jutras.

Des dons, *in memoriam*, peuvent être faits à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ou à Transplant Québec.

Communiquez avec Le Mémoriel pour publier :
- Avis de décès • Faire-part
- Remerciements • Condoléances
- Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémoriel
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Téléc.: 514 525-7999
necrologie@lememoriel.com
Le mémoriel

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

Alternatives
Construire ensemble un monde différent
Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.982.6606

CHARTE DE LA LAÏCITÉ

Les médecins de famille refusent d'être obligés de retirer leurs signes religieux

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) juge que le projet de charte des valeurs soulève un problème qui n'existe pas au sein de la communauté médicale. Elle a rendu public mercredi son mémoire déposé à la Commission des institutions, mais elle ignore quand elle sera invitée à le présenter en commission parlementaire.

La FMOQ refuse en outre que les médecins soient assimilés à des *«employés de l'État»*. Ainsi, l'interdiction de porter des signes religieux ostensibles ne devrait pas les toucher, mais, estiment-ils, il est justifié d'y soumettre les juges, les policiers, les procureurs et les gardiens de prison.

La FMOQ demande donc au gouvernement de *«revoir sa position initiale»*.

Qualité des soins

Elle estime que, si la neutralité religieuse de l'État est souhaitable, il n'y a dans le milieu médical aucun problème particulier lié au port de signes religieux. *«La très grande majorité des omnipraticiens ne pense pas que le fait de porter un signe religieux puisse réduire la qualité des soins»*, dit le Dr Louis Godin dans un éditorial publié mercredi dans la revue *Le médecin du Québec*. Selon la FMOQ, il ne viendrait *«jamais»* à l'idée d'un médecin de donner ses services à visage couvert.

Les médecins tiennent farouchement à leur statut de travailleur autonome et ils sont fortement opposés à la formulation, dans le projet de loi 60, qui les assimile à des employés de l'État. *«Les médecins ne sont ni les employés, ni les représentants de l'État. Ils ne peuvent pas* [non plus] *être assimilés à des figures d'autorité pouvant user d'un pouvoir d'obéissance»*, écrit la FMOQ dans son mémoire.

«Les médecins ne sont ni les employés, ni les représentants de l'État»

Le Code de déontologie des médecins protégerait de surcroît le public contre tout déploiement religieux qui pourrait incommoder les patients. *«Les conditions contemporaines de la pratique médicale ne commandent d'aucune manière d'ajouter des restrictions aux balises déjà existantes»*, selon la FMOQ.

En matière d'accommodements raisonnables, elle croit également que les balises actuelles suffisent.

Le syndicat appuie sa position sur les résultats d'un sondage mené auprès de ses membres à l'automne, dont les grandes lignes avaient déjà été rendues publiques. Une minorité, soit 18% des médecins de famille, y affirmait qu'il existe actuellement un problème lié au port de signes religieux chez les médecins. Aussi, 24% estimaient que ces signes religieux pouvaient *«affecter négativement»* la qualité de la pratique médicale. Ils étaient 39% à croire que l'interdiction telle que prévue à la charte devait s'appliquer aux médecins.

Le Devoir

L'oléoduc Énergie Est pourrait engendrer 32 millions de tonnes de GES

ALEXANDRE SHIELDS

Le projet d'oléoduc Énergie Est, qui doit permettre d'exporter le pétrole albertain en passant par le Québec, devrait aussi contribuer à une hausse significative des émissions de gaz à effet de serre au Canada.

Selon un rapport de l'Institut Pembina qui sera publié ce jeudi, et dont *Le Devoir* a obtenu copie, *«la production de brut nécessaire pour remplir Énergie Est pourrait générer annuellement jusqu'à 32 millions de tonnes de gaz à effet de serre en plus»*. Cela équivaut à toute la production annuelle de gaz à effet de serre du transport routier au Québec.

Cet oléoduc, qui doit faire couler 1,1 million de barils de brut chaque jour vers le Québec et le Nouveau-Brunswick, aurait ainsi un impact sur les émissions de gaz à effet de serre *«supérieur à celui de l'oléoduc Keystone XL»*.

« L'industrie des sables bitumineux prévoit de tripler la production d'ici 2030, et la construction de nouveaux oléoducs s'inscrit dans ce plan »

Erin Flanagan, analyste à l'Institut Pembina

Le rapport fait donc valoir qu'il faut non seulement étudier les impacts potentiels liés à la construction de l'oléoduc, mais aussi prendre en compte les effets environnementaux de la production des sables bitumineux. *«L'industrie des sables bitumineux prévoit de tripler la production d'ici 2030, et la construction de nouveaux oléoducs s'inscrit dans ce plan. Lorsque nous évaluons les projets d'oléoducs, nous devons examiner aussi toute la portée des effets»*, fait valoir Erin Flanagan, analyste à l'Institut Pembina.

L'Institut Pembina presse l'Office national de l'énergie de tenir compte des impacts en amont de l'oléoduc. L'organisme fédéral a refusé de procéder ainsi dans l'étude de l'inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge, qui doit normalement être approuvée d'ici quelques semaines par Ottawa. Les intervenants qui ont pris part aux audiences n'ont pas pu aborder la question des impacts de l'exploitation des sables bitumineux.

TransCanada doit présenter au cours des prochains mois les détails de son projet Énergie Est. Ce projet de 12 milliards de dollars nécessitera la construction de près de 1000 kilomètres de pipeline en sol québécois. Il pourrait entrer en service en 2017. La pétrolière compte acheminer du brut jusqu'à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Mais une partie du pétrole pourrait être chargée à bord de pétroliers au port de Cacouna.

Le gouvernement Marois a déjà démontré son intérêt pour la réalisation de ce projet. Avec le projet d'inversion de l'oléoduc 9B d'Enbridge, quelque 1,4 million de barils de brut de l'Ouest pourraient couler vers le Québec chaque jour d'ici quelques années. La province deviendrait ainsi une plaque tournante pour l'industrie pétrolière albertaine.

Le Devoir

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Pour 15 000 responsables de garderies familiales subventionnées, le lieu de travail se confond avec la résidence privée.

Garderies en milieu familial : la charte de la laïcité s'invitera-t-elle dans les résidences privées ?

JOCELYNE RICHER

à Québec

La charte de la laïcité pourrait déborder des édifices gouvernementaux et s'inviter dans certaines résidences privées. En principe, le champ d'application de la charte (projet de loi 60) doit être restreint aux lieux de travail des employés de l'État et se limiter uniquement aux heures de travail. Or, pour 15 000 responsables de garderies familiales subventionnées, le lieu de travail se confond avec la résidence privée.

Le projet de loi 60 vise ces personnes de deux façons. Sur la question des signes religieux, le gouvernement leur imposera de livrer leurs services éducatifs aux enfants à visage découvert. Puis, Québec étend aux garderies familiales la directive religieuse déjà en vigueur dans les Centres de la petite enfance (CPE), et ayant pour effet d'interdire l'apprentissage d'une croyance religieuse, que ce soit par des chants, des prières ou à l'aide d'objets religieux.

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) se pose des questions sur la légalité de cette approche et se demande comment Québec entend l'appliquer, étant donné qu'il s'agit de services offerts dans des résidences privées. *«On estime que c'est au gouvernement à faire la démonstration qui justifie de faire une mise en application qui irait jusque dans le domicile des travailleuses autonomes dans notre réseau»*, a commenté le directeur général de l'AQCPE, Louis Sénécal, en entrevue à La Presse canadienne mercredi.

«Le caractère privé de ce mode de garde et le fait qu'il est assuré par des travailleuses autonomes rendent son application complexe», écrit l'organisme dans son mémoire à présenter en commission parlementaire, dans le cadre de la consultation menée sur le projet de loi 60, qui définit la charte de la laïcité de l'État. La date de sa présentation n'est pas encore fixée.

Silence sur les signes

L'organisme qui regroupe les services de garde offerts à contribution réduite (7 $ par jour) ne se prononcera pas par ailleurs sur la délicate question des signes religieux. Ses membres, qui ont été consultés, étaient trop divisés sur ce point et l'association a conclu qu'il valait mieux s'abstenir. Seul impératif : le visage des éducatrices doit être en tout temps découvert.

L'AQCPE espère que toutes les zones d'ombre de l'application de la charte, tant en CPE qu'en garderie familiale, seront élucidées avant l'adoption du projet de loi.

«Sur le terrain, nous, on va vivre avec une application qui n'est pas encore vraiment très précise», notamment par rapport à la gradation des sanctions imposées à une éducatrice qui refuserait de se conformer aux nouvelles règles, déplore M. Sénécal, en rappelant que les éducatrices ne sont pas des employées de l'État. *«Qui sera chargé en milieu familial de l'application de la charte ?»* s'interroge-t-il, en disant craindre un problème d'équité avec les CPE, qui seront eux plus faciles à contrôler par Québec, vu leur caractère plus institutionnel.

Sur la question des signes religieux, l'association prône les mêmes règles pour tous (CPE, garderies familiales, garderies privées subventionnées et non subventionnées). Or, le projet de loi 60 ne vise pas les garderies non subventionnées. Il faut *«que tous les enfants soient exposés aux mêmes règles»*, selon M. Sénécal.

La Presse canadienne

Santé : McCann quitte l'Agence de Montréal

La p.-d.g. de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Danielle McCann, a annoncé mercredi qu'elle quittait ses fonctions. Son départ sera effectif le 14 février prochain. Par voie de communiqué, elle a fait savoir qu'elle prenait sa retraite. *«C'est à mon sens un moment indiqué et une belle occasion pour la personne qui va me succéder»*, a-t-elle écrit en référence à la nouvelle planification stratégique quinquennale qui s'amorce. Mme McCann avait été nommée par le précédent gouvernement, en mars 2012, lors du départ de David Levine. Âgée de 60 ans, elle cumulait plus de 20 ans dans l'administration du réseau de la santé, notamment comme directrice générale du CSSS du Sud-Ouest–Verdun, de 2002 à 2012.

Le Devoir

Pesticides : Ottawa évaluera les produits litigieux

Visé par une poursuite d'Équiterre et de la Fondation David Suzuki, le gouvernement Harper entend finalement respecter la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Cette loi exige qu'Ottawa réévalue l'approbation des pesticides contenant des ingrédients qui sont interdits dans un pays de l'OCDE. Or 23 de ces ingrédients bannis ailleurs sont toujours autorisés au Canada. Les groupes environnementaux estiment donc avoir remporté une victoire en forçant la main au gouvernement. Selon les précisions publiées sur le site de Santé Canada, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire devrait procéder à des *«examens spéciaux»* pour les produits qui contiennent un des ingrédients montrés du doigt. Une consultation publique doit faire partie du processus.

Le Devoir

Drame familial : la fillette de 11 ans décède à son tour

Le bilan du terrible drame familial survenu samedi dernier dans les localités de Sainte-Croix et de Saint-Isidore, dans la région de Chaudière-Appalaches, s'est de nouveau alourdi. La fillette de 11 ans qui reposait dans un état critique depuis les événements, Béatrice Godin, est finalement décédée à l'hôpital. Martin Godin, le père de la victime, considéré comme le principal suspect dans cette affaire, est donc le seul survivant de ce drame familial qui a fait quatre morts. Il repose toujours à l'hôpital dans un état grave.

La Presse canadienne

Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

GUÉRIN
514 842-3481
www.guerin-editeur.qc.ca

GU 3M Guérin universitaire 3e millénaire

FONDEMENTS ANALYTIQUES DE L'IMMOBILIER
Ünsal ÖZDILEK

Cet ouvrage réunit les connaissances fondamentales en immobilier et il rend compte de la richesse qu'il offre en conscience analytique. Il fait une synthèse de ce qui entoure l'analyse de la valeur immobilière, parfois en éclairant et en harmonisant les fondements classiques de l'immobilier, d'autres fois en poussant la réflexion vers les plus récents développements.

296 PAGES 32,95 $

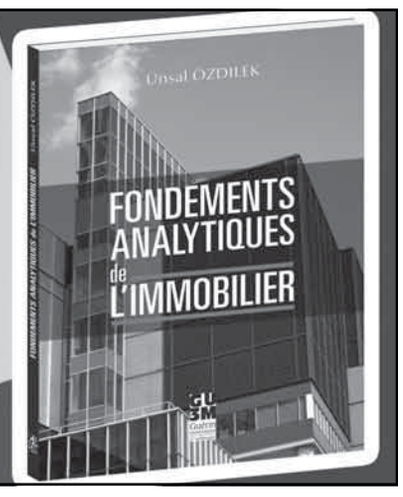

ÉDITORIAL

RAPPORT SÉVÈRE DE L'ONU SUR LE VATICAN

Le déni de l'Église

Mercredi, l'ONU a créé la surprise en déclinant tous les mots de la sévérité pour décrire la gestion du dossier pédophilie par le Vatican. Plutôt que de prendre la hauteur que commande un fléau qui a fracassé des milliers de vies, le Saint-Siège a eu une réaction quelque peu provocante : l'ONU fait de l'ingérence.

Le moins que l'on puisse noter est que les auteurs du rapport portant le sigle du comité des Nations unies sur les droits de l'enfant (CRC) n'ont pas fait dans la dentelle pour décrire les agissements du Vatican. La somme de ces derniers se conjuguant avec l'abject, il n'y a pas d'autre mot, la présidente du CRC, Kristen Sandberg, a exigé le *«renvoi immédiat»* de tous les ecclésiastiques coupables d'agressions sur des enfants. Le CRC est même allé jusqu'à demander le renvoi des individus soupçonnés d'un certain nombre d'actes. Soupçonnés… C'est dire combien la volonté de punir habite le CRC.

Le sentiment de révolte qui rythme le rapport «onusien» est le reflet de la réalité suivante : le Saint-Siège a capitalisé pendant des décennies sur le statut juridique que lui confère sa qualité d'État pour mieux étendre l'impunité aux quatre coins de la planète. Ce faisant, des milliers d'hommes d'Église ont violé des milliers et des milliers de gamins. L'énormité du phénomène fut telle que le CRC demande au Vatican que les pédophiles soient déférés devant les autorités juridiques des pays. Non seulement ça, le CRC voudrait que le Saint-Siège communique les archives compilées au fil des années afin que les coupables rendent enfin des comptes. Car…

SERGE TRUFFAUT

Car l'inventaire des sévices s'avère au fond la définition de l'énormité et de la dépossession de l'identité. À preuve, les chiffres suivants : en 2004, une enquête aux États-Unis a révélé qu'entre 1950 et 2002, 11 000 enfants avaient été victimes de 4400 prêtres ; en Irlande, 14 500 gamins ont été soumis aux désirs de curés qui, selon un rapport d'Amnesty International publié l'automne dernier, ont posé des actes à ranger sous la rubrique torture ; au Canada, en Belgique, en Australie, en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Pologne, en Allemagne et dans tous les ailleurs du catholicisme, la règle du motus et bouche cousue a été observée par tous les évêchés afin de préserver les intérêts de l'Église, dont sa réputation, aux dépens de ceux des enfants. La règle en question était observée notamment comme suit : le pédophile était transféré d'un pays à un autre. Bref, pour dire les choses comme elles ont été, l'Église a orchestré la valse géographique des malfaisants de la fin de la Deuxième Guerre mondiale à aujourd'hui.

Pour se défendre, le Vatican avance ce qu'il avançait hier. À savoir que ce qui se passe au Saint-Siège relève du Saint-Siège. Quoi d'autre ? Il revient aux autorités locales de juger et de punir le fautif, et non au Vatican. Plus exactement, lors d'une rencontre récente entre les représentants du CRC et des mandarins de l'Église, un de ces derniers avait souligné que *«le suivi des cas individuels est laissé aux églises locales, car c'est là où se trouve le problème.»*

La position adoptée par le Saint-Siège pour se défendre a ceci de très agaçant, pour rester pondéré, qu'elle est une injure. À qui, à quoi ? À ceux qui ont signé en 1989 la Convention internationale des droits de l'enfant et ses protocoles sur lesquels le Vatican lui-même a apposé sa signature. De fait, ce dernier, en tant que pouvoir suprême de l'Église, avait l'obligation de s'assurer que tous les individus et toutes les institutions sous son autorité respectaient les articles de la Convention.

Il est tout de même curieux, c'est le moins qu'on puisse dire, de souligner qu'une institution transfrontalière qui se prétend huissier de la vérité absolue se complaise dans le déni de réalité. *Tu ne mentiras point…*

ABOLITION DE L'ATTENTE À L'HÔPITAL

Viser l'utopie

Dans les hôpitaux québécois, la portion «urgence» a depuis longtemps pris une signification oxymorique. Alors que le mot «patient», lui, a un sens fort. Le contribuable paie de lourds impôts au Québec, une bonne partie servant à financer le système de santé. Mais lorsqu'il se présente à l'«urgence», le plus souvent il poireaute durant 17 heures 30 (la moyenne, selon les dernières données) avant de voir un médecin. Nous n'en avons tout simplement pas pour notre argent.

Alors, quand l'Hôpital général juif (HGJ), à Montréal, a promis mardi que, dans sa nouvelle urgence rénovée et repensée, on n'attendrait pas plus que 20 minutes, plusieurs se sont montrés sceptiques, selon ce qu'a rapporté notre collègue Amélie Daoust-Boisvert. Mais le chef des urgences, Marc Afilalo, s'est voulu formel : *«On se commet pour ne jamais faire attendre les patients.»* Voilà une belle utopie : que le mot «patient» devienne oxymorique.

ANTOINE ROBITAILLE

Telle que présentée mardi, la révolution des urgences de l'HGJ peut ranimer l'espoir des Québécois. En cette matière, ils ont de quoi être désabusés. Tant d'élections se sont faites sur la santé, les urgences. Pensons à Jean Charest et Philippe Couillard en 2003 ! En 2011, ce dernier avait platement reconnu son échec. Les deux autres chefs (Marois et Legault) ont aussi été ministres de la Santé, avec des résultats à l'avenant. Dans les élections qui se profilent, les Québécois devraient se montrer sceptiques devant toute promesse en ces domaines.

Peut-être que les solutions viendront plutôt des expériences comme celle de l'HGJ. L'urgence, qui ouvrira ses portes le 16 février, est dénuée de salle d'attente ; elle est divisée en cinq zones distinctes. L'objectif sera *«d'envoyer immédiatement le patient au bon endroit»*. Le mot «immédiatement» apparaît ici révolutionnaire. Trop souvent, dans nos salles d'urgence, le personnel et les médecins semblent peu empressés.

Paradoxalement, si elle atteint son but, l'urgence du HGJ sera victime de son succès : tout le monde s'y précipitant, elle se trouvera vite engorgée. Si jamais le HGJ a trouvé la vraie clé de l'abolition de l'attente, il faudra rapidement que son modèle soit exporté dans les autres hôpitaux.

Et s'il manque de sous ? On devrait songer à en récupérer dans les hautes sphères de certains hôpitaux où les augmentations salariales sont parfois franchement scandaleuses. *Le Journal de Québec* révélait hier qu'au CHUQ, de 2010 à 2012, la rémunération des cadres a fait un bond de 55 %. Les primes ? En croissance de 135 %. De tels abus ont de quoi nous rendre malades.

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 › FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

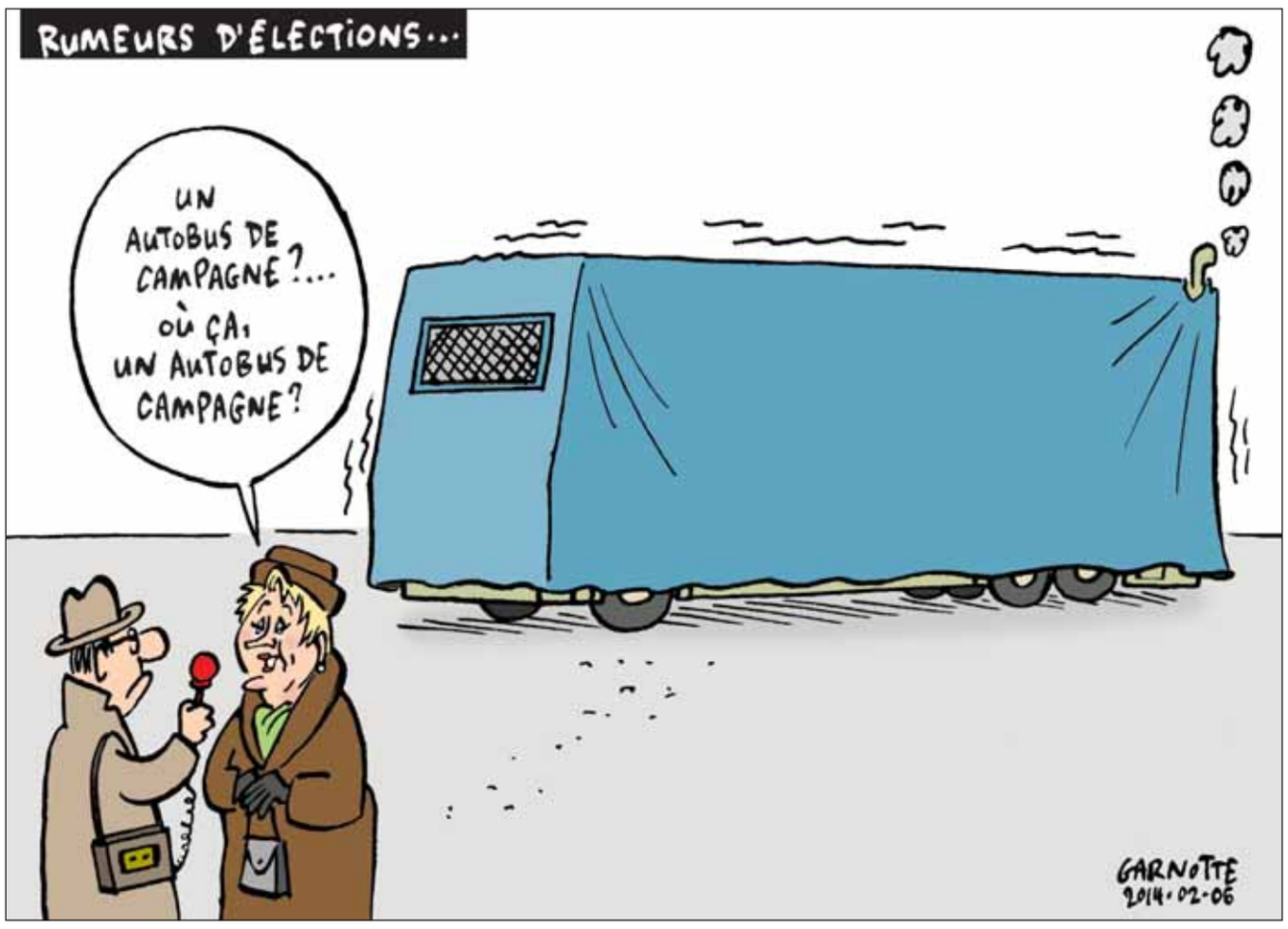

LETTRES

Le projet de loi 60 cité en exemple

En tant que citoyen «ordinaire», un argument retient mon attention dans les commentaires entendus à la commission parlementaire sur le projet de loi 60, à savoir l'absence de données probantes au soutien des mesures de restriction de la liberté de religion.

Pourtant, pas très loin de chez nous, à savoir dans deux universités canadiennes, il semble que les *«données probantes»* commencent à émerger, certes de façon sporadique, mais tout de même avec acuité quant aux conséquences qu'elles engendrent, en particulier sur la ségrégation pernicieuse entre les hommes et les femmes.

Il en est ainsi des révélations du professeur Paul Greyson qui propose de se référer au projet de loi 60 dans son argumentaire en faveur d'une mesure législative valable pour contrer le type de problème qu'il soulève concernant son refus d'accepter la demande d'un étudiant d'être exempté d'un travail de groupe pour ne pas côtoyer des femmes.

En saine gestion, j'ai toujours cru qu'il était plus facile de gérer un problème en état de contrôle qu'en état de crise. Et, pour ce faire, il est préférable d'installer des «gicleurs» pour prévenir les risques de «propagation d'incendie» au lieu de faire venir les «pompiers» pour tenter d'éteindre le «foyer d'incendie».

Henri Marineau
Québec, le 4 février 2014

Pauvre et âgé

Avec une pension de vieillesse et un supplément de revenu fédéral aussi ridicules, on méprise nos vieux. Quels choix ont les personnes âgées quand vient le temps de se loger, de se nourrir avec pareil montant ? Aucun. Ils prennent ce qu'ils peuvent.

Je me suis occupé de ma mère et de ma belle-mère, ainsi que de trois oncles de ma femme, sans enfants. Tous n'avaient que de modestes revenus. Une chance pour eux que nous avons pu les accueillir pendant leurs vieux jours, car je ne sais pas comment ils auraient fait avec de pareils revenus. Çà, c'est le véritable scandale. Sommes-nous une société si pauvre pour ne pas rehausser, de façon substantielle, les pensions de nos aînés ? Je ne le crois pas.

Louis Cossette
Le 31 janvier 2014

Alain, la fusée…

Alain n'était pas un itinérant. Il vivait l'itinérance.

Alain n'était pas un schizophrène. La schizophrénie l'habitait.

Schizophrénie et itinérance, deux mots qui semblent résumer un homme.

Alain, c'est un gars qui il y a 12 ans est arrivé sur un terrain : *«Je cours vite et j'aimerais jouer au rugby»*, nous a-t-il dit.

Il a joué.

Il a joué à ce sport qui exige tant d'engagement physique, tant de solidarité, tant de courage, tant de liens avec les autres. C'est vrai qu'il courait vite, le Alain. Et quand il avait un ballon, toutes les défenses adverses étaient en panique… et nous avec. Comment ferions-nous pour arriver à le suivre pour qu'il puisse nous faire une passe ou pour l'aider ? C'est qu'avec ses grandes jambes, il fallait partir la veille au soir pour être sûr de se retrouver à ses côtés au cœur du combat.

Alain, c'était aussi une accolade généreuse, sincère. Un regard doux, un massothérapeute qui j'en suis sûr était dans le don de soi. C'était quelques croisements en de trop rares occasions au coin d'une rue de Montréal. Et toujours ses grands bras qui t'enveloppaient, ce parler doux, cette attention pour toi. Les solidarités se créent sur les terrains de sport et les solitudes en dehors, dit-on.

En repensant à Alain, le feu follet du pré, je ne peux que constater le gâchis. Les femmes et les hommes qui jouent au rugby s'enorgueillissent du lien fraternel qui nous unit. Et ils ont raison. Et pourtant. Nous n'avons rien su ni rien vu.

La vie court, et nous avec. Et Alain est encore devant à affoler les défenses. Une fois de trop, faut croire. Comme société, nous n'avons pas réussi à lui offrir le soutien que l'on sait si capital dans les jeux collectifs.

Bang. Bang. Bang. Bang.

Alain était un feu follet.

Luk Parlavecchio
Le 5 février 2014

LIBRE OPINION

Une Fête des neiges sans bon sens ?

ÉRIC BOUCHARD
Longueuil

Dimanche, nous étions parmi les premiers arrivés à 10 h pour fêter en famille l'hiver québécois à Montréal. À notre sortie du métro, nous sommes accueillis par des animateurs de foule déguisés pour le plaisir de nos tout-petits. L'animation est dans un genre de bilingue avec un accent franchouillard. *Bienvenue à Montréal/Welcome in Montreal, Bonjour/Hi !* On se croyait dans une boutique de la rue Sainte-Catherine. Les oreilles me frisent, mais je me dis que je dois faire preuve d'ouverture d'esprit, car il faut bien faire plaisir aux touristes et à tous ces immigrants qui ne comprennent pas le français. C'est la fête pour tous, pas juste celle des francophones !

Dix minutes plus tard, nous arrivons au centre du site où se trouvent la billetterie, la grande roue, la tyrolienne familiale et les glissades. Je peine à entendre le préposé à la billetterie, car la musique du site est d'une puissance digne des partys raves et des concerts rock auxquels j'ai assisté à une époque pas si lointaine. Où sont les chansons pour enfants chantées à des décibels acceptables pour des petits ? Pas de comptines de Gilles Vigneault, de Carmen Campagne ou de Shilvi, ni de musique de *Casse-noisette* pour nos petits ! Que du boum boum !

Je me dis que CKOI ou NRJ doivent être les commanditaires de l'événement et que cela explique le choix musical. Encore une fois, je me répète que je dois être ouvert d'esprit et qu'il est normal qu'un commanditaire impose sa musique si ce dernier finance un événement qui donne à Montréal un rayonnement international, qui est bon pour l'économie et qui réunit les Montréalais de toutes origines. Cependant, au bout de 20 minutes, je m'aperçois qu'aucune chanson en français n'a été jouée et que toute cette musique festive provient des ondes du 92,5 FM *The beat of Montreal*, car je finis par entendre l'animateur et des publicités en anglais. *Exit* Marie-Mai, Valérie Carpentier, Cœur de Pirate, Alex Nevsky, Les Trois Accords et plusieurs autres artistes francophones ! Pire, on se fait imposer de l'animation radiophonique unilingue anglaise à Montréal. Ce sera ainsi jusqu'à mon départ à 13 h 30. Personne de la direction ne viendra corriger le tir. Cela semble relever de la normalité pour eux.

Je parle trois langues et en comprends une quatrième. Je suis pour une diversité musicale où il y a une place pour la musique anglophone. Je suis surtout un francophone qui a beaucoup voyagé, qui est du XXIe siècle et qui croit dans la diversité culturelle et linguistique du monde. À mes yeux, l'uniformisation et la fermeture vers une culture musicale unique font montre d'une «waltdisneysation» de la Fête des neiges par la direction et les membres du conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau. Ces grands décideurs payés substantiellement avec nos impôts semblent être tous francophones si on se fie au site Internet de la société. On ne peut donc pas dire qu'ils ignorent l'importance de donner un visage français à cette fête à laquelle des milliers d'immigrants participent. Pour ces derniers, le message qui leur est envoyé est que lorsqu'on veut avoir du plaisir et festoyer, cela doit se passer en anglais ! Idem pour nos enfants. Le français, c'est folklorique !

Mais cette fête, pour qui est-elle ? Les touristes, les anglophones de Montréal et les allophones qui ne comprennent pas le français, la jeunesse, qui aiment depuis toujours les succès musicaux américains ? Il est temps d'ouvrir tout ce beau monde à une culture musicale riche et internationale, mais, pour cela, il faudrait leur en donner l'occasion. Stromae, les Cowboys Fringants et Marie-Mai remplissent le Centre Bell tout autant que Bruno Mars.

Avant même la question linguistique, cette fête n'est-elle pas pour les enfants ? Je doute qu'ils soient le public cible du 92,5 FM ou de CKOI. Quel est le sens de cette fête ? J'en suis ressorti avec la désagréable sensation que pour la Société, il faille faire de l'animation à tout rompre sans but précis, sans quoi les clients pourraient s'ennuyer et partir pour un autre lieu festif concurrent qui n'a pas de bon sens !

IDÉES

COMMISSION CHARBONNEAU

Donnons le temps au temps

Il faut être patient, car pour les commissaires, expliquer comment la corruption et la collusion se sont maintenues ne se fera pas en criant ciseaux

ANDRÉ BOURQUE
Lévis

Contrairement à plusieurs, le rapport d'étape de la commission Charbonneau ne m'a pas déçu. Comme c'est le cas pour la rédactrice en chef du *Devoir* Josée Boileau, dans son éditorial du 29 janvier, il m'a plutôt rassuré.

En effet, je ne suis pas de ceux qui espèrent de cette commission une réponse anecdotique à propos de qui a corrompu qui et combien de fois ces dernières années, ni des propositions qui seraient *«une succession de remèdes ponctuels»*. Je suis plutôt de ceux qui espèrent une réponse systémique sur les *«causes à l'origine des phénomènes que la Commission a le mandat d'examiner»*, comme il est justement mentionné dans son rapport.

Or, mon expérience professionnelle des 45 dernières années m'a enseigné qu'il faut mettre du temps pour collecter des données qui sont suffisantes et probantes à propos de la mécanique complexe d'un système sociopolitique, ainsi que pour réfléchir sur les causes de l'existence d'un tel système. Il est donc rassurant de constater, à la lumière du rapport de la Commission, que le méticuleux travail d'enquête qu'elle réalise ne vise pas à dresser la liste exhaustive des fautifs (ce qui est plus du ressort d'une enquête de police), mais plutôt à documenter suffisamment de cas concrets pour qu'ils soient représentatifs *«des phénomènes à examiner»*, et que cette phase d'enquête sera suivie *«d'une réflexion complexe qui va au-delà de ce que les témoins fournissent comme explications à leur comportement»*.

Il est aussi rassurant de constater que vous, du *Devoir*, avez la même perspective, ce qui nous permet d'espérer que vous réussirez à convaincre la Commission à poursuivre dans cette voie.

J'aimerais cependant ajouter à ce que Mme Boileau écrivait à la fin de son éditorial sur la nécessité de *«comprendre pourquoi on en est arrivé là»*. Car une telle attente s'appuie sur la perception que nous n'étions pas là dans le passé, mais que quelque chose a dérapé ces dernières années à notre insu, et que l'*«on en est arrivé là»* assez récemment.

Or, notre histoire nous enseigne tout le contraire: la collusion et la corruption font partie de nos pratiques de gouvernance depuis au moins 1885, date de la première enquête publique sur la corruption de l'histoire du Québec (la commission Desjardins) qui a été créée sur une allégation de corruption qui impliquait nul autre que le premier ministre de l'époque. Depuis lors, ce ne sont pas cinq ou six, mais des dizaines de commissions d'enquête qui se sont succédé sur la corruption au Québec, que ce soit dans l'ordre municipal ou provincial, tellement la corruption y était répandue. Elle était non seulement très répandue; elle aussi était très bien connue et totalement prévisible: tout le monde s'attendait à ce que les entrepreneurs réputés «rouges» perdent leurs contrats au bénéfice d'entrepreneurs réputés «bleus» après une élection qui voyait le parti «bleu» prendre le pouvoir, et vice versa. Et tout le monde savait qu'il en allait de même pour les emplois dans la fonction publique. Or, il arrivait effectivement ce que tout le monde prévoyait. Ces pratiques étaient donc systémiques et, pour reprendre l'expression de Mme Boileau, *«nous en étions là»* depuis un bon moment quand a débuté la Révolution tranquille des années 1960!

Les témoignages à la commission Charbonneau constituent une douloureuse prise de conscience

Pourquoi est-ce que je mentionne la Révolution tranquille? Parce qu'elle a donné à plusieurs l'espoir que cette détestable pratique patrimoniale pouvait cesser, et que le système de valeurs qui le nourrissait pouvait changer. Et plusieurs ont commencé à y croire entre autres choses à la suite des déclarations politiques de lutte contre la corruption, à la syndicalisation du secteur public, aux commissions d'enquête des années 1960 (la commission Salvas en 1963 et la commission Sylvestre en 1965, pour n'en nommer que quelques-unes), et au système d'appel d'offres pour les contrats de construction. Bien sûr, les gens n'étaient pas assez naïfs pour croire que ces pratiques disparaîtraient complètement, mais au moins ils avaient l'impression qu'elles cessaient d'être systémiques pour devenir anecdotiques. Dans ce contexte, les commissions d'enquête des années 1970 et suivantes (la CECO, la commission Cliche, etc.) étaient perçues par plusieurs comme des exercices devant produire des remèdes ponctuels à des erreurs de parcours.

Pour toutes ces personnes, les témoignages à la commission Charbonneau constituent une douloureuse prise de conscience, une sorte de retour à la réalité. On y voit et entend des témoins raconter comment ils se sont fait initier à des pratiques qui étaient en place chez leurs employeurs longtemps avant leur embauche dans les années 1980 ou 1990, on les entend nous dire que *«c'est comme ça que ça marche depuis les années 1960»*, et on les voit s'étonner de notre désapprobation, l'air de penser: *«Mais dans quel monde d'illusions avez-vous vécu, bandes de caves!»* Bref, le «business» semble avoir été *«as usual»* depuis toujours, et aussi systémique qu'avant, mais en plus occulte.

ALAIN RENAUD ARCHIVES LE DEVOIR

Les commissions d'enquête des années 1970 et suivantes, dont la commission Cliche, étaient perçues par plusieurs comme des exercices devant produire des remèdes ponctuels à des erreurs de parcours. Ci-dessus, le juge Robert Cliche siège avec l'ex-premier ministre et avocat Brian Mulroney.

Réflexion complexe

Dans ces circonstances, je me réjouis des orientations de la commission Charbonneau, et je souhaite qu'elle nous explique non pas «pourquoi on en est arrivé là», mais plutôt comment il se fait que nous y soyons encore! C'est-à-dire: comment ce système de collusion et de corruption a-t-il réussi à se maintenir, à se reproduire et même à croître durant toutes ces années, malgré les mesures de correction prises depuis les années 1960 et les commissions d'enquête qui se sont tenues depuis? Répondre à cette question simple demande une *«réflexion complexe»* qui ne devrait pas être le fait de gens de loi seulement, mais aussi de gens capables de comprendre les systèmes sociaux, les systèmes d'économie-politique, et même les systèmes de pensée (et de valeurs, puisque ce sujet est à l'ordre du jour!) à la base de ce système de corruption en vigueur au Québec depuis au moins 150 ans. Et cela demandera, bien sûr, le temps qu'il faut.

À propos des malaises de l'ex-juge L'Heureux-Dubé

MARIE-JOSÉ BROSSARD
Montréal

L'ex-juge Claire L'Heureux-Dubé a affirmé dans un entretien avec Marco Bélair-Cirino du *Devoir* qu'à la suite d'une marche ardue vers l'égalité, plusieurs femmes ressentent aujourd'hui un malaise profond par rapport à des manifestations de coutumes venant d'ailleurs qui offusquent leur vision d'égalité…

Nous sommes en droit de nous interroger sur le bien-fondé et l'actualité de cette affirmation qui comporte deux aspects.

L'égalité entre les hommes et les femmes étant déjà reconnue dans la Charte des droits et dans le Code du travail, on peut penser que Mme L'Heureux-Dubé se réfère à une lutte des femmes contre l'Église catholique qui remonte aux années 50-60 et qui était sans doute plus acerbe à Québec, dont elle est originaire, qu'à Montréal. Nous sommes en 2014 et cette lutte des femmes contre l'Église a maintenant revêtu une forme très différente d'affirmation de soi. Mme L'Heureux-Dubé se trompe donc en se référant au contexte social spécifique du Québec, en voulant faire un lien avec la Révolution tranquille. Il s'agit là d'un autre repli sur soi, sur un passé qui est révolu par définition, et sur le passé d'une femme de 86 ans qui considère que ce qu'elle a été doit toujours être. Nous voilà donc pris entre des féministes offusquées et des femmes voilées qui seraient non émancipées selon Mme L'Heureux-Dubé. La femme offusquée n'a pas davantage de valeur que la femme voilée et je ne me reconnais pas le droit de discriminer une en faveur de l'autre. Parce qu'elle a été militante féministe dans sa jeunesse, Mme L'Heureux-Dubé se donne une supériorité culturelle à laquelle démocratiquement elle n'a pas droit.

Aussi, on peut penser que, lorsque Claire L'Heureux-Dubé parle d'un malaise face à des manifestations de coutumes venant d'ailleurs et dit qu'il faudrait les abolir parce qu'elles nuiraient à l'identité québécoise, il s'agit en fait d'un reflet d'un sentiment xénophobe et de crainte devant un changement d'habitudes et de relations sociales modifiées. Une coutume venue d'ailleurs a-t-elle moins de valeur qu'une coutume née ici? Sur quelles bases parle-t-elle de coutumes plutôt que de préceptes? A-t-elle quelqu'expertise en matière de religion islamique ou se fie-t-elle tout simplement à quelques amies musulmanes modérées ou ex-musulmanes de son milieu? Quelle est l'expertise de Mme L'Heureux-Dubé en matière de métissage culturel ou social? Quels sont les faits sur lesquels elle base son jugement?

L'ex-juge Claire L'Heureux-Dubé me semble incapable de s'adapter à une situation nouvelle et de réfléchir selon celle-ci. On pourrait même se risquer à dire qu'elle nous fait la démonstration que, même sans signe religieux ostentatoire, un juge peut avoir des préjugés qui l'influencent ou le font errer quand il prend ses décisions.

LA RÉPLIQUE › CHARTE DE LA LAÏCITÉ

Les jeunes sont présents dans le débat

BRICE DANSEREAU-OLIVIER
Secrétaire de Québec inclusif et souverainiste

Le *Devoir* publiait récemment un dossier sur *«les jeunes et la charte de la laïcité»*. La seule lecture des titres de certains des articles qui le composent — *«Les jeunes intimidés par le débat»*, *«Un débat qui ne leur appartient pas»*, *«Une question qui agace»* — a suffi à me faire dresser les cheveux sur la tête.

Les jeunes absents du débat sur la charte de la laïcité?

Il est vrai que les jeunes ont souvent bien de la difficulté à se faire entendre en politique. Mais c'est loin d'être par désengagement ou par désintérêt. Le vieillissement de la population et la baisse du taux de natalité tendent à priver les jeunes du pouvoir politique que leur poids démographique leur conférait historiquement. À cela s'ajoute le fait que les jeunes n'ont pas facilement accès aux tribunes publiques traditionnelles.

LE DÉCLENCHEUR

«Près de deux ans plus tard, cette jeunesse, qui a contribué à la chute du Parti libéral et préparé la voie aux péquistes, est rentrée en classe. Et le débat sur la charte de la laïcité, sur laquelle table le nouveau gouvernement élu, est loin d'autant déchaîner les passions. Où sont les jeunes?» — «Un débat qui ne leur appartient pas», Lisa-Marie Gervais, *Le Devoir*, 1er février 2014

Combien de chroniqueurs jouissant d'une tribune dans les grands médias ont moins de 30 ans? Une poignée.

Combien d'organismes de la société civile, qu'il s'agisse de syndicats, de groupes communautaires ou d'associations citoyennes comptent des jeunes parmi leurs têtes d'affiche? Ils se comptent sur les doigts d'une main.

Ailleurs que dans leurs ailes jeunesse trop souvent muselées (on se souviendra du cas des jeunes péquistes lors du Sommet sur l'éducation supérieure), les partis politiques font bien peu de place aux jeunes dans leurs rangs. Et ce n'est certainement pas la présence à l'Assemblée Nationale de Léo Bureau-Blouin, qualifié à la blague de «jeune le plus vieux du Québec» lors du *Bye Bye* 2012, qui aide à modifier cette perception.

Et pourtant…

Et pourtant, les jeunes ont été plus que présents tout au long de cet interminable débat. L'organisme Québec inclusif, créé dans la foulée de l'engouement autour du *Manifeste pour un Québec inclusif*, où je m'engage actuellement à titre de secrétaire, a réussi à occuper un espace médiatique non négligeable, et ce, malgré des moyens extrêmement limités.

Tout ceci est rendu possible grâce à la direction d'un conseil d'administration dynamique dont la moyenne d'âge est d'environ 25 ans et au dévouement d'une équipe de bénévoles dont beaucoup sont dans la jeune vingtaine.

De la même manière, en réponse à la sortie hyper médiatisée des Janette (ce collectif de femmes réunies autour de Janette Bertrand), qui se sont prononcées pour la charte de la laïcité, de jeunes femmes exceptionnelles, notamment Dalila Awada et Aurélie Lanctôt, se sont levées pour opposer leur vision du féminisme à celle de leurs aînées.

Avec aplomb, sans peur ni complexes, elles ont exposé leur vision d'un féminisme moderne et inclusif.

Quand M. Nadeau-Dubois affirme que *«les jeunes sont intimidés»*, on se demande bien à quoi il fait référence.

Il suffit de tendre l'oreille

Même s'il est vrai qu'ils sont peu à s'exprimer sur la place publique, faute de tribunes, il est faux de croire que les jeunes ne se sont pas appropriés le débat.

À preuve, c'est dans les tranches d'âge des 18-24 ans et des 25-34 ans que les appuis au projet de loi 60 sont les plus faibles, et ce, de manière persistante depuis le début du débat.

Le dernier sondage Léger-Marketing démontre également une tendance qui devrait inquiéter au plus haut point les stratèges du Parti québécois. S'il est vrai que les péquistes sont en terrain majoritaire pour la première fois depuis des mois, et qu'ils progressent au sein de l'électorat plus âgé, les jeunes, un électorat traditionnellement plus favorable au Parti québécois, ne cesse de s'en distancier. Un phénomène qui est sans nul doute l'expression d'une jeunesse qui se reconnaît de moins en moins dans les valeurs véhiculées par le PQ.

Les faits sont là, la jeunesse parle, se mobilise, elle s'exprime sur le sujet. Avant d'affirmer que le débat ne leur appartient pas et qu'ils sont intimidés par la question, encore faudrait-il faire l'effort de les écouter.

À moins, bien sûr, que le véritable problème soit qu'on ne veuille pas entendre ce qu'ils ont à dire…

L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille *(éditorialiste, responsable de la page Idées)*, Jacques Nadeau *(photographe)*, Michel Garneau *(caricaturiste)*; **information générale :** Isabelle Paré (*chef de division*), Caroline Montpetit *(affaires sociales)*, Lisa-Marie Gervais *(éducation)*, Alexandre Shields *(environnement)*, Amélie Daoust-Boisvert *(santé)*, Pauline Gravel *(sciences)*, Fabien Deglise *(société)*, Jean Dion *(sports)*, Mélanie Loisel et Karl Rettino-Parazelli (reporters); **information politique** : Marco Fortier (chef de division), Michel David *(chroniqueur)*, Hélène Buzzetti et Marie Vastel *(correspondantes parlementaires à Ottawa)*, Robert Dutrisac et Jessica Nadeau *(correspondants parlementaires à Québec)*, Jeanne Corriveau et Brian Myles *(affaires municipales, Montréal)*, Isabelle Porter *(affaires municipales, Québec)*, Guillaume Bourgault-Côté *(reporter)*; **information culturelle** : Catherine Lalonde *(responsable du cahier Livres)*, Odile Tremblay *(cinéma)*, Stéphane Baillargeon *(médias)*, Frédérique Doyon et François Lévesque *(reporters)*, Julie Carpentier *(pupitre)*; **information économique** : Gérard Bérubé *(chef de division)*, Marco Bélair-Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (*reporters*), Gérald Dallaire (pupitre) ; **information internationale** : Serge Truffaut *(éditorialiste)*, Claude Lévesque et Guy Taillefer *(reporters)*, Jean-Pierre Legault *(pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives)*; **section art de vivre:** Diane Précourt *(responsable des cahiers Week-end et Plaisirs)*, Émilie Folie-Boivin et Louis Gagné (*pupitre*) ; **équipe internet:** Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papineau, *(pupitre)*, Sophie Chartier et Geneviève Tremblay *(assistantes)* ; **correction :** Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant ; **soutien à la rédaction:** Amélie Gaudreau *(secrétaire)*; Florence Ferraris *(commis)*. **DOCUMENTATION** Gilles Paré *(directeur)*, Manon Derome *(Montréal)*, Monique Bhérer *(Ottawa)*, Dave Noël *(Québec)*. **PUBLICITÉ** Elyes Ben M'rad, Claire Breton (*superviseure*), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (*par intérim*), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville *(publicitaires)*, Sylvie Laporte *(avis légaux)*, Amélie Maltais, (*coordonnatrice*), Élise Girard *(secrétaire)*. **PRODUCTION** Olivier Zuida *(directeur adjoint)*, Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis. **INFORMATIQUE** Yanick Martel *(administrateur web)*, Imane Boudhar *(analyste programmeur)*, Hansel Matthews *(technicien informatique)*. **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Geneviève O'Meara *(coordonnatrice des communications et de la promotion)*, Maxim-Olivier Leclerc *(coordonnateur du service à la clientèle)*, Manon Blanchette, Danielle Cantara, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova *(reponsable des services comptables)*, Claudette Béliveau *(adjointe administrative)*, Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

SOUVERAINETÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Pour Pauline Marois, le chef libéral Philippe Couillard *«vasouille»* non seulement sur la charte des valeurs, mais sur l'avenir du Québec. Elle a accusé Philippe Couillard de vouloir signer la Constitution de 1982 sans poser de conditions et sans consulter la population par voie de référendum. *«Signer cette Constitution qui nous a été imposée sans même que les Québécois aient été consultés, ce serait une décision grave qui engagerait l'avenir de notre nation pour longtemps»*, juge la chef péquiste.

«Je ne peux pas imaginer qu'il [Philippe Couillard] *va se lancer en campagne électorale sans nous dire clairement quelles sont ses intentions. Les libéraux aiment répéter que nous menaçons de tenir un référendum, comme s'il ne fallait surtout pas consulter démocratiquement les citoyens.»*

«Moi, je dis que Philippe Couillard menace de ne pas consulter les Québécois», a-t-elle ajouté.

Pauline Marois a dit craindre que Philippe Couillard, qui estime que le Québec ne peut se distinguer en Amérique du Nord en adoptant une charte de la laïcité, rejette la notion de société distincte, un *«minimum»* que Robert Bourassa avait exigé.

> **« *Pour moi, c'est clair: la seule voie qui assure l'avenir du français, c'est celle d'un pays, d'un pays francophone en Amérique* »**
>
> **Pauline Marois**

«Il faut examiner chacune de ces options. Quel statut nous permettra de préserver notre langue sur une période de 10, 20 ou 50 ans? Celui de province canadienne ou celui de pays? Pour moi, c'est clair: la seule voie qui assure l'avenir du français, c'est celle d'un pays, d'un pays francophone en Amérique», a-t-elle poursuivi.

Élections

En outre, Pauline Marois a fait porter la responsabilité du déclenchement des prochaines élections à Philippe Couillard et au chef de la Coalition avenir Québec, François Legault. *«MM. Legault et Couillard ont déclaré qu'ils étaient prêts à nous précipiter en campagne électorale en votant contre le budget. S'ils ne reculent pas, il reviendra aux électeurs de trancher»*, a-t-elle dit.

La chef péquiste s'est dite persuadée que les Québécois, *«entre l'austérité et la prospérité, ils vont choisir la prospérité»*.

En insistant sur le retour à l'équilibre budgétaire dès l'an prochain plutôt qu'en 2015-2016, les chefs libéral et caquiste préconisent des compressions qui nuiront à la croissance économique, estime-t-elle. *«Si on écoutait les chefs de l'opposition, il faudrait hausser les taxes ou faire des compressions très douloureuses de près de 2 milliards de dollars. Des compressions, ça veut dire moins d'activité économique, moins d'emplois et, au bout du compte, moins de revenus pour l'État»*, a soutenu Pauline Marois.

«Notre objectif est clair: nous voulons que les Québécois soient plus riches, individuellement et collectivement», a déclaré la chef, misant sur une politique économique *«volontariste»*.

Le Devoir

Lire aussi › Les bouées de sauvetage. Une chronique de Michel David. ***Page A 3***

Lire aussi › Québec pourrait déclencher des élections avant le dépôt du budget. ***Page A 3***

BOISÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Dans ce dossier, le ministère de la Culture s'est toujours défendu en disant que la majorité des arbres seraient sauvés ou déplacés. Le ministre de la Culture Maka Kotto a aussi fait valoir qu'il fallait respecter les droits des propriétaires qui avaient acquis ces terrains et obtenu des autorisations du ministère. Des sources ont également fait valoir que le ministère craignait d'éventuelles poursuites de la part du promoteur.

Or le collectif d'experts ne croit pas que la majorité des arbres survivront à l'exercice. *«Ces arbres ne pourront en aucun cas être déplacés»*, avancent-ils.

«De par sa faible profondeur actuelle, tout rétrécissement du boisé entraînera une altération grave et définitive du paysage historique de l'endroit, en enclavant un des plus anciens cimetières-jardins du Québec.»

Les sociétés d'histoires mécontentes elles aussi

Le nom «Woodfield» tire son nom de la villa anglaise du même nom qui s'y trouvait au XIXe siècle. Mais les origines du site remontent au début du XVIIIe siècle puisque c'est à cet endroit que se trouvait la première grande résidence d'été des évêques sous le régime français.

Le secteur de Sillery est bordé d'une série de grands terrains ayant appartenu pour la plupart à d'anciennes communautés religieuses, ce qui a permis de les préserver. Or avec les années, ces communautés ont cherché à s'en départir, ce qui n'a pas manqué de créer des tensions entre défenseurs du patrimoine, promoteurs et milieux politiques.

Pendant la campagne électorale, le Parti québécois s'était engagé à s'attaquer au problème, ce qui a mené après l'élection à l'annonce d'une consultation publique. L'exercice a été mené l'an dernier par un groupe d'experts indépendants, le Conseil du patrimoine culturel.

Puis avant Noël, le ministre Kotto a annoncé qu'il entendait protéger une grande partie des terrains en question, mais que le projet Woodfield irait de l'avant moyennant quelques conditions.

RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Le secteur de Sillery est bordé par une série de grands terrains ayant appartenu pour la plupart à d'anciennes communautés religieuses, ce qui a permis de les préserver.

Le Devoir révélait ensuite qu'une entente définitive avait été conclue pour Woodfield et que le projet était officiellement autorisé. Or deux semaines plus tard, on apprenait que le Conseil du patrimoine avait recommandé le rejet du projet au nom de la protection du boisé.

L'intervention des experts en foresterie s'ajoute à celle de la Fédération des sociétés d'histoire la semaine dernière. *«Il nous paraît singulier que dans le dossier du boisé Woodfield, le ministre Kotto ait mis de côté son rôle de gardien des splendeurs du patrimoine québécois afin de ne pas nuire à un promoteur»*, écrivaient-ils le 28 janvier. Selon eux, la poursuite du projet envoie un *«très mauvais signal»* pour les autres sites classés du Québec.

«La consultation publique concernant le site patrimonial de Trois-Rivières qui débute ces jours-ci sera-t-elle un exercice futile? demandaient-ils. *Faudra-t-il une mobilisation nationale pour sauver ce site unique* [...] *de tout développement sauvage, au profit d'intérêts privés?»*

Le Devoir

À lire › La lettre des 34 experts en foresterie est publiée sur **LeDevoir.com**

VATICAN

SUITE DE LA PAGE 1

pendant pas un caractère contraignant. L'ONU demande plutôt au Vatican de les adopter et de lui faire rapport d'ici 2017. Le Vatican a soumis son plus récent rapport avec 14 ans de retard.

Des faits «déformés»

Dans sa première réaction par voie de communiqué, le Saint-Siège a *«pris acte des observations finales»* de l'ONU concernant les sévices pédophiles, qu'il examinera *«avec attention»*.

«On dirait quasiment que le rapport était rédigé à l'avance, avant la rencontre avec la délégation du Saint-Siège», s'est toutefois insurgé Mgr Silvano Tomasi, un observateur permanent du Vatican aux Nations unies, dans une entrevue accordée à Radio Vatican.

«Le document [de l'ONU] *ne semble pas à jour»*, a ajouté le prélat, avant de détailler les mesures prises par l'Église catholique contre ces agressions. *«C'est une question de faits, d'évidence, qui ne peuvent pas être déformés!»*, ajoute-t-il. Des documents dévoilés récemment ont par exemple permis d'apprendre qu'entre 2008 et 2012, le Vatican a renvoyé près de 600 prêtres soupçonnés d'avoir agressé des enfants.

Le numéro deux du Vatican, le secrétaire d'État Pietro Parolin, s'est montré plus nuancé. *«Il y aura une réponse articulée de notre part, mais nous ne pouvons que répéter notre volonté de remplir les exigences de la commission et de la convention»* des droits de l'enfant, a-t-il souligné depuis Venise.

Pour sa part, le porte-parole du Vatican, le père Federico Lombardi, a promis que le Vatican détaillera *«dans les prochains jours ou semaines»* son plan pour lutter contre la pédophilie ainsi que le fonctionnement de la commission créée pour prévenir les agressions. La mise sur pied de cette commission, premier acte concret du pape François dans ce domaine, a été annoncée par le Vatican le 5 décembre.

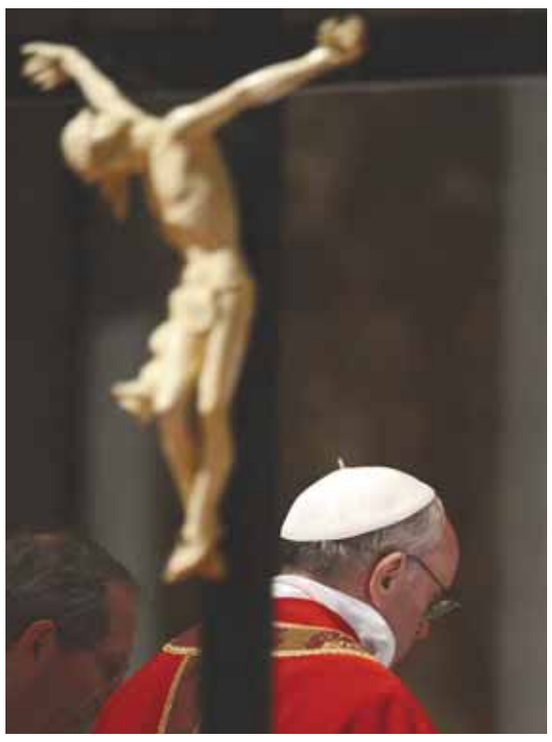

FILIPPO MONTEFORTE AGENCE FRANCE-PRESSE

Le pape François a promis par le passé d'agir avec détermination contre les sévices sexuelles commis par des membres du clergé.

«Nous sommes récompensés de voir que l'ONU a pris la chose aussi sérieusement, a réagi depuis New York la présidente du Réseau de survivants abusés par des prêtres (SNAP), Barbara Blaine. *Plus les organisations internationales et les gouvernements s'impliqueront, plus vite nous pourrons mettre fin aux pratiques du Vatican.»*

Interrogatoire

Le rapport dévoilé mercredi est le fruit du travail de 18 experts indépendants qui se sont penchés sur le respect de la Convention des droits de l'enfant, dont le Vatican est signataire.

Leurs conclusions font suite à l'interrogatoire serré qu'ont dû subir à Genève les représentants du Saint-Siège, le 16 janvier dernier: quelles modifications ont été apportées au code de conduite pour empêcher les sévices sexuels? Quelles sanctions ont été prises contre les membres du clergé ayant eu une conduite inadéquate? Quelles mesures ont été mises de l'avant pour affronter le problème?

À toutes ces questions, les membres du Saint-Siège ont répondu que *«certaines choses doivent être faites différemment»*, mais que *«les prêtres ne sont pas des fonctionnaires du Vatican»*. *«Le suivi des cas individuels est laissé aux églises locales, car c'est là où se trouve le problème»*, avait indiqué à ce moment l'un des membres de la délégation.

Lors de la messe célébrée ce matin-là, le pape François avait admis que les scandales de pédophilie sont *«la honte de l'Église»*.

Avec Le Monde, l'Agence France-Presse et Associated Press
Le Devoir

CHASSE

SUITE DE LA PAGE 1

Le vérificateur général, le directeur général des élections, le commissaire aux langues officielles, le commissaire à l'information, celui à la vie privée, le commissaire au lobbying et les commissaires à l'éthique sont visés par ce projet de loi. Ils regroupent quelques milliers d'employés.

En outre, le projet de loi C-520 prévoit que *«sur demande écrite d'un parlementaire, l'agent du Parlement peut procéder à l'examen de toute allégation selon laquelle une personne travaillant dans son bureau se serait conduite de façon partisane dans l'exercice de ses fonctions et prendre les mesures qu'il estime nécessaires»*. Les résultats de son enquête devront être déposés au Parlement.

Maccarthysme

Le Devoir a contacté quatre anciens agents du Parlement qui sont unanimes dans leur condamnation de ce projet de loi, qu'ils assimilent à une chasse aux sorcières. Ils ont parlé ouvertement, mais ont parfois voulu ajouter des commentaires plus incisifs à condition de ne pas être nommés.

Selon nos informations, les actuels titulaires de ces postes de chien de garde discutent aussi entre eux de ce projet de loi.

L'ancienne vérificatrice générale Sheila Fraser juge le projet de loi *«exagéré»* et *«inquiétant»*, car il laisse sous-entendre qu'il y a un problème de partisanerie chez les agents du Parlement. *«Je trouve toute cette discussion très malsaine et très préoccupante si le public commence à croire que les institutions ne sont pas impartiales dans leurs travaux.»* Ce projet de loi, dit-elle, éveille et alimente cette croyance. *«Ça ne peut que créer l'impression qu'il y a eu des problèmes quelque part.»*

Un autre se veut cinglant. *«Ça revient un peu au style des années 1950 quand M.* [le sénateur républicain Joseph] *McCarthy cherchait les membres du Parti communiste dans la fonction publique»*, lance cet ancien mandarin. *«Va-t-on refuser d'engager quelqu'un qui a déjà été membre d'un parti politique? Parle-t-on seulement des partis politiques fédéraux? Est-on à la chasse aux péquistes? Veut-on débusquer les péquistes qui travaillent pour le gouvernement fédéral? Je trouve cela foncièrement désagréable.»* Selon cette personne, *«si on passait une loi similaire pour les juges, pensez-vous qu'il n'y aurait pas de réactions? C'est du maccarthysme réinventé.»*

> **«Est-on à la chasse aux péquistes? Veut-on débusquer les péquistes qui travaillent pour le gouvernement fédéral?»**

Le prédécesseur de Sheila Fraser, Denis Desautels, se rebiffe lui aussi. Comme tous les autres interrogés, il rappelle que la non-partisanerie est déjà la règle. *«Le bureau doit prendre des mesures pour assurer que les employés respectent les règles, mais afficher cela de façon publique empiète sur la vie privée.»* Il craint que de telles mesures rendent plus difficile le recrutement.

L'ancien commissaire à l'information — et greffier de la Chambre des communes — Robert Marleau est sceptique. *«C'est bizarre. Ce n'est pas un projet de loi qui est en équilibre avec les valeurs de la fonction publique canadienne.»*

Jean-Pierre Kingsley rappelle que lorsqu'il était en poste, il s'assurait que les gens qu'il embauchait n'étaient pas partisans. *«Les agents sensibilisent les personnes qui travaillent pour eux à la nécessité d'être non partisan dans tout ce qu'ils font. Il ne peut pas dire "Moi je suis impartial et le reste de mes employés ne l'est pas". On n'est pas des imbéciles!»* Cependant, comme les autres, il rappelle que *«les employés ont certains droits d'activité politique. C'est un droit constitutionnel!»*

Comme n'importe quel fonctionnaire, les employés des agents ont, selon des paramètres très stricts prévus dans la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, le droit de participer dans une certaine mesure à la vie politique.

Élections Canada

Il est de notoriété publique que le Parti conservateur a une dent contre Élections Canada, qu'il estime partial à son endroit. Encore mardi, lorsqu'il a déposé sa réforme de la Loi électorale, le ministre de la Réforme démocratique, Pierre Poilievre, a dit que *«l'arbitre ne devrait pas porter le chandail d'une équipe»*. Il a justifié ainsi le retrait à Élections Canada de toutes les fonctions d'enquête sur de possibles fraudes électorales.

Le projet de loi, bien qu'émanant d'un député, a reçu l'aval du bureau du premier ministre. Il sera débattu une dernière heure à la Chambre des communes lundi avant d'être envoyé en comité. Ironiquement, son parrain a lui-même été partisan dans le passé... pour le Parti libéral du Canada! Le député torontois a donné de l'argent au PLC et à Michael Ignatieff en 2003, 2006 et 2007, et a été adjoint parlementaire du député libéral Bob Kaplan, rapportait le *Hill Times*. Mark Adler n'a pas répondu à nos demandes d'entrevue.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 Ⓜ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com
sur Facebook et sur Twitter

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. *Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Janvier de Mirabel, division de Quebecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.

Damas rate l'échéance pour l'évacuation de ses **armes chimiques** *Page B 5*

Organon déploie son insaisissable transaction au théâtre *Page B 8*

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Le mot de la fin

GÉRARD BÉRUBÉ

Le FMI conclut une nouvelle fois à la solidité du système actuel d'encadrement et de réglementation des valeurs mobilières, qui repose sur la compétence des provinces. Ce devrait être le mot de la fin dans cette querelle vieille de plus de 30 ans entre le fédéral et les provinces revendiquant leur champ de compétence et défendant leur expertise. Or rien n'est moins sûr avec un gouvernement à Ottawa misant sur une victoire remportée de guerre lasse.

On pouvait lire l'exaspération de l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans sa réaction à la dernière analyse du Fonds monétaire international. Après l'OCDE, puis le changement d'opinion au FMI, après la Cour suprême et ces innombrables études témoignant de la pertinence et de la solidité du système d'encadrement actuel, les partisans d'une agence unique n'ont qu'une prétendue simplicité à opposer à l'efficacité d'un système décentralisé. Un système qui assure cette proximité permettant d'accroître la protection des investisseurs et des épargnants, et respectant l'expertise de chacun.

Cette semaine, dans son rapport sur l'économie canadienne, le FMI reconnaissait la solidité du système actuel. L'institution de Washington maintenait sa position prise en 2008, qui reconnaissait les bienfaits de l'harmonisation pratiquée ici, sous le régime de passeport et sous le chapeau des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Il s'agissait alors d'une volte-face par rapport à sa déclaration de 2004 où elle invitait le Canada à se doter d'une agence unique, par souci de prétendus coûts réglementaires moindres.

Mais entre ces deux années est survenue une crise financière. Là encore, le FMI faisait l'éloge d'un système bancaire canadien figurant parmi les plus développés du monde, soumis à des mesures de contrôle sophistiquées lui permettant de résister à des chocs de natures diverses.

Quant à l'encadrement réglementaire, le FMI se faisait l'apôtre d'un organisme de réglementation unique afin de réduire les coûts, mais remarquait les améliorations apportées au système en place, qui répond aux normes internationales.

Efficacité réglementaire

Avant lui, en 2006, l'OCDE reconnaissait que le système canadien répondait à la principale préoccupation, à savoir que la façon d'organiser la réglementation a moins d'importance que la réglementation elle-même.

Du même souffle, l'OCDE classait le Canada parmi les meilleurs au monde en matière d'efficacité réglementaire et de réglementation favorable au développement du secteur financier.

Et récemment, la Cour suprême concluait à un empiétement sur les compétences provinciales en la matière, laissant cependant une ouverture à un régime coopératif. Ottawa s'est immiscé dans cette brèche, avec l'appui de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Le dépôt du protocole d'entente a toutefois été retardé.

L'AMF applaudissait mercredi aux conclusions du FMI. *«L'analyse du FMI souligne la qualité de l'encadrement et la surveillance prudentielle du secteur financier canadien, son efficacité et son adéquation aux normes et principes établis par les organismes internationaux, bien qu'il formule certaines recommandations pour continuer de nous améliorer, auxquelles nous souscrivons»,* a souligné le p.-d.g. de l'institution, Louis Morisset.

Mais comme pour son prédécesseur Mario Albert, maintenant à la tête d'Investissement Québec, on pouvait ressentir toute son exaspération devant un FMI déclarant toujours un biais favorable au projet fédéral.

«L'Autorité constate que le FMI, malgré qu'il soit moins affirmatif que par le passé, s'invite une nouvelle fois dans le débat de structure d'encadrement en valeurs mobilières plutôt que de s'en tenir aux conclusions objectives de son propre rapport quant aux résultats que procure l'encadrement en place, peut-on lire dans le communiqué.

«Il est surprenant que le FMI se préoccupe encore du débat constitutionnel canadien alors que ce sujet dépasse clairement son mandat d'analyse. Le FMI devrait se limiter à prendre acte que la structure actuellement en place permet au Canada de respecter les plus hauts standards internationaux en ce qui concerne la réglementation des valeurs mobilières.»

Le mot de la fin, disait-on.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Fadi Azouz, le propriétaire du guichet du boulevard Saint-Laurent qui permet d'acheter des bitcoins en échange d'argent comptant.

L'arrivée du bitcoin suscite un appel à la prudence

FRANÇOIS DESJARDINS

Coïncidence ou pas, l'annonce d'un premier guichet Bitcoin à Montréal a été suivie hier d'un avis de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui promet de surveiller l'évolution de cette monnaie virtuelle en sol québécois.

L'arrivée de cette cryptodevise, qui a vécu des moments d'intense volatilité depuis un an et ne fait l'objet d'aucun encadrement formel de la part des banques centrales, survient trois semaines après l'installation d'un appareil semblable dans un pub du marché By à Ottawa. Il y en a deux autres au Canada.

Le guichet permet d'acheter des bitcoins en échange d'argent comptant, transaction à laquelle se greffent des frais d'environ 5%, lesquels pourraient diminuer *«jusqu'à 3%»* au fur et à mesure que les volumes augmentent. L'appareil a été installé à *l'«Ambassade Bitcoin»,* qui se définit comme une *«organisation sans but lucratif qui vise à promouvoir et faciliter l'adoption de bitcoin».*

Invité à réagir à l'avis de l'AMF, le propriétaire du guichet du boulevard Saint-Laurent, Fadi Azouz, dit avoir fait ses devoirs. *«Nous nous conformons à la réglementation, tant celle du Québec que celle chapeautée par le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada»*, a-t-il dit lors d'un entretien.

«Nous avons fait nos vérifications. Nous ne voulons pas de problèmes sur le plan juridique et ne voulons pas faciliter des transactions par des personnes qui voudraient s'en servir à des fins criminelles», a ajouté M. Azouz, dont c'est le premier appareil.

M. Azouz veut en implanter d'autres dans le monde et a dit qu'il est en train d'enregistrer une société nommée Vx5 Technologies.

VOIR PAGE B 2 : **BITCOIN**

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le port de Montréal

Le Port de Montréal se renfloue

ÉRIC DESROSIERS

Le Port de Montréal envisage d'augmenter la capacité de ses infrastructures afin de répondre à l'augmentation du commerce qui viendrait avec l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Europe.

Cet accord *«est le prochain grand bouleversement dans le domaine des échanges commerciaux»*, a déclaré mercredi la présidente-directrice générale de l'Administration portuaire de Montréal, Sylvie Vachon, en marge d'un discours devant le Conseil des relations internationales de Montréal. *«Il est taillé sur mesure pour nous parce qu'on est la porte d'entrée de tous les échanges commerciaux avec l'Europe.»*

Plus de 98% des entreprises québécoises passent par le Port de Montréal dans leurs échanges avec le marché européen, a-t-elle rappelé devant les quelque 300 personnes venues l'entendre. La proportion est presque aussi élevée en Ontario, avec 93% des expéditeurs. Les huit petits jours de bateau qui séparent le port québécois et *«le plus grand bloc économique du monde»* expliquent sans doute aussi le fait que Montréal se soit imposé comme le *«chef de fil reliant l'Europe du Nord au Midwest»* américain, ce qui porte à 44% le total de son trafic de conteneurs outremer ayant la France, la Belgique, l'Angleterre, les Pays-Bas ou encore les pays scandinaves pour origine ou destination finale.On s'est tout naturellement mis au travail après que le Canada et l'Union européenne eurent annoncé, cet automne, la conclusion d'une entente de principe dans leurs négociations en vue d'un Accord économique et commercial global (AECG).

VOIR PAGE B 2 : **PORT**

La fin pour le cabinet montréalais Heenan Blaikie

Réunis en soirée mercredi, les associés ont voté pour la dissolution du prestigieux cabinet d'avocats qui se fera au cours des prochains mois.

Engagé dans une restructuration majeure en fin de semaine dernière, le cabinet n'a pu survivre aux départs massifs dont il est victime depuis quelques jours. Selon le *National Post*, le personnel administratif du bureau à Montréal aurait été invité à partir mardi.

Les difficultés que connaît le bureau montréalais du prestigieux cabinet se sont retrouvées au cœur des difficultés de Heenan Blaikie, dont le réseau pancanadien de neuf bureaux abritait plus de 500 avocats à son zénith. À Montréal, le bureau comptait sur la présence de 165 avocats et professionnels avant que ne s'enclenche l'hémorragie.

Le cabinet, spécialisé notamment en droit des affaires, a été victime de plusieurs départs d'associés stratégiques, frappant notamment le cœur de sa spécialité.

Selon un décompte du *National Post* effectué la semaine dernière, 24 partenaires-associés ont quitté la firme depuis juillet 2013. L'exode s'est toutefois accéléré ces derniers jours. Ainsi, *Droit Inc.* soutenait lundi que l'équipe s'occupant du droit de la santé avait fait le saut chez Lavery. Cette équipe est composée d'une douzaine d'avocats spécialisés, dont six au Québec.

Trois vétérans, composant la force vive de Heenan Blaikie en droit des affaires, sont passés chez Osler, Hoskin la semaine dernière.

Une équipe d'Ottawa, spécialisée en droit réglementaire, s'est jointe récemment à Gowlings et un groupe, également en droit du travail, devait rejoindre les rangs de Fasken Martineau, à Toronto.

VOIR PAGE B 2 : **BLAIKIE**

ÉCONOMIE

Les firmes d'ingénierie SNC-Lavalin et WSP Global reçoivent le feu vert de l'AMF

ROSS MAROWITS

SNC-Lavalin et WSP Global, deux des plus grandes firmes d'ingénierie du Québec, minées par diverses allégations entourant des histoires de corruption et de fraude, sont maintenant autorisées à miser sur des contrats publics à travers la province.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a annoncé mercredi leur avoir donné le feu vert, à la suite de plusieurs mois d'enquête.

SNC et WSP ont montré patte blanche auprès de l'unité anticorruption de la province et ont fait en sorte que toutes les personnes associées aux pratiques répréhensibles soupçonnées aient quitté les deux firmes.

« Ces entreprises ont mis en place des mesures de gouvernance et de très solides mécanismes de contrôle interne pour prévenir la fraude et la corruption », a affirmé le porte-parole de l'AMF, Sylvain Théberge.

Depuis décembre 2012, l'autorisation de l'AMF est requise avant que des entreprises puissent obtenir ou renouveler des contrats ou des sous-contrats publics au Québec. Cette autorisation, valide pour trois ans, est nécessaire pour les contrats publics d'une valeur de plus de 10 millions ou pour les contrats de plus de 100 000 $ octroyés par la Ville de Montréal.

Éclaboussées

SNC et WSP — anciennement connue sous le nom de Genivar —, ont été éclaboussées notamment lors des audiences de la commission Charbonneau, qui enquête sur l'industrie de la construction.

SNC-Lavalin, qui emploie plus de 6400 personnes au Québec, a applaudi la décision de l'AMF, rendue à la suite des efforts déployés au cours des deux dernières années afin d'établir un cadre d'éthique et de conformité dans toute l'organisation. *« Je crois qu'avec cette certification, SNC-Lavalin vient de franchir une étape importante dans son objectif de devenir un modèle d'excellence en matière d'éthique et de conformité dans l'industrie »*, a affirmé le président et chef de la direction du Groupe SNC-Lavalin, Robert Card, par voie de communiqué de presse. *« C'est le début d'une nouvelle ère pour SNC-Lavalin »*, a-t-il ajouté.

La firme montréalaise a également réitéré s'être engagée à travailler avec le gouvernement du Québec pour parvenir à un *« règlement global, final et équitable »*.

De son côté, WSP a fait part de son intention de faire des offres dans l'espoir d'obtenir d'importants contrats, incluant celui du nouveau pont Champlain à Montréal. WSP compte approximativement 15 000 employés répartis dans 35 pays.

Par ailleurs, l'Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ) a estimé que les autorisations de conclure des contrats publics accordées par l'AMF à des firmes de génie-conseil, dont les plus récentes à SNC et WSP, confirmaient « le redressement des pratiques » et démontraient que *« les changements majeurs en cours dans l'industrie portent leurs fruits »*.

« Tout le secteur du génie-conseil au Québec a clairement entrepris une vaste réforme et les résultats sont probants. Même les firmes qui avaient déjà des façons de faire irréprochables avant l'entrée en vigueur de la loi sont amenées à réévaluer les risques et à améliorer leurs pratiques », a affirmé la présidente-directrice générale de l'AICQ, Johanne Desrochers, dans un communiqué.

La Presse canadienne

MARCHÉS BOURSIERS

TORONTO

S&P TSX
13 559,69 ▲ +55,21 +0,4%

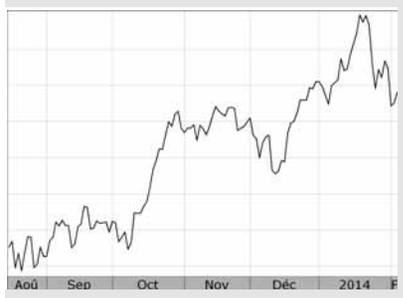

NEW YORK

S&P 500
1751,64 ▼ -3,56 -0,2%

NASDAQ
4011,55 ▼ -19,97 -0,5%

DOW JONES
15 440,23 ▼ -5,01

PÉTROLE
97,38
+0,19 $US
+0,2 % ▲

OR
1256,90
+5,70 $US
+0,5 % ▲

DOLLAR CANADIEN
90,25
+0,01 $US
+0,1 % ▲

1$US = 1,1080

66,68
-0,10 euros

1 EURO = 1,4998

Titre	Symbole	Fermeture	Variation ($)	Variation (%)	Volume (000)
LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO					
S&P TSX	SPTT	13559.69	55.21	0.41	201965
S&P TX20	TX20	613.69	1.05	0.17	74056
S&P TX60	TX60	776.76	2.78	0.36	95812
S&P TX60 Cap.	TX6C	858.94	3.07	0.36	95812
Cons. de base	TTCS	302.26	-0.09	-0.03	3551
Cons. discré.	TTCD	133.11	0.62	0.47	6704
Énergie	TTEN	269.36	2.62	0.98	61279
Finance	TTFS	221.96	2.15	0.98	23530
Aurifère	TTGD	179.40	-2.61	-1.43	47950
Santé	TTHC	96.34	-0.08	-0.08	863
Tech. de l'info	TTTK	37.43	0.09	0.24	5822
Industrie	TTIN	161.99	0.65	0.40	14112
Matériaux	TTMT	243.07	-1.63	-0.67	63642
Immobilier	TTRE	234.86	1.39	0.60	5985
Télécoms	TTTS	115.25	-1.48	-1.27	5213
Sev. collect.	TTUT	208.80	0.88	0.42	4050
Métaux/minerals	TTMN	797.52	1.06	0.13	14922
TSX CROISSANCE					
TSX Venture	JX	942.50	-5.21	-0.55	62397
ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE					
Alim. Couche-Tard	ATD.B	81.65	0.40	0.49	243
Canadian-Tire	CTC.A	94.50	0.79	0.84	136
Cogeco	CCA	50.93	0.40	0.79	61
Corus	CJR.B	24.54	-0.20	-0.81	133
Groupe TVA	TVA.B	9.75	0.00	0.00	0
Jean Coutu	PJC.A	19.81	0.46	2.38	431
Loblaw	L	41.94	-0.38	-0.90	963
Magna	MG	91.52	-0.40	-0.44	498
Metro	MRU	62.09	-1.19	-1.88	501
Quebecor	QBR.B	23.86	0.06	0.25	894
Rona	RON	12.31	0.20	1.65	97
Saputo	SAP	51.89	0.18	0.35	225
Shaw	SJR.B	24.89	0.47	1.92	1054
Shoppers Drug Mart	SC	58.04	-0.11	-0.19	365
Tim Hortons	THI	56.86	-0.28	-0.49	433
Transat A.T.	TRZ.B	9.84	0.46	4.90	181
Yellow Media	Y	24.31	0.74	3.14	58
ÉNERGIE					
Cameco	CCO	22.56	-0.13	-0.57	1272
Canadian Natural	CNQ	37.63	0.65	1.76	3303
Canadian Oil Sands	COS	20.16	-0.05	-0.25	1497
Enbridge	ENB	45.85	-0.04	-0.09	1111
EnCana	ECA	20.83	0.39	1.91	8436
Enerplus	ERF	21.07	0.51	2.48	1404
Pengrowth Energy	PGF	7.14	0.14	2.00	962
Pétrolière Impériale	IMO	45.18	-0.23	-0.51	497
Suncor Energy	SU	35.21	0.20	0.57	2611
Talisman Energy	TLM	11.82	0.07	0.60	1352
TransCanada	TRP	47.82	0.10	0.21	779
Valener	VNR	15.46	-0.21	-1.34	43
FINANCIÈRES					
B. CIBC	CM	86.60	1.11	1.30	1076
B. de Montréal	BMO	68.10	0.70	1.04	1671
B. Laurentienne	LB	45.74	0.38	0.84	89
B. Nationale	NA	84.28	0.27	0.32	941
B. Royale	RY	69.08	1.02	1.50	2736
B. Scotia	BNS	60.94	0.70	1.16	3120
B. TD	TD	47.86	0.24	0.50	3495
Brookfield Asset	BAM.A	40.73	-0.45	-1.09	701
Cominar Real	CUF.UN	18.46	0.27	1.48	261
Corp. Fin. Power	PWF	33.67	0.21	0.63	420
Fin. Manuvie	MFC	19.95	0.20	1.01	4364
Fin. Sun Life	SLF	36.03	0.64	1.81	1508
Great-West Lifeco	GWO	30.77	0.05	0.16	436
Industrielle All.	IAG	43.21	0.51	1.19	147
Power Corporation	POW	29.88	0.13	0.44	496
TMX	X	49.37	-0.49	-0.98	17
INDUSTRIELLES					
Air Canada	AC.B	7.49	-0.07	-0.93	2169
Bombardier	BBD.B	4.13	0.08	1.98	5149
CAE	CAE	14.13	0.12	0.86	354
Canadien Pacifique	CP	164.15	-0.22	-0.13	278
Chemin de fer CN	CNR	59.43	0.11	0.19	1182
SNC-Lavalin	SNC	46.53	0.83	1.82	425
Transcontinental	TCL.A	13.78	-0.13	-0.93	231
TransForce	TFI	24.26	0.49	2.06	395
ENTREPRISES DE MATÉRIAUX					
Agrium	AGU	94.95	-0.65	-0.68	481
Barrick Gold	ABX	20.56	-0.65	-3.06	3886
Goldcorp	G	27.48	-0.34	-1.22	3658
Kinross Gold	K	5.07	-0.05	-0.98	2789
Mines Agnico-Eagle	AEM	34.52	-0.09	-0.26	1011
Potash	POT	35.77	0.72	2.05	2465
Teck Resources	TCK.B	26.35	-0.01	-0.04	1662

Titre	Symbole	Fermeture	Variation ($)	Variation (%)	Volume (000)
SERVICES PUBLICS					
Fortis	FTS	30.46	0.05	0.16	508
TransAlta	TA	14.39	0.13	0.91	590
TECHNOLOGIE					
BlackBerry	BB	10.75	0.11	1.03	2724
CGI	GIB.A	32.85	-0.45	-1.35	1333
TÉLÉCOMMUNICATIONS					
BCE	BCE	45.37	-0.13	-0.29	1190
Bell Aliant	BA	24.79	-0.83	-3.24	1476
Rogers	RCI.B	44.96	-0.52	-1.14	941
Telus	T	37.05	-0.67	-1.78	1376
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
iShares DEX	XBB	30.53	-0.08	-0.26	57
iShares MSCI	XEM	23.58	-0.10	-0.42	10
iShares MSCI EMU	EZU	39.05	0.13	0.33	7007
iShares S&P 500	XSP	20.08	-0.04	-0.20	771
iShares S&P/TSX	XIC	21.45	0.08	0.37	48
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO					
ENCANA CORP	ECA	20.83	0.39	1.91	8436
FORTIS INC	FTS.IR	30.95	0.20	0.65	5780
OSISKO MINING CORP	OSK	6.53	-0.06	-0.91	4656
SURGE ENERGY INC	SGY	6.03	0.11	1.86	4536
MANULIFE FINANCIAL	MFC	19.95	0.20	1.01	4364
BARRICK GOLD CORP	ABX	20.56	-0.65	-3.06	3886
GOLDCORP INC	G	27.48	-0.34	-1.22	3658
TORONTO DOMINION	TD	47.86	0.24	0.50	3495
iShares S&P TSX 60	XIU	19.55	0.03	0.15	3494
DETOUR GOLD CORP	DGC	6.78	0.02	0.30	3476
LES GAGNANTS EN %					
ALARIS ROYALTY	AD	27.01	2.04	8.17	443
HORIZONS BETAPRO	HVU	11.30	0.80	7.62	1588
SILVER STANDARD	SSO	8.93	0.54	6.44	462
ATS AUTOMATED	ATA	14.35	0.78	5.75	963
CONCORDIA HEALTH	CXR	12.60	0.59	4.91	308
TRANSAT AT INC CL	TRZ.B	9.84	0.46	4.90	181
TRANSGLOBE ENERGY	TGL	7.82	0.32	4.27	198
DAVIS + HENDERSON	DH	28.22	1.13	4.17	453
PENN WEST	PWT	8.52	0.33	4.03	1641
COMEX SILVER BULL	HZU	7.08	0.27	3.96	476
LES PERDANTS EN %					
HB NYMEX NG BULL	HNU	17.64	-1.31	-6.91	3029
ALLIED NEVADA GOLD	ANV	5.15	-0.26	-4.81	285
SOLIUM CAPITAL INC	SUM	7.62	-0.34	-4.27	111
INTERTAPE POLYMER	ITP	12.37	-0.49	-3.81	218
HORIZONS BETAPRO	HZD	7.90	-0.31	-3.78	111
LIQUOR STORS NA	LIQ	11.80	-0.46	-3.75	390
TEKMIRA	TKM	16.40	-0.62	-3.64	123
ELDORADO GOLD CORP	ELD	6.85	-0.24	-3.39	1937
YAMANA RES INC	YRI	10.01	-0.35	-3.38	2194
BELL ALIANT INC	BA	24.79	-0.83	-3.24	1476
LES GAGNANTS EN $					
ALARIS ROYALTY	AD	27.01	2.04	8.17	443
BONTERRA ENERGY	BNE	53.10	1.70	3.31	174
PEYTO EXPLORATION	PEY	33.28	1.16	3.61	1399
TOURMALINE OIL	TOU	47.70	1.16	2.49	864
DAVIS + HENDERSON	DH	28.22	1.13	4.17	453
CANADIAN IMPERIAL	CM	86.60	1.11	1.30	1076
PEMBINA PIPELINE	PPL	38.65	1.05	2.79	1045
ROYAL BANK of	RY	69.08	1.02	1.50	2736
CINEPLEX INC	CGX	41.50	1.01	2.49	263
TRILOGY ENERGY	TET	26.19	0.88	3.48	668
LES PERDANTS EN $					
METHANEX CORP	MX	64.89	-1.61	-2.42	412
HB NYMEX NG BULL	HNU	17.64	-1.31	-6.91	3029
METRO INC	MRU	62.09	-1.19	-1.88	501
VALEANT	VRX	149.14	-1.01	-0.67	380
BELL ALIANT INC	BA	24.79	-0.83	-3.24	1476
INTACT FINANCIAL	IFC	66.75	-0.76	-1.13	683
TELUS CORP	T	37.05	-0.67	-1.78	1376
AGRIUM INC	AGU	94.95	-0.65	-0.68	481
BARRICK GOLD CORP	ABX	20.56	-0.65	-3.06	3886
TEKMIRA	TKM	16.40	-0.62	-3.64	123

Consultez toutes les cotes boursières sur **www.decisionplus.com**

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC
L'indice Québec est une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'Institut de recherche en économie contemporaine

INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
IQ30	**1799,22**	9,65	**0,55**
IQ120	**1816,33**	8,17	**0,45**

Émission gratuite en direct sur
decisionplus.com
La Bourse en direct

BITCOIN

SUITE DE LA PAGE B 1

Forte croissance

Le cours du bitcoin, accepté dans une trentaine de commerces à Vancouver, a augmenté fortement depuis sa création en 2009.

À l'automne 2013, il est monté à 1200 $US avant de plonger à 600 $US. Hier, il a terminé la journée à 920 $US sur la plateforme MtGox.

« Le guichet est lié à une série de plateformes Bitcoin, a dit Fadi Azouz. *Il trouve le meilleur prix, ce à quoi s'ajoute le pourcentage pour la transaction. »* Parmi ces plateformes figure MtGox.

Selon Coinmap. org, le Grand Montréal compte plus d'une vingtaine d'entreprises qui acceptent ce type de paiement, lequel se fait grâce au téléphone portable.

« La mise en place d'un service qui facilite l'achat de bitcoins représente une évolution naturelle dans le développement de notre organisme, a indiqué dans un communiqué le directeur général de l'Ambassade Bitcoin, Guillaume Babin-Tremblay.

Montréal devient rapidement une plaque tournante pour Bitcoin, et les Montréalais montrent énormément d'intérêt pour nos services de formation et de développement d'entreprises. »

Dans son avis, l'Autorité des marchés financiers a indiqué que *« les transactions impliquant la monnaie virtuelle, aussi appelée cryptomonnaie, ne sont pas couvertes par le Fonds d'indemnisation des services financiers ni par le Fonds d'assurance-dépôts »*.

L'AMF a précisé que l'attention qu'elle portera à l'évolution du bitcoin en sol québécois se fera sur plusieurs volets, *« tant du point de vue de la Loi sur les valeurs mobilières et de la Loi sur les instruments dérivés que du point de vue de la Loi sur les entreprises de services monétaires. Si des manquements à l'une de ces lois sont constatés, l'Autorité interviendra »*.

Un des épisodes controversés a eu lieu en octobre dernier, lorsque les autorités américaines ont arrêté le propriétaire du site Web Silk Road après avoir constaté qu'il s'y faisait du trafic de drogue axé sur les bitcoins.

Le Devoir

BLAIKIE

SUITE DE LA PAGE B 1

Puis, mardi, le cabinet Dentons annonçait l'arrivée de cinq nouveaux membres en droit immobilier et de deux en droit bancaire à son bureau de Montréal.

Selon l'information qui circulait en début de semaine, les partenaires-associés sont convenus que les bureaux de Vancouver, de Toronto et de Québec deviendraient autonomes, alors que l'avenir serait plus incertain ou nébuleux pour les bureaux régionaux et que tout était tenté pour sauver celui de Montréal. Il appert également qu'un plan de redressement invitant les partenaires-associés à contribuer à une recapitalisation aurait été rejeté en fin de semaine dernière.

Scission du réseau, fusion des plus grands bureaux avec une firme étrangère, voire l'insolvabilité pour certains, autant d'avenues qui faisaient toujours partie des scénarios mardi. Le *Globe and Mail* citait mercredi des sources voyant un groupe d'avocats se joindre à l'une des plus grandes firmes d'avocats au monde, DLA Piper, installée aux États-Unis.

Fondé en 1973, Heenan Blaikie est devenu une destination pour nombre de politiciens et de personnalités publiques, comme Jean Chrétien, Pierre Marc Johnson, Martin Cauchon, Marcel Aubut et l'ex-juge de la Cour suprême Michel Bastarache.

Le Devoir

PORT

SUITE DE LA PAGE B 1

« On est à l'analyse des impacts potentiels. Quels secteurs de l'économie en profiteront le plus ? » a expliqué aux journalistes Sylvie Vachon. *« L'autre étape pour nous sera de voir ce qu'il faudra comme infrastructures pour accueillir tout ce cargo en terme de quais, d'équipements. » « Encore là, la pensée magique ne sera pas suffisante*, avait-elle noté devant son auditoire. *On va devoir faire grandir nos installations et améliorer nos accès et mieux se faire connaître des expéditeurs outre-mer. »*

Coincé entre le fleuve et la ville sur 26 kilomètres de long, le Port de Montréal est déjà à l'étroit sur l'île, mais dispose aussi, en réserve, de 4 kilomètres de rive plus en aval, à Contrecœur.

Le Port de Montréal caresse aussi le projet de rénover ses infrastructures d'accueil en matière de croisières. Le nombre de voyageurs a augmenté de plus de 40 % au cours des dernières années alors que les terminaux accusent sérieusement le poids de leur âge. *« Les installations du quai Alexandra sont assez centenaires, pour le dire poliment »*, dit en riant Mme Vachon. Anciens hangars à grain, elles avaient été réaménagées à l'occasion de l'Exposition universelle de 1967. *« Si vous avez la chance d'y aller aujourd'hui, vous allez vous retrouver en 1967. Rien n'a changé. »*

Un port vers la Chine

Confronté à un environnement changeant, le Port de Montréal doit notamment s'adapter à la mondialisation des chaînes de valeurs, à l'augmentation constante de la taille des navires, à l'obligation de se démarquer de la concurrence, ainsi qu'au déplacement des pôles économiques du bassin atlantique vers celui du Pacifique, dit sa p.-d.g. Montréal s'en est tiré remarquablement mieux que certains auraient pu le penser dans ce contexte, fait-elle valoir, grâce, entre autres, à l'utilisation de nouvelles technologies de navigation qui permettent le passage de plus grands navires dans le fleuve Saint-Laurent et au fait que ses conteneurs sont de plus en plus fréquemment transbordés d'un navire à l'autre dans des ports relais méditerranéens ou d'Europe du Nord dans leur route vers le Moyen-Orient ou l'Asie.

Autrefois presque nul, le trafic de conteneurs avec l'Asie, le Moyen-Orient ou l'Amérique latine, représente maintenant respectivement presque 14 %, 8 % et 6 % du commerce total au Port de Montréal.

« Il y a 10 ans, qui aurait cru que le Port de Montréal concurrencerait Vancouver pour des expéditions vers la Chine ? » a demandé fièrement Sylvie Vachon à son auditoire.

Le Devoir

Air Canada a enregistré un coefficient d'occupation réseau record en janvier

Air Canada a annoncé mercredi avoir enregistré en janvier un coefficient d'occupation réseau record de 80 pour cent, en hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport à celui de 79,4 % de la même période il y a un an.

Le trafic de la société aérienne montréalaise — incluant celui de son transporteur à bas prix Rouge — a augmenté de trois pour cent en regard d'une augmentation de la capacité de 3,7 pour cent à l'échelle du réseau.

Air Canada a enregistré une croissance du trafic dans les marchés des vols transfrontaliers (Canada-États-Unis) et des vols pour l'Amérique latine et les Antilles, a observé son président et chef de la direction, Calin Rovinescu, rappelant *« les conditions hivernales difficiles que nous avons connues au cours du mois »*.

La Presse canadienne

ÉCONOMIE

La valeur des permis de bâtir a reculé de 4,1 % en décembre

Ottawa — La valeur totale des permis de bâtir délivrés par les municipalités canadiennes a diminué de 4,1% pour se fixer à 6,5 milliards en décembre, à la suite d'une baisse de 6,6% en novembre, a annoncé mercredi Statistique Canada.

L'affaiblissement des intentions de construction d'immeubles à vocation commerciale et de logements multifamiliaux en Ontario et en Colombie-Britannique a été à l'origine de la majeure partie de la baisse observée à l'échelon national en décembre, a précisé l'agence fédérale.

La valeur totale des permis de bâtir pour 2013 a enregistré une légère diminution de 0,1% par rapport à 2012 pour s'établir à 80,8 milliards.

La valeur totale des permis dans le secteur résidentiel a diminué pour un deuxième mois consécutif, en baisse de 9,3% pour s'établir à 3,7 milliards en décembre, ce qui représente le niveau le plus bas observé depuis mars 2013. Un recul des intentions de construction a été observé dans toutes les provinces, sauf le Québec et le Nouveau-Brunswick. Pour l'ensemble de l'année, la valeur totale des permis de construction résidentielle s'est élevée à 48,3 milliards, demeurant presque inchangée par rapport à la valeur totale atteinte en 2012. Dans le secteur non résidentiel, la valeur des permis de bâtir a progressé de 3,7% pour atteindre 2,8 milliards en décembre, à la suite d'une baisse de 4,5% le mois précédent. Le Québec, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador ont été à l'origine de la majeure partie de la croissance observée à l'échelon national, tandis que des baisses ont été notées dans les autres provinces.

De janvier à décembre 2013, les municipalités ont délivré pour 32,5 milliards de dollars de permis de bâtir non résidentiels, un niveau relativement inchangé par rapport à 2012.

La Presse canadienne

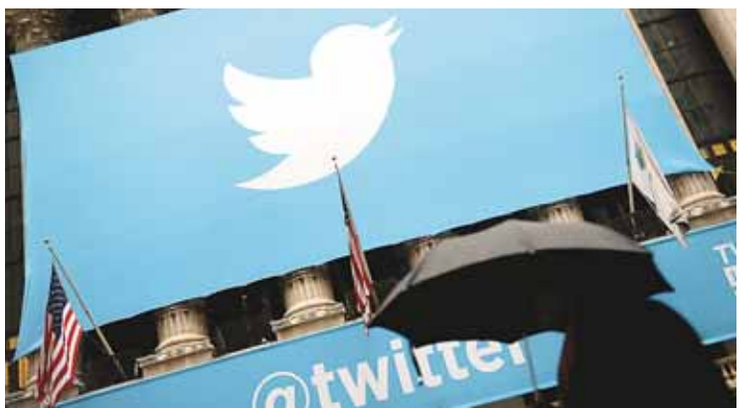

EMMANUEL DUNAND AGENCE FRANCE-PRESSE

Twitter a creusé ses pertes en 2013, l'action chute

New York — Le réseau social en ligne Twitter a déçu Wall Street mercredi avec ses premiers résultats depuis son entrée en Bourse, qui montrent un nouveau creusement de ses pertes l'an dernier.

L'action Twitter chutait de 12,6% à 57,68$US dans les échanges électroniques suivant la clôture de la séance officielle à la Bourse de New York.

C'est une punition pour le titre qui avait littéralement explosé depuis ses premiers pas sur le marché il y a trois mois, passant d'un prix d'introduction de 26$US à 65,55$US mercredi à la clôture.

Twitter a annoncé après la fin de la séance boursière avoir essuyé sur l'ensemble de l'année 2013 une perte nette de 645 millions, après 79 millions l'an dernier. Sur le seul quatrième trimestre, la perte nette atteint 511 millions. Twitter n'a jamais dégagé un dollar de bénéfice sur toute son existence, et sa capacité à devenir rentable était l'une des interrogations clés au moment de son introduction en Bourse début novembre. Twitter a un peu plus que doublé son chiffre d'affaires en 2013 comparé à l'année précédente, à 665 millions, mais il l'avait triplé en 2012.

Le réseau social revendiquait 241 millions d'utilisateurs mensuels fin décembre, soit 9 millions de plus que trois mois plus tôt. C'est un peu moins bien qu'au troisième trimestre où il avait réussi à en gagner 14 millions. Le groupe viser pour 2014 un chiffre d'affaires situé entre 1,15 et 1,20 milliard.

Agence France-Presse

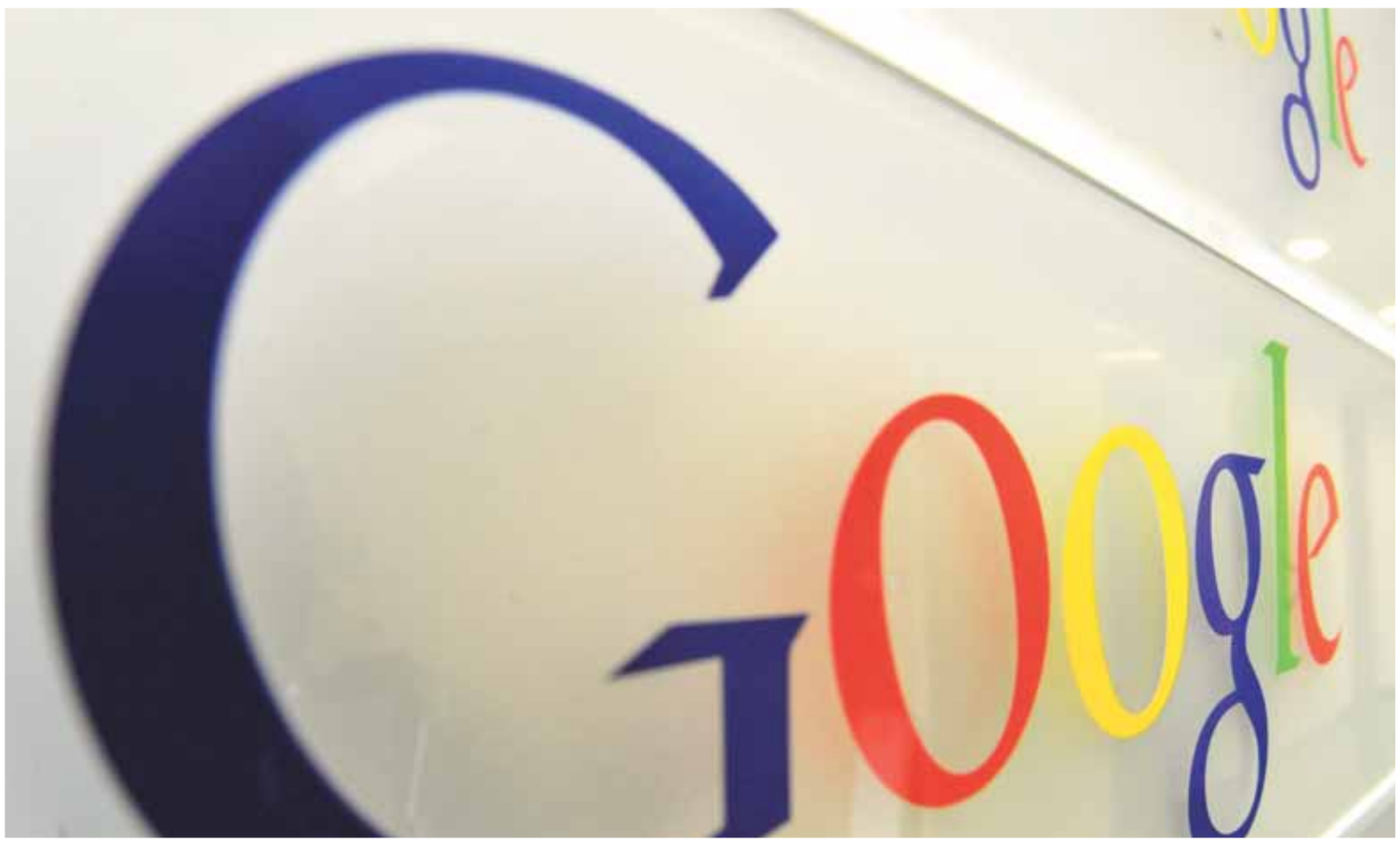

GEORGES GOBET AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris réclame un milliard d'euros à Google

Les multinationales de l'Internet dans le collimateur du fisc français

CHRISTIAN RIOUX
Correspondant à Paris

La France rigole de moins en moins avec l'évasion fiscale. Le magazine *Le Point* révélait cette semaine que le fisc français réclamait un milliard d'euros à Google, ce qui représenterait le redressement fiscal le plus important jamais réclamé en France. Ces informations n'ont été confirmées par aucune des deux parties, pour cause de secret fiscal. Mais on sait que la multinationale est depuis plusieurs années dans le collimateur du gouvernement français. En juin 2011, des perquisitions avaient eu lieu au siège parisien de la filiale française de Google et plusieurs documents avaient été saisis sur les liens que celle-ci entretenait avec le siège européen de Google situé en Irlande.

Selon les informations recueillies par l'AFP, en 2012, la filiale française de Google (dont les activités sont officiellement limitées au marketing et à l'assistance technique) n'aurait déclaré qu'un maigre chiffre d'affaires de 193 millions d'euros ainsi qu'un bénéfice de 8,3 millions. Or, selon les experts, le volume réel des activités de Google sur le territoire français se chiffrerait entre 1,25 et 1,4 milliard d'euros pour l'année 2011. Cette même année, Google n'a pourtant payé que 5 millions d'euros d'impôts en France.

Facturés en Irlande

Comme de nombreuses multinationales de l'industrie numérique, Google a établi son siège européen en Irlande. Les 60 000 annonceurs français qui achètent de la publicité sur Google sont donc facturés dans ce pays, dont l'impôt sur les sociétés est parmi les plus bas (12,5%). Le régime fiscal irlandais autorise de plus ces dernières à faire migrer leurs profits vers d'autres paradis fiscaux comme les Bermudes. Le fisc français accuse donc Google Ireland d'exercer *«en France en utilisant les moyens humains et matériels de la société Google France, une activité commerciale, sans souscrire les déclarations fiscales y afférant»*.

Depuis l'élection de François Hollande, le gouvernement français s'est ainsi donné pour objectif de *«territorialiser»* l'impôt de ces multinationales, selon les mots du sénateur Éric Boquet, rapporteur d'une commission d'enquête sur l'évasion fiscale. En 2013, la ministre Fleur Pellerin, chargée de l'Économie numérique, avait même évoqué une *«guerre»* contre la *«nouvelle piraterie fiscale»*.

Ce n'est pas la première fois que la France affronte la multinationale américaine. En 2012, la presse française avait forcé Google à lui verser une compensation pour le référencement des médias français sur son site d'actualité. Cette semaine, le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, s'est déclaré prêt à engager une action européenne contre la multinationale si elle refusait de domicilier en France les données personnelles qu'elle récolte sur les Français. Le ministre veut ainsi empêcher leur revente et soumettre ces données aux lois françaises, qui sont parmi les plus sévères en matière de protection des renseignements personnels.

Si Google devait rembourser un milliard d'euros au fisc français, la société californienne contribuerait pour moitié à l'objectif que s'est fixé le ministre du Budget, Bernard Cazeneuve. Celui-ci a en effet promis de récolter deux milliards d'euros de plus en 2014 grâce à la chasse aux fraudeurs. Même si Google affirme avoir toujours respecté les législations nationales, on s'attend à ce que des négociations s'engagent avec la multinationale.

Le gouvernement français ne cache pas son intention d'agir de la sorte avec d'autres géants de l'Internet comme Amazon, Facebook et Apple, qui se sont aussi établis dans des paradis fiscaux. Hasard du calendrier, Yahoo France annonçait récemment à ses usagers que ses services seraient dorénavant fournis à partir d'une seule entité européenne basée en Irlande. La société n'a pas précisé si la facturation des annonceurs français se ferait aussi depuis ce pays.

Le Devoir

Sudoku

par Fabien Savary

			2					9
4		3						6
	8	6		5	3		7	1
	3					1		
				7		5		
		5	1		8			4
5			9		1			3
						7		
6	9	8	5		7			

Niveau de difficulté : FACILE 2602

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	3	8	2	5	1	7	4	9
7	4	9	6	8	3	1	5	2
5	2	1	9	7	4	6	3	8
2	7	6	3	9	8	5	1	4
3	8	5	4	1	6	9	2	7
9	1	4	5	2	7	8	6	3
8	6	7	1	4	2	3	9	5
1	5	2	7	3	9	4	8	6
4	9	3	8	6	5	2	7	1

2601

SUDOKU : le logiciel
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté
par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

LA FAÇON ASTUCIEUSE DE SE PERFECTIONNER.

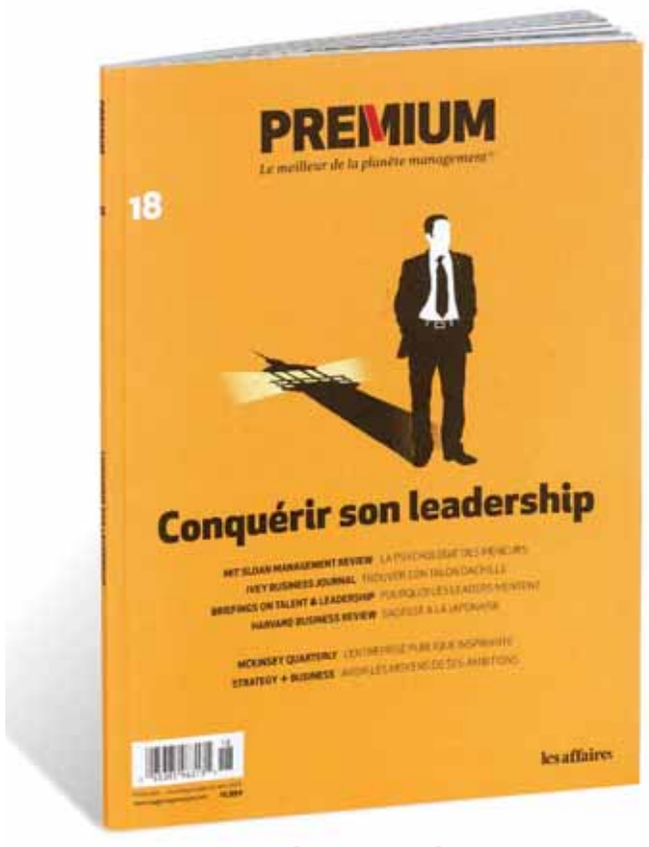

PREMIUM sélectionne pour vous les meilleurs articles publiés dans les titres les plus réputés de la presse internationale de management et les publications de grandes écoles de gestion du monde.

Harvard Business Review · Ivey Business Journal · Business Strategy Review · strategy+business · Kellogg · Qn

PREMIUM jette un éclairage pertinent sur des sujets fondamentaux qui touchent chaque jour les managers et les entrepreneurs d'ici, tels que :

- Améliorer sa performance et celle des personnes dirigées.
- Optimiser l'organisation du travail
- Connaitre l'impact des médias sociaux et des nouvelles technologies sur le travail
- Utiliser les pratiques éprouvées pour favoriser l'innovation

6 NUMÉROS INÉDITS par année qui deviendront des documents de références.

Abonnez-vous dès aujourd'hui et **économisez 50 % sur le prix en kiosque** !
www.magazinepremium.com/ledevoir - 1 800 474-3934

PREMIUM
Le meilleur de la planète management

Une publication du groupe
les affaires

Sudoku

par Fabien Savary

			2					9
4		3						6
	8	6		5	3		7	1
	3					1		
				7		5		
		5	1		8			4
5			9		1			3
						7		
6	9	8	5		7			

Niveau de difficulté : FACILE 2602

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	3	8	2	5	1	7	4	9
7	4	9	6	8	3	1	5	2
5	2	1	9	7	4	6	3	8
2	7	6	3	9	8	5	1	4
3	8	5	4	1	6	9	2	7
9	1	4	5	2	7	8	6	3
8	6	7	1	4	2	3	9	5
1	5	2	7	3	9	4	8	6
4	9	3	8	6	5	2	7	1

2601

SUDOKU : le logiciel
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté
par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

ÉCONOMIE

Intact hausse son dividende

Toronto — Intact Corporation financière a indiqué mercredi qu'une importante tempête hivernale en décembre en Ontario et au Québec avait significativement plombé ses résultats du quatrième trimestre, mais l'assureur a malgré tout décidé d'augmenter son dividende aux actionnaires.

Le plus grand assureur canadien pour les incendies, accidents et risques divers a fait état d'un bénéfice d'exploitation net de 143 millions, une baisse de 26% par rapport à l'année précédente. Le plus faible bénéfice opérationnel a pesé sur le bénéfice net du quatrième trimestre, qui a reculé à 107 millions, soit 77 ¢ par action, tandis que le bénéfice ajusté s'est chiffré à 88 ¢ par action. Tous deux sont en baisse d'environ 40%.

Au quatrième trimestre de 2012, Intact avait affiché un bénéfice net de 177 millions et un bénéfice ajusté de 1,49$ par action.

Malgré les problèmes connus au cours du trimestre et les perspectives difficiles pour les assureurs, Intact a annoncé que son dividende serait augmenté de 9% à 48 ¢ par action lors de son prochain versement, le 31 mars.

La société s'est dite bien positionnée pour surclasser l'industrie de l'assurance incendie, accident et risques divers, qui fournit de l'assurance habitation, automobile et commerciale. *«Malgré le coût de près de 500 millions pour aider* [nos clients] *à reprendre le cours normal de leur vie, nos résultats financiers demeurent solides»*, a affirmé dans un communiqué le chef de la direction d'Intact, Charles Brindamour.

Intact s'attend à ce que son rendement des capitaux propres dépasse celui de l'industrie d'au moins cinq points de pourcentage au cours des 12 prochains mois.

La Presse canadienne

Grève évitée au CN

Ottawa — Le syndicat des Teamsters annonce qu'une entente a été conclue avec le CN, permattant ainsi d'éviter la grève. Le gouvernement Harper menaçait d'adopter une loi prévoyant le retour au travail des employés du Canadian National (CN) si ceux-ci déclenchaient une grève. Le gouvernement a annoncé ses couleurs mercredi après-midi. Plus tôt en journée, le CN avait confirmé avoir reçu un préavis indiquant qu'une grève pourrait être déclenchée samedi à minuit une minute. La semaine dernière, les syndiqués des Teamsters du Canada ont rejeté l'entente de principe négociée en octobre entre le CN et les représentants syndicaux. Le vice-président directeur du CN, Jim Vena, avait indiqué vouloir reprendre les négociations avec l'aide de médiateurs fédéraux.

La Presse canadienne

Benoit Daignault est nommé président et chef de la direction d'EDC

Ottawa — Le gouvernement fédéral a annoncé mercredi la nomination de Benoit Daignault au poste de président et chef de la direction d'Exportation et développement Canada (EDC). Il occupait le poste de premier vice-président aux finances et investissements d'EDC.
M. Daignault hérite de la place laissée libre par Stephen Poloz, qui a quitté EDC l'an dernier afin de devenir gouverneur de la Banque du Canada.

La Presse canadienne

L'offre non sollicitée de Goldcorp pour Osisko est prolongée jusqu'en mars

JULIEN ARSENAULT

Goldcorp prolonge son offre publique d'achat (OPA) hostile pour Osisko en attendant de voir si la Cour supérieure du Québec donnera raison à la minière québécoise dans sa tentative de bloquer les démarches du géant aurifère canadien.

Prévue pour le 19 février, la clôture de l'offre de 2,6 milliards soumise par Goldcorp est maintenant reportée au 10 mars. Goldcorp a repoussé la clôture de son offre puisque la Cour supérieure, qui doit se pencher sur l'affaire du 3 au 5 mars, a demandé au géant aurifère de ne pas accepter les actions d'Osisko d'ici le prononcé de la décision.

La semaine dernière, Osisko avait demandé à la Cour supérieure d'interdire à Goldcorp d'aller de l'avant avec son OPA hostile, alléguant que l'entreprise avait violé une *«entente de confidentialité intervenue entre les parties»* en 2012. *«Goldcorp a fait un usage inapproprié de renseignements confidentiels et a par ailleurs agi d'une manière non permise par l'entente de confidentialité intervenue entre les parties»*, allègue la minière québécoise.

Les documents juridiques indiquent que le géant aurifère canadien a tenté à trois reprises dans le passé de mettre la main sur Osisko, dont le principal gisement aurifère se trouve à Malartic, en Abitibi-Témiscamingue.

La minière québécoise reproche à Goldcorp de ne pas avoir respecté l'entente signée en 2012 — dont l'échéance était prévue en octobre 2014 — ainsi qu'un engagement écrit et prolongé verbalement de Goldcorp de ne pas lancer d'OPA hostile avant juin 2014.

Allégations balayées

Par voie de communiqué, la minière de Vancouver a cependant balayé ces allégations du revers de la main. «[Goldcorp] *nie la validité des déclarations faites par les représentants d'Osisko qu'un accord verbal a été conclu portant sur une clause de* statu quo», écrit l'entreprise.

Le président et chef de la direction de Goldcorp, Chuck Jeannes, a également déploré le moyen utilisé par l'entreprise établie au Québec pour allonger inutilement le processus. *«Nous sommes déçus de voir Osisko recourir à des poursuites* [...] *qui pourraient distraire ses actionnaires quant à la valeur de l'offre que Goldcorp a présentée»*, souligne-t-il.

Depuis que Goldcorp a soumis son offre hostile, le 14 janvier dernier, les actions d'Osisko se sont transigées bien au-delà de la contrepartie totale de 5,95$ par action qu'offre l'entreprise établie en Colombie-Britannique. Plusieurs analystes du secteur minier ont par ailleurs suggéré que Goldcorp allait devoir bonifier son offre.

Le conseil d'administration de la minière québécoise a déjà indiqué qu'il considérait *«opportuniste»* et *«inadéquate»* l'offre de Goldcorp.

La minière de Vancouver est particulièrement intéressée au gisement de Malartic, dont les réserves d'or sont évaluées à 10 millions d'onces. L'exploitation commerciale du site a débuté en 2011. Goldcorp possède déjà au Québec le projet Eléonore, situé à la Baie-James, dont la production doit s'amorcer plus tard cette année.

Le géant aurifère canadien, qui a déjà été l'un des plus importants actionnaires d'Osisko, avait vendu sa participation de 10,1% en 2011, en échange de 13,75$ par action, pour une somme totale d'environ 530 millions.

La Presse canadienne

Le Canada et les États-Unis s'entendent au sujet d'une loi d'évitement fiscal

Ottawa — L'entente conclue entre le Canada et les États-Unis au sujet d'une loi américaine visant à débusquer les fraudeurs de l'impôt au nord de la frontière évitera aux institutions financières canadiennes d'avoir à déclarer directement des renseignements au fisc américain, a affirmé mercredi le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty.

La Foreign Account Tax Compliance Act, ou loi fiscale américaine sur les comptes à l'étranger, qui entrera en vigueur en juillet, devait contraindre les banques canadiennes à dévoiler des renseignements au sujet de tout individu considéré comme étant un résident ou citoyen américain, incluant les citoyens ayant la double nationalité, à l'Internal Revenue Service (IRS) des États-Unis.

En vertu du nouvel accord, les institutions financières canadiennes ne déclareront pas directement de renseignements à l'IRS.

Les renseignements *«pertinents»* concernant les comptes détenus par des résidents et citoyens américains seront plutôt fournis à l'Agence du revenu du Canada (ARC), qui échangera par la suite ces renseignements avec l'IRS dans le cadre des dispositions et mesures de protection déjà prévues par la Convention fiscale Canada-États-Unis, ont indiqué de hauts responsables du gouvernement. Cette mesure est conforme aux lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels, ont-ils précisé.

En outre, l'IRS fournira à l'ARC davantage de renseignements sur certains comptes que des résidents canadiens détiennent dans des institutions financières américaines.

L'entente réduit l'étendue des renseignements que les banques devraient récolter et prévient l'imposition par les États-Unis d'une retenue d'impôt pour appliquer la loi, ont affirmé des responsables. En l'absence d'un accord, les institutions financières canadiennes et leurs clients se seraient vu imposer l'obligation de se conformer à la loi à compter du 1er juillet.

Trésor américain

Du côté des Etats-Unis, le Trésor américain ajoute que des accords bilatéraux ont également été récemment paraphés avec la Hongrie, l'Italie et l'île Maurice, soupçonnée d'être un paradis fiscal, portant à 22 le nombre de pays ayant accepté de se plier à la loi Fatca.

La France, la Suisse ou l'Allemagne en font partie tout comme plusieurs paradis fiscaux (Jersey, Guernesey, Ile de Man...).

Douze autres accords doivent par ailleurs encore être paraphés, selon le communiqué.

Votée en 2010, la réglementation Fatca permettra aux autorités américaines de demander aux établissements financiers étrangers (EFE) de les informer de la présence parmi leurs clients de personnes imposables aux États-Unis, sous peine de sanctions financières qui pourront être infligées à compter du 1er juillet.

«La mise en oeuvre de la loi Fatca est cruciale pour combattre l'évasion internationale et pour la promotion de la transparence [...]. *Nous sommes fiers de mener le combat sur ce dossier urgent»*, a déclaré Robert Stack, un des responsables du Trésor, cité dans le communiqué.

Plusieurs fois repoussée, cette législation a été critiquée par les banques pour sa complexité et la surcharge d'activité administrative qu'elle pourrait occasionner.

La Presse canadienne, avec l'Agence France-Presse

Le salaire minimum passera de 10,15$ à 10,35$ en mai

PATRICE BERGERON

à Shawinigan

Après avoir fait pleuvoir les millions sur la Mauricie et le Centre-du-Québec, dans une atmosphère pré-électorale, le gouvernement Marois renchérit, cette fois en s'adressant aux petits salariés.

La ministre du Travail a annoncé mercredi une hausse du salaire minimum, à compter du 1er mai. Le taux horaire passera ainsi à 10,35$, une hausse de 20 ¢. Il en est de même pour les travailleurs de certains secteurs du textile, dont le salaire passe aussi de 10,15$ à 10,35$ l'heure. Le taux horaire des employés à pourboire augmente aussi: il passera de 8,75$ à 8,90$. Le gouvernement Marois se targue d'avoir haussé de 45 ¢ le taux horaire du salaire minimum depuis son arrivée au pouvoir en septembre 2012. Près de 350000 travailleurs bénéficieront du nouveau taux horaire, selon les données du gouvernement. Québec solidaire a critiqué la hausse consentie. Par voie de communiqué, le parti a indiqué que le taux horaire devrait être de 11,37$, pour ainsi permettre au salarié de dépasser le seuil de faible revenu. Normalement, la hausse du salaire minimum est annoncée en décembre, mais la ministre se défend d'avoir voulu profiter de la fébrilité électorale dans laquelle baigne le Québec. Elle a soutenu qu'elle était trop occupée en décembre pour entreprendre les démarches avec le comité responsable du salaire minimum. *«Normalement, cela arrive fin décembre, mais j'étais un peu occupée avec le plan d'action sur les régimes de retraite*, a-t-elle commenté en point de presse en marge du caucus des péquistes à Shawinigan. *Alors, dès janvier, on a enclenché la mécanique pour passer à travers les comités ministériels, et la décision gouvernementale est arrivée aujourd'hui. Il n'y a eu aucun retard par rapport au 1er mai.»*

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

QTMG HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-208716-145
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
c.
ARMANDO MACHORRO
Partie défenderesse

ASSIGNATION 139 C.P.C.

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, local 1.120, situé au 1 rue Notre Dame Est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 12 mars 2014 à 9H00 en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 30 janvier 2014
LILY BERNIER
Greffier adjoint, C.Q

QTMG HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-207714-133
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
c.
XAVIER LUYTEN
Partie défenderesse

ASSIGNATION 139 C.P.C.

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, local 1.120, situé au 1 rue Notre Dame Est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 12 mars 2014 à 9H00 en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 28 janvier 2014
LILY BERNIER
Greffier adjoint, C.Q

QTMG HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO : 505-22-021200-136
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
c.
DAVID REYNOLD
Partie défenderesse

ASSIGNATION 139 C.P.C.

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Longueuil, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Longueuil, situé au 1111 St-Jacques Est, Longueuil. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 19 mars 2014 à 9H00 en la salle 2.06 du palais de justice de Longueuil.

À Longueuil, le 30 janvier 2014
SAMIA SELAM
Greffier adjoint, C.Q

QTMG HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO : 505-17-006887-139
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
c.
QUEENA BREVAL-VAL
Partie défenderesse

ASSIGNATION 139 C.P.C.

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Longueuil, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Longueuil, situé au 1111 St-Jacques Est, Longueuil. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 19 mars 2014 à 9H00 en la salle 2.06 du palais de justice de Longueuil.

À Longueuil, le 27 janvier 2014
SAMIA SELAM
Greffier adjoint, C.Q

QTMG HUISSIERS DE JUSTICE

500-22-202102-136 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL dem. c. CAFÉ RUSTIC ROSEMONT INC. déf. Vente par huissier le 19 février 2014 à 10h00 au 1211 boul. Rosemont, Montréal (Québec) Equip. restaurant, etc. tels quels. ARGENT COMPTANT, CHÈQUE VISÉ, M. Lemay

QTMG, Huissiers de justice (514-257-8000)

AQETA
moi aussi JE SUIS CAPABLE
Le droit d'apprendre depuis 1966
aqeta.qc.ca

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CAUSE NO : 500-02-197947-133
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
LE GROUPE OHMÉGA INC.
Demanderesse
c.
SIMON DUNN ET NANCY DARAÎCHE
Défendeurs

ASSIGNATION

AVIS est donné à **NANCY DARAÎCHE**, par publication dans le journal LE DEVOIR, qu'un PRÉAVIS D'EXERCICE DU DROIT HYPOTHÉCAIRE DE PRISE EN PAIEMENT et DÉCLARATION D'ATTESTATION a été déposé et laissé à son attention, au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame E., Montréal, Québec.

Soyez avisé que vous-même ou un tiers avez 60 jours de l'inscription du présent PRÉAVIS D'EXERCICE DU DROIT HYPOTHÉCAIRE DE PRISE EN PAIEMENT et DÉCLARATION D'ATTESTATION au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gaspé pour remédier aux défauts.

Montréal, le 31 janvier 2014
NATHALIE LECLERC
GREFFIER ADJOINT

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant **12 h 00 le vendredi**
Publications du mardi: Réservations avant **16 h 00 le vendredi**

Tél.: **514-985-3344** *Fax:* **514-985-3340** Courriel : **avisdev@ledevoir.com**
Sur Internet : **www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics**
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

PRENEZ AVIS que SUZE LOUIS-CHARLES (YOUTE), née le 6 MARS 1955, à Haïti, en son vivant demeurant à Laval, Qc, est décédée le 21 novembre 2013;
Toute personne intéressée et justifiant de son intérêt peut consulter, sur rendez-vous, l'inventaire de la succession de la défunte, à l'étude Dutrisac, Dugas et Demers, notaires, au 831 Décarie, # 301, St-Laurent, Qc (514) 747-2108.

Les petits frères des Pauvres
La famille des personnes âgées seules
Pour donner
1.866.627.8653

Avis public

Outremont
Montréal

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 3 février 2014, le conseil de l'arrondissement a adopté le Règlement **AO-247** intitulé *« Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier de 2014)* ». Ce règlement prévoit, pour l'exercice financier 2014, l'imposition d'une taxe spéciale relative aux services, sur tout immeuble imposable porté au rôle de l'évaluation foncière et situé dans l'arrondissement.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

DONNÉ à Outremont, ce 6 février 2014.

Marie-France Paquet, avocate
Secrétaire de l'arrondissement

Outremont

APPEL D'OFFRES PUBLIC – travaux

Arrondissement de Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Travaux d'installation et d'enlèvement de dos d'âne temporaires pour l'année 2014 dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal
Soumission : CDN-NDG-14-AOP-BT-007

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant **11 heures, le 24 février 2014,** au bureau Accès Montréal, 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, Montréal (Québec), H3X 2H9. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception, et ce pour la soumission **CDN-NDG-14-AOP-BT-007.**

Renseignements :
bureautechniquecdn-ndg@ville.montreal.qc.ca

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du **6 février 2014.**

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat doivent obligatoirement se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin et placée dans une enveloppe cachetée, clairement identifiée, et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 6 février 2014.

Le secrétaire d'arrondissement
Geneviève Reeves, avocate

LE MONDE

SYRIE

Damas rate l'échéance pour l'évacuation de ses armes chimiques

La Syrie n'a pas honoré ses obligations internationales en matière de destruction de son arsenal chimique et n'a pas respecté la date limite de mercredi à laquelle elle devait avoir évacué de son territoire 1200 tonnes d'agents chimiques.

Un porte-parole de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), a indiqué que la situation était *«évidente»*. *«Il n'y a pas besoin d'ajouter de commentaire»*, a déclaré Michael Luhan, refusant d'élaborer.

En plus des 700 tonnes d'agents chimiques les plus dangereux qui auraient déjà dû avoir quitté le territoire syrien au 31 décembre, 500 tonnes supplémentaires d'agents chimiques dits de catégorie 2 auraient dû avoir été évacués mercredi. Or, seuls deux chargements d'agents chimiques ont quitté la Syrie, les 7 et 27 janvier, via le port de Lattaquié. Selon Washington, cela représente environ 4% de ce qui aurait dû être évacué au 31 décembre.

En plus de ces agents chimiques les plus dangereux, notamment ceux intervenant dans la composition du gaz moutarde et du gaz sarin, et de ceux de catégorie 2, environ 120 tonnes d'isopropanol doivent en outre être détruites en Syrie d'ici au 1er mars.

Le plan de désarmement chimique de la Syrie approuvé par l'ONU prévoit que la totalité de l'arsenal chimique syrien soit détruite au 30 juin. Il avait été adopté à la suite d'un accord russo-américain ayant permis d'éviter des frappes militaires américaines en Syrie.

Il contient notamment une allusion explicite au chapitre VII de la charte des Nations unies qui prévoit des conséquences pouvant inclure des sanctions ou le recours à la force militaire pour celui qui ne respecterait pas ses engagements. Ce qu'a rappelé le secrétaire d'État américain, John Kerry, quand il a enjoint vendredi à Berlin le président syrien à respecter ses obligations, l'avertissant de conséquences s'il ne le faisait pas.

Pour se justifier de ses retards, la Syrie avait notamment évoqué les problèmes de sécurité liés à la guerre qui fait rage depuis mars 2011.

Les agents chimiques doivent être évacués à bord de navire militaires danois et norvégiens à destination du port italien de Gioia Tauro, où ils seront transférés sur un navire de la marine américaine spécialement équipé pour procéder à leur destruction.

Par ailleurs, l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL) a conclu un accord de trêve avec une brigade islamiste rebelle qui s'était engagée dans la lutte armée contre ce puissant groupe jihadiste. L'accord, signé mardi entre l'EIIL et Souqour al-Cham, a été publié sur Internet et également rapporté par l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Il prévoit *«un arrêt immédiat des combats et des attaques»* entre les deux groupes.

Agence France-Presse

FADI DIRANI AGENCE FRANCE-PRESSE

C'était au tour de la ville de Daraya mercredi d'être bombardée par l'armée israélienne.

ARMEMENT

Moins chers, les drones se multiplient

Devenus moins chers grâce aux techniques de miniaturisation, les drones se multiplient de manière exponentielle sur les terrains civil et militaire, selon le rapport annuel de l'Institut international d'études stratégiques (IISS) sur l'équilibre des forces dans le monde, publié mercredi.

Les barrières technologiques tombent les unes après les autres, de sorte que ces appareils sans pilote deviennent accessibles à un nombre croissant de pays et ne sont plus réservés aux seules forces armées de l'Ouest.

«On en verra de plus en plus. Les drones vont proliférer, que ce soit le petit engin démontable qu'on peut mettre dans son sac-à-dos ou l'appareil de combat à puissance de frappe maximale», a résumé Doug Barrie, expert en aéronautique militaire de l'institut, en présentant le rapport lourd de 500 pages à Londres.

Sur le plan militaire, toutes les grandes puissances tentent de rattraper leur retard sur l'armée américaine qui domine le marché avec son Global Hawk ou le Northrop Grumann X-47B. Ce dernier s'est même posé pour la première fois sur un porte-avions l'été dernier.

Plusieurs pays européens veulent développer des drones MALE (moyenne altitude, longue endurance) et vendredi le premier ministre britannique, David Cameron, et le président français, François Hollande, se sont entendus sur le projet d'un appareil de combat sans pilote franco-britannique.

La Chine, qui continue à s'armer à l'image de toute l'Asie (dépenses militaires en hausse de 11,6% entre 2010 et 2013 selon le rapport de l'IISS), a fait voler en novembre son premier drone de combat furtif. Inspiré du X-47B américain, l'engin baptisé Lijian (Epée effilée) a effectué un vol d'une vingtaine de minutes sous l'œil des caméras.

Bref, *«il y a peu de doute que l'avenir des drones dans l'arsenal des armées les plus puissantes est assuré»*, souligne le rapport de l'IISS. Qui reste prudent lorsqu'il s'agit de mesurer à quel point les drones, aujourd'hui complémentaires des moyens traditionnels, pourront se substituer aux avions avec pilote.

Selon Doug Barrie, *«on est un peu revenu»* sur l'idée que les drones robotisés puissent prendre complètement le relais. *«On devrait voir les deux cohabiter pendant un bon bout de temps encore»*, a-t-il ajouté.

Agence France-Presse

Centrafrique : l'armée inaugure son retour par un lynchage

Devant des dizaines de témoins, des militaires centrafricains ont lynché à mort mercredi un homme suspecté d'être un rebelle, à l'issue d'une cérémonie officielle où la présidente, Catherine Samba Panza, avait célébré la renaissance d'une armée nationale. Le meurtre, à coups de pied, de pierres et de couteau, de cet homme s'est déroulé dans l'enceinte de l'École nationale de la magistrature où venait de s'achever la cérémonie à laquelle assistaient les plus hautes autorités de la transition, de la force française Sangaris et de la mission de l'Union africaine en Centrafrique (MISCA), en présence de quelque 4000 soldats centrafricains. C'est la première fois que les Forces armées centrafricaines étaient réunies depuis l'arrivée au pouvoir en mars 2013 de la rébellion Séléka, majoritairement musulmane, dont les éléments sont aujourd'hui cantonnés ou en fuite. PHOTO ISSOUF SANOGO AGENCE FRANCE

Ukraine : Moscou grogne

La Russie a mis en garde l'Ukraine mercredi contre un changement de cap, laissant entendre qu'une telle évolution l'empêcherait de poursuivre l'aide promise à Kiev.

De son côté, l'Union européenne, représentée à Kiev par la chef de sa diplomatie, Catherine Ashton, a poussé l'Ukraine à *«faire plus»* pour sortir de la crise qui secoue le pays depuis plus de deux mois.

La Russie s'inquiète de plus en plus du retard de l'Ukraine dans le paiement de ses factures de gaz et souhaite obtenir des explications sur son évolution politique, alors que les manifestations pro-UE se poursuivent, a indiqué en substance le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

Selon lui, le président Poutine ne reviendra pas sur son engagement d'octroyer une aide de 15 milliards de dollars à l'Ukraine et, en même temps, de baisser de 30% le prix du gaz russe livré à son voisin tant que Kiev respectera, de son côté, ses engagements envers Moscou.

«Si tout le monde respecte à la lettre les documents existants, personne n'aura à modifier quoi que ce soit», a déclaré M. Peskov sur une radio russe, sans préciser les obligations de l'Ukraine.

Il a confirmé des indications déjà venues de Moscou, selon lesquelles le Kremlin surveillera de près la ligne du nouveau gouvernement de Kiev devant remplacer celui de Mykola Azarov qui a démissionné la semaine dernière et l'usage qu'il fera des fonds avancés par la Russie.

«Cela va prendre du temps avant que le nouveau chef du gouvernement ukrainien soit en mesure d'expliquer à Moscou jusqu'à quel point il suivra la politique de l'équipe précédente», a-t-il dit.

Fin janvier, la dette gazière de Kiev a atteint 3,29 milliards de dollars, a indiqué cette semaine le groupe russe Gazprom.

Par ailleurs, la représentante de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, a estimé mercredi à Kiev qu'il fallait *«faire beaucoup plus»* en matière de réformes et souhaité que *«le mouvement s'accélère»*, après avoir rencontré le président Viktor Ianoukovitch et les principaux dirigeants de l'opposition ukrainienne.

Elle a précisé que l'UE était prête à soutenir les réformes et à contribuer à l'enquête sur les violences du mois dernier. Le soutien occidental à l'économie ukrainienne, actuellement à l'étude, ne sera pas une *«montagne d'argent»*, a-t-elle cependant prévenu.

De son côté, la présidence ukrainienne a indiqué que l'entretien avait porté notamment sur la réforme constitutionnelle, réclamée à cor et à cri par l'opposition, et que le pouvoir ne refuse pas *a priori*.

Toutefois, l'opposition voudrait un retour pur et simple à la Constitution de 2004 pour réduire rapidement les pouvoirs présidentiels, tandis que M. Ianoukovitch préconise la rédaction d'une nouvelle Loi fondamentale, qui prendrait beaucoup plus de temps.

Agence France-Presse

1000 migrants au large de Lampedusa

Environ 1000 réfugiés, répartis dans six embarcations de fortune, ont été repérés au large de l'île de Lampedusa mercredi par des navires et des hélicoptères de la marine italienne. Le nombre de réfugiés qui débarquent sur les côtes en Italie a été multiplié par dix en janvier, traduisant *«le flux incessant et massif de migrants»* en cours depuis l'été dernier, avait précisé mardi le vice-ministre de l'Intérieur italien, Filippo Bubico.

Agence France-Presse

REPÈRES

Du pain et des Jeux

CLAUDE LÉVESQUE

Qui a dit que c'étaient les pauvres et la classe moyenne qui souffraient le plus dans notre économie mondialisée ? À moins d'être complètement fou, aucun quidam gagnant moins que le revenu médian américain n'a payé les 1500 $ requis pour aller s'asseoir dans le stade MetLife, où la grand-messe annuelle du football était célébrée dimanche.

Non monsieur, non madame, ce sont les riches, et parmi eux de nombreuses vedettes du sport, des arts et des affaires, qui ont assisté en personne au plus ennuyeux match de Super Bowl à être disputé depuis des lustres. Les pauvres!

Les 50% qui occupent le bas de la pyramide des revenus et une bonne partie des 49% logeant juste au-dessus ont laissé ce douteux privilège aux 1% qui tiennent le sommet, préférant manger leurs ailes de poulet et boire leur bière entre amis, bien au chaud, devant un écran plat.

Du pain et des jeux, cette bonne vieille recette romaine en matière de gouvernance, est toujours à l'honneur, à cette différence près que les plébéiens n'ont plus les moyens de fréquenter les arènes et les amphithéâtres. On ne peut pas tout avoir ! Grâce à la magie du petit écran (et des écrans de toutes les autres tailles), on peut « saouère » et surtout on peut « ouère » tout ce qu'on veut et même plus, comme disait Yvon Deschamps.

15% de la population des États-Unis vit sous le seuil officiel de la pauvreté

Le début de l'année est riche en grands événements, sportifs et culturels, qui en mettent plein la vue et nous rappellent à quel point nous sommes heureux. Aux États-Unis, on peut ajouter un événement politique à la liste des « musts » de la saison, soit le discours présidentiel sur l'état de l'Union.

Après avoir affirmé que les choses s'étaient un petit peu améliorées depuis 2009, Barack Obama a profité de l'occasion pour dire à ses compatriotes qu'ils pourraient être encore plus heureux et l'être de façon plus durable.

Il a noté que les inégalités se sont encore accrues dans son pays et que le salaire moyen n'a presque pas bougé. Il a également rappelé que le chômage reste élevé, surtout chez les jeunes. Il a proposé un certain nombre de correctifs, dont un relèvement du salaire minimum et une prolongation de la couverture offerte par l'assurance-chômage, des mesures qui n'ont pas beaucoup de chances d'être adoptées par l'actuelle Chambre des représentants, laquelle est très conservatrice.

Trois jours plus tard, le président a utilisé son pouvoir exécutif pour enjoindre aux agences fédérales de considérer sans préjugés les candidats à l'emploi qui ont beaucoup chômé ces dernières années. Il a également rencontré 300 chefs d'entreprises et leur a arraché la promesse d'en faire autant.

Aux États-Unis, depuis 1976, le fameux 1% a presque triplé sa part de la richesse nationale, la faisant passer de 9% à 24%. Plus de 15% de la population vit sous le seuil officiel de la pauvreté et plus de 30% d'autres peinent à joindre les deux bouts avec leur maigre revenu.

À l'échelle internationale, Oxfam a récemment souligné le fait que les 85 personnes les plus riches du monde possèdent ensemble plus de biens que les 50% les moins bien nanties (environ 3,5 milliards de personnes !). Même le communiqué final du récent forum de Davos affirme que les inégalités sont source d'instabilité. Comme l'observent les éditeurs de la *Harvard Business Review*, le 1% ne peut quand même pas continuer de gruger le gâteau jusqu'à accaparer la totalité du PIB.

On n'a pas fini d'entendre parler de cette question des inégalités. Mais gageons que les Jeux de Sotchi, qui ont coûté la bagatelle de 51 milliards aux contribuables russes, nous permettront de penser à autre chose pendant les deux prochaines semaines.

ÉTATS-UNIS

Incendie sur un site de déchets nucléaires

Les pompiers étaient à pied d'œuvre mercredi pour tenter de contenir un incendie sur un site de stockage de déchets nucléaires dans le Nouveau-Mexique, a-t-on appris auprès des autorités.

Le sinistre s'est déclaré sur un véhicule de transport de sel, dans le sous-sol du Waste Isolation Pilot Plant (WIPP), près de Carlsbad. WIPP assure le stockage des déchets radioactifs de moyenne activité à longue vie, issus des activités américaines de défense.

«Tout le personnel qui travaille en sous-sol a été recensé et évacué vers la surface», a précisé le ministère, qui ajoute qu'*«aucun déchet ne se trouve à proximité de l'incendie»*.

Agence France-Presse

LES SPORTS

JEUX DE SOTCHI

Le retrait de Shaun White fait jaser

Sotchi — Shaun White, l'un des grands noms des Jeux olympiques de Sotchi, a renoncé mercredi à participer à la toute nouvelle épreuve de surf des neiges slopestyle, s'attirant les critiques de certains adversaires.

Autrefois surnommé « The Flying Tomato » en raison de ses acrobaties et de son abondante crinière rousse, l'Américain de 27 ans, légèrement touché à un poignet mardi, ne sera pas au départ jeudi des qualifications de l'une des 12 nouvelles épreuves au menu de l'édition 2014, car il veut se préserver pour la demi-lune, où il visera la passe de trois après ses titres en 2006 et 2010.

Une autre de ces nouveautés, le patinage artistique par équipes, débute jeudi avec notamment les vedettes Patrick Chan, triple champion du monde, et Evgeny Plushenko, triple médaillé olympique.

Le forfait de la seule star véritablement mondiale de la planche à neige est un coup dur pour le slopestyle, une épreuve censée séduire les jeunes et qui consiste à effectuer des figures les plus acrobatiques possibles sur des obstacles en neige et en métal.

Comme certains autres planchistes, White avait critiqué le parcours ces jours derniers, le jugeant même *« un peu intimidant »*. Il s'est fait mal au poignet gauche lors d'un entraînement sur le parcours du parc Extrême de Rosa Khoutor et a cité le risque de blessure pour expliquer son retrait surprise.

Le Norvégien Torstein Horgmo, un des favoris de l'épreuve, s'était fracturé la clavicule lundi à l'entraînement et il a dû déclarer forfait pour les épreuves.

Mais pour les Canadiens Sébastien Toutant et Maxence Parrot, deux prétendants au podium, White s'est éclipsé par crainte de la défaite. *« Shaun sait qu'il ne sera pas capable de gagner le slopestyle, c'est pour ça qu'il s'est retiré. Il a peur! »*, a écrit Parrot, 19 ans, sur Twitter. Toutant, 21 ans, lui a emboîté le pas: *« M. White… C'est facile de trouver des excuses pour déclarer forfait quand on pense qu'on ne va pas gagner… »* Deux gazouillis assassins qui ont fait grand bruit.

Pas toujours apprécié au sein de la communauté des planchistes en raison de son individualisme, White a vite reçu le soutien de son comité olympique national: *« Shaun sait ce qui est le mieux pour lui »*, a dit l'USOC dans un communiqué.

Il n'y a pas que le parcours de slopestyle qui ne fait pas l'unanimité. Le tracé de la descente messieurs de ski alpin, l'épreuve reine des Jeux d'hiver, a été égratigné par deux glorieux anciens. Alors que le premier entraînement a lieu jeudi, l'Italien Kristian Ghedina et le Français Luc Alphand ont déploré le trop grand nombre de courbes, faisant passer cette descente olympique pour un super-G.

Pendant que l'annonce du forfait de White a occupé les esprits à Rosa Khoutor, dans la zone de montagne, le président russe Vladimir Poutine a visité le village olympique de Sotchi, au bord de la mer Noire, en compagnie de la « tsarine du saut à la perche », l'ex-championne olympique, Elena Isinbayeva.

Il s'est adressé à des athlètes russes, très attendus à domicile après leur piètre performance à Vancouver en 2010 (trois médailles d'or), et n'a pas manqué de rappeler que la sécurité était une préoccupation majeure des autorités à Sotchi, non loin des républiques instables du Caucase du Nord.

Enfin, la flamme olympique est arrivée mercredi sur les bords de la mer Noire, après avoir parcouru quelque 65 000 km à travers la Russie avec des étapes au pôle Nord et dans l'espace, signe de la démesure de ces Jeux à plus de 50 milliards de dollars.

La très populaire équipe jamaïcaine de bobsleigh n'a pas ce genre de moyens. Elle est arrivée à Sotchi sans les bagages dans lesquels sont rangées notamment les lames de leur bob, perdus entre les États-Unis et la Russie.

Les « Rasta Rockets » comptent s'entraîner jeudi avec des lames, casques et pointes empruntés à d'autres équipes.

Agence France-Presse

CANADIEN-CANUCKS

Price et Luongo, adversaires et futurs coéquipiers...

Brossard — À l'approche de la pause olympique, une certaine effervescence régnait mercredi autour de Carey Price à la veille de son affrontement avec son futur coéquipier au sein de la formation canadienne Roberto Luongo et les Canucks de Vancouver.

Price, qui a enregistré son 23e jeu blanc en carrière mardi soir contre les Flames de Calgary, a profité de la tribune qui lui était accordée pour vanter les qualités du Québécois sans toutefois dire qu'il s'agira d'un duel entre Luongo et lui jeudi soir.

« C'est toujours amusant de jouer contre les Canucks, parce que j'étais un de leurs partisans quand j'étais petit, a commenté le gardien du Canadien. *Mais nos deux équipes veulent engranger des points pour se placer en bonne position dans la course aux séries éliminatoires. Il y a des impondérables dans ce match. Nous avons chacun nos objectifs à atteindre, et pour nous c'est d'obtenir la victoire. »*

Des propos qui ont trouvé écho dans ceux de l'entraîneur-chef Michel Therrien, qui considère que Price ne tentera pas de trop en faire pour impressionner la galerie à l'occasion du dernier match de la Sainte Flanelle au Centre Bell avant la trêve olympique.

« Je ne le vois pas comme ça, a confié Therrien. *Ce sont deux gardiens élites de la LNH. À partir de la semaine prochaine, ils vont être coéquipiers et ils vont tout faire en leur pouvoir pour ramener une médaille d'or au Canada. Mais demain, ce sont les Canucks. Deux équipes impliquées dans une course aux séries et c'est comme ça qu'on le voit. Je ne vois pas ça comme une confrontation pour savoir qui sera le gardien nº 1 du Canada, absolument pas. »*

La formation de l'entraîneur-chef John Tortorella traverse présentement une séquence difficile de cinq défaites. Il s'agira du retour à Montréal du défenseur suisse Raphael Diaz, qui a été échangé aux Canucks lundi en retour de l'attaquant Dale Weise. Diaz a marqué un but à son premier match avec la formation britanno-colombienne mardi soir contre les Bruins à Boston.

Le Canadien, qui occupe désormais le quatrième rang dans l'association Est, a effectué quelques répétitions mercredi au complexe sportif Bell de Brossard pour peaufiner son jeu de transition et l'attaque. Il y a notamment eu quelques descentes à deux contre un et trois contre le gardien.

La Presse canadienne

Stamkos déclare forfait pour les JO

Tampa — Le joueur de centre étoile du Lightning de Tampa Bay Steven Stamkos ne sera pas en mesure de participer aux Jeux olympiques de Sotchi, a indiqué mercredi le directeur général de la formation de la Ligue nationale de hockey et d'Equipe Canada, Steve Yzerman.

Les médecins affirment qu'il n'est pas suffisamment rétabli de sa fracture du tibia.

La vedette du Lightning a subi mercredi un examen de résonance magnétique qui a révélé que sa jambe *« n'est pas complètement guérie »*. Yzerman a affirmé que Stamkos ne devrait *« à aucun moment voir de l'action sur la glace dans un avenir rapproché »*.

Il poursuivra son rétablissement à Tampa et sera réévalué dans deux à trois semaines, lui qui a subi sa blessure en novembre dernier.

Liesse à Seattle après une première conquête du Super Bowl

Quelque 700 000 partisans en liesse ont envahi mercredi après-midi le centre-ville de Seattle pour acclamer les Seahawks, vainqueurs sans équivoque du Super Bowl XLVIII dimanche alors qu'ils se sont imposés par la marque de 43-8 sur les Broncos de Denver. Pour ce premier championnat de l'équipe en 38 ans d'existence, les supporteurs, réputés les plus tonitruants de la Ligue nationale de football et qui ont acquis le surnom de « 12e homme », s'étaient vêtus de bleu et de vert et ils se sont manifestés le long d'un défilé de plus de 3 kilomètres qui s'est terminé au CenturyLink Stadium, le bruyant domicile des Seahawks.

PHOTO OTTO GREULE JR AGENCE FRANCE-PRESSE

Eugenie Bouchard compose bien avec sa nouvelle célébrité

JULIEN ARSENAULT

Propulsée à l'avant-scène du tennis par son parcours aux Internationaux de tennis d'Australie, Eugenie Bouchard se fait de plus en plus à l'idée de se faire poser des questions sur sa vie personnelle.

Après sa victoire en quarts de finale à Melbourne, la Québécoise âgée de 19 ans avait notamment dû répondre à une question quant à savoir avec qui elle aimerait avoir un rendez-vous galant. La 19e raquette mondiale avait alors mentionné le nom du chanteur canadien Justin Bieber, qui a récemment fait la manchette en raison de ses démêlés avec la justice au Canada et aux États-Unis.

Mercredi, à Montréal où était présentée l'équipe canadienne en vue de l'affrontement au premier tour du Groupe mondial II de la Fed Cup contre la Serbie qui débute samedi, Bouchard a dit être à l'aise avec ce genre d'interrogations. *« C'était bien correct comme question »*, a-t-elle expliqué au cours d'une conférence de presse où elle a été le centre de l'attention. *« C'était divertissant pour les amateurs. Si ça les intéresse, ça ne me dérange pas. J'ai trouvé ça drôle et j'ai décidé de jouer le jeu. »*

La nouvelle coqueluche du tennis féminin ne croit pas avoir été la cible d'une question sexiste. *« Je crois que mon jeune âge a pesé dans la balance*, a-t-elle expliqué. *C'est amusant d'avoir des questions qui ne concernent pas seulement le tennis. Ça implique plus de partisans, à mon avis. »*

Bouchard aimerait toutefois que de telles questions plus personnelles soient également posées à des athlètes célibataires masculins. *« On ne poserait pas cette question à Roger Federer, puisque tout le monde sait qu'il est marié en plus d'avoir des enfants,* a-t-elle souligné. *Mais je serais curieuse de savoir avec qui les joueurs de soccer aimeraient avoir un rendez-vous galant. »*

Bouchard, qui est rentrée à Montréal la fin de semaine dernière, se fait également reconnaître de plus en plus dans les rues de la métropole. *« Ça arrive un peu plus souvent,* a-t-elle dit. *J'étais surtout à la maison parce que je voulais voir ma famille, mais dans les rues, il y a plus de personnes qui me disent "bonne chance". C'est spécial. »*

Ne rien tenir pour acquis

Quant au duel contre la Serbie, la délégation canadienne, composée de Bouchard, Aleksandra Wozniak, Gabriela Dabrowski et Sharon Fichman, ne veut rien tenir pour acquis même si l'équipe rivale est privée de ses vedettes Jelena Jankovic (8e joueuse au monde) et Ana Ivanovic (12e).

« Nous sommes déçues de ne pas voir les deux meilleures, a dit Bouchard. *On va prendre l'avantage et essayer de faire de notre mieux, mais on ne sait jamais ce qui peut arriver. »*

Les Canadiennes pourront également compter sur l'appui de la foule lors de l'affrontement, puisque les matchs seront disputés au complexe sportif Claude-Robillard de Montréal. *« La Fed Cup, ça n'arrive que deux fois par année,* a observé Bouchard. *C'est toujours spécial* [de jouer devant ses partisans], *on n'a pas souvent cette occasion. Ça fait un an et demi que j'ai joué un match ici. »*

L'entraîneur de l'équipe canadienne, Sylvain Bruneau, croit quant à lui avoir toutes les chances de son côté en vue de l'affrontement. *« Toutes les filles aiment jouer pour leur pays,* a-t-il dit. *C'est spécial, parce que ce n'est pas comme ça ailleurs. »*

En plus d'une foule hostile, l'entraîneur de la délégation serbe, Dejan Dolonc, reconnaît que ses joueuses feront face à un défi supplémentaire en l'absence des deux têtes d'affiche du tennis serbe. *« Leur absence est malheureuse »*, a-t-il reconnu.

La Presse canadienne

MOTS CROISÉS

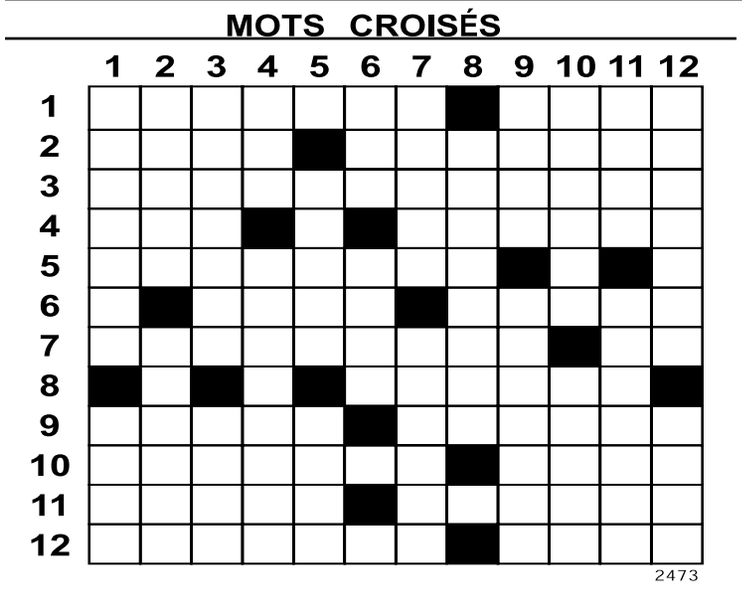

2473

HORIZONTALEMENT

1. Réunir en quantité importante - Célébrité.
2. Fausse la vérité - Café.
3. Message de l'ange Gabriel à la Vierge Marie.
4. Artère - Qu'on prétend tel (Soi-...).
5. Couvertures.
6. Célèbre troyen - Passe au tamis.
7. Tenter de nouveau - Chrome.
8. Réunion.
9. Danse originaire d'Argentine - Exprime l'inquiétude.
10. Métal blanc - Passages en montagne.
11. La plus vieille - Pingres.
12. On mange ses feuilles - Fromage.

VERTICALEMENT

1. Attacher un bateau - Angoisse irraisonnée.
2. Pas grosse - Stupéfier.
3. Disposée en boucles - Nichon.
4. Service créé en 1943 - Remarquables.
5. Attachés - Elles cacardent.
6. A la fin d'une énumération - Roues à gorge.
7. Difficile à croire - Petit propriétaire de l'Angleterre médiévale.
8. Grand navire.
9. Manches, au tennis - Plantes vivaces très toxiques.
10. Sports motocyclistes - Boucher.
11. Animal domestique - Cacheter une lettre.
12. Refouler - Crochet double.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	U	V	O	I	R	■	S	C	A	T
2	E	R	S	E	S	■	O	P	E	R	E	R
3	R	E	I	T	E	R	E	■	T	A	R	I
4	M	E	N	E	■	E	S	P	E	C	E	S
5	I	■	E	R	M	I	T	E	■	H	■	T
6	S	A	R	I	■	N	I	R	V	A	N	A
7	■	M	■	N	U	S	■	P	E	T	O	N
8	V	A	C	A	N	C	I	E	R	■	N	■
9	E	T	R	I	E	R	■	T	I	R	E	R
10	R	E	E	R	■	I	N	U	S	I	T	E
11	R	U	M	E	U	R	■	E	M	E	R	I
12	E	R	E	S	■	E	G	R	E	N	E	S

2472

SOLUTION DU DERNIER

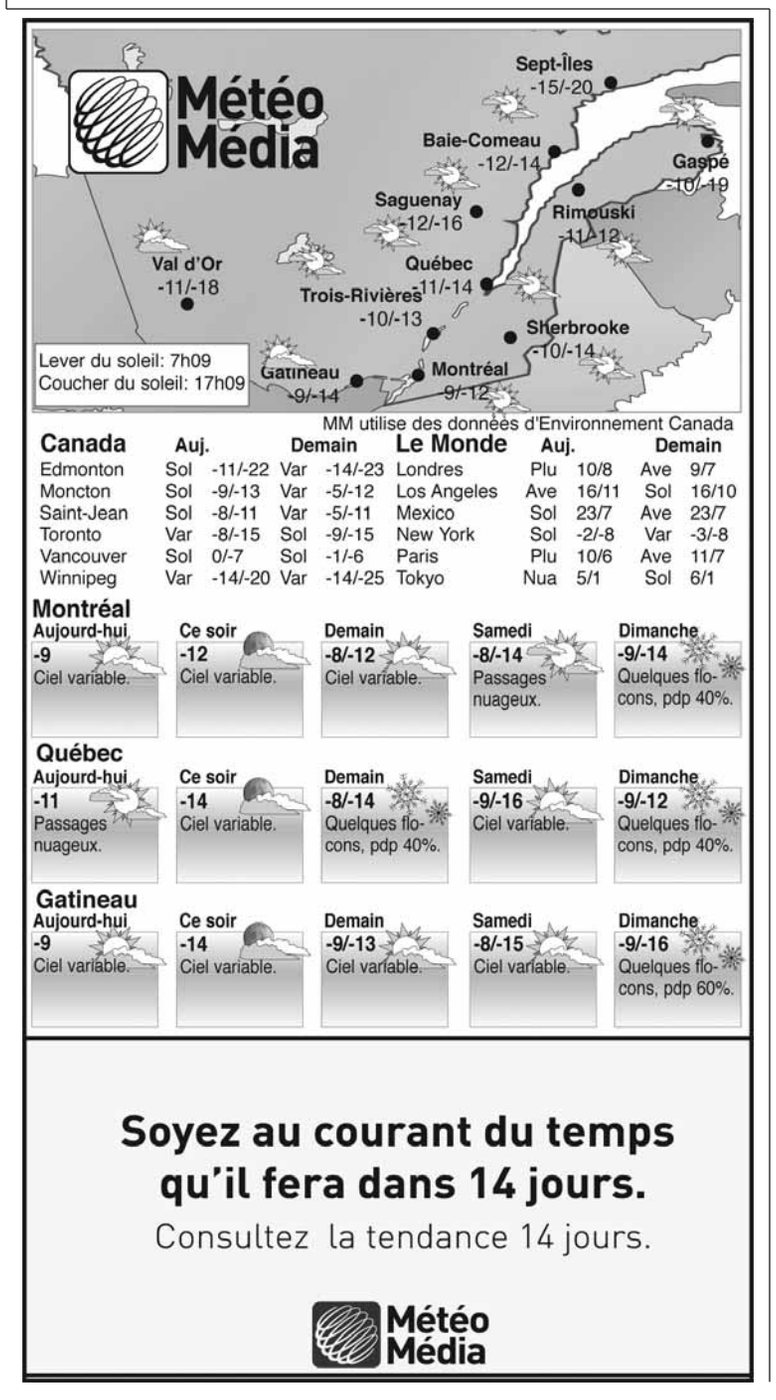

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.
Consultez la tendance 14 jours.
Météo Média

MOTS CROISÉS

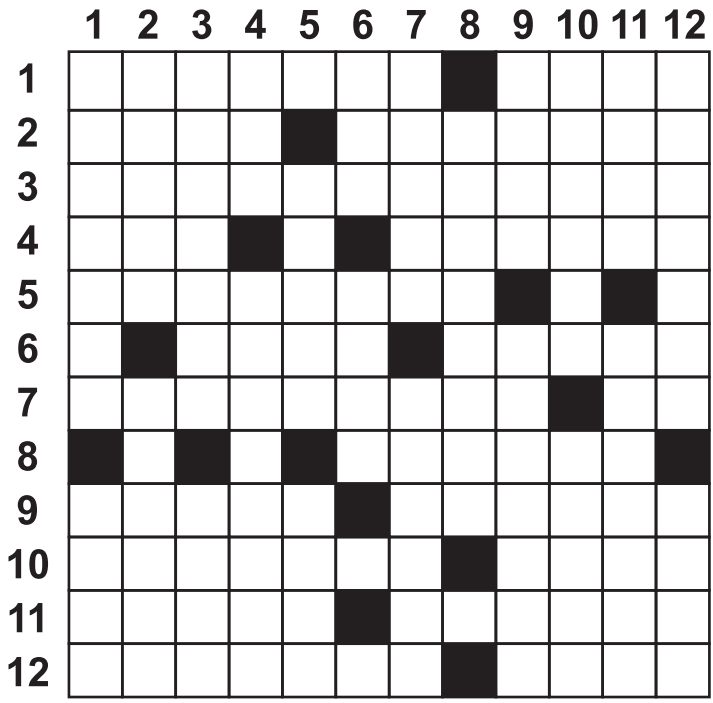

2473

HORIZONTALEMENT

1. Réunir en quantité importante - Célébrité.
2. Fausse la vérité - Café.
3. Message de l'ange Gabriel à la Vierge Marie.
4. Artère - Qu'on prétend tel (Soi-...).
5. Couvertures.
6. Célèbre troyen - Passe au tamis.
7. Tenter de nouveau - Chrome.
8. Réunion.
9. Danse originaire d'Argentine - Exprime l'inquiétude.
10. Métal blanc - Passages en montagne.
11. La plus vieille - Pingres.
12. On mange ses feuilles - Fromage.

VERTICALEMENT

1. Attacher un bateau - Angoisse irraisonnée.
2. Pas grosse - Stupéfier.
3. Disposée en boucles - Nichon.
4. Service créé en 1943 - Remarquables.
5. Attachés - Elles cacardent.
6. A la fin d'une énumération - Roues à gorge.
7. Difficile à croire - Petit propriétaire de l'Angleterre médiévale.
8. Grand navire.
9. Manches, au tennis - Plantes vivaces très toxiques.
10. Sports motocyclistes - Boucher.
11. Animal domestique - Cacheter une lettre.
12. Refouler - Crochet double.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	U	V	O	I	R	■	S	C	A	T
2	E	R	S	E	S	■	O	P	E	R	E	R
3	R	E	I	T	E	R	E	■	T	A	R	I
4	M	E	N	E	■	E	S	P	E	C	E	S
5	I	■	E	R	M	I	T	E	■	H	■	T
6	S	A	R	I	■	N	I	R	V	A	N	A
7	■	M	■	N	U	S	■	P	E	T	O	N
8	V	A	C	A	N	C	I	E	R	■	N	■
9	E	T	R	I	E	R	■	T	I	R	E	R
10	R	E	E	R	■	I	N	U	S	I	T	E
11	R	U	M	E	U	R	■	E	M	E	R	I
12	E	R	E	S	■	E	G	R	E	N	E	S

2472

SOLUTION DU DERNIER

CULTURE

SPECTACLE

Trouver ses voix

VÉRONIC DICAIRE — LA VOIX DES AUTRES
Au Théâtre Saint-Denis jusqu'au 21 fév. Au Casino de Gatineau du 26 fév. au 1er mars. Au Capitol de Québec du 4 au 16 mars. À la Salle Juliette-Lassonde de Saint-Hyacinthe du 18 au 20 mars. Au Palais municipal de Saguenay du 22 au 24 mars. À la Salle Maurice O'Bready de Sherbrooke les 26 et 27 mars.

FRANÇOIS LÉVESQUE

Il est des spectacles auxquels on se rend en sachant exactement à quoi s'attendre. Cela peut s'avérer ennuyeux ou, à l'inverse, une très bonne chose. Le nouveau *one-woman show* de l'imitatrice Véronic Dicaire appartient à la seconde catégorie.

Aspirante chanteuse, Véronic Dicaire s'est reconvertie dans l'art ardu de l'imitation, qu'elle pratiquait en dilettante depuis l'adolescence. Après avoir assuré la première partie du concert de Céline Dion au Centre Bell en 2008, sa seconde carrière a démarré sur les chapeaux de roues.

Voilà donc la belle franco-ontarienne de retour à Montréal entre deux engagements à Las Vegas et après une tournée triomphale en France (la vidéo la montrant faire pleurer Alain Delon avec son imitation d'Édith Piaf est devenue virale). Place à La voix des autres, un spectacle bien nommé s'il en est.

Exploit

Véronic Dicaire avait promis un show spécialement conçu pour le Québec et non une resucée des versions hexagonale ou américaine. Parole tenue. De Marjo à Marie Carmen (hurlements de joie dans la salle devant la perfection du rendu vocal) en passant par Brigitte Boisjoli et Ariane Moffatt, les chanteuses d'ici ont la part belle. Entre de courtes présentations de type «*stand-up*» et une parodie amusante de *La Voix* avec Ginette Reno, Claire Lamarche et Isabelle Boulay en guise de juges, défilent les incarnations irrévérencieuses de Cœur de pirate, Ima et autres Diane Dufresne (qui chante du Carmen Campagne sur l'air d'Oxygène; suave).

Oui, Véronic Dicaire chante Whitney Houston (ovation spontanée), Adèle, Céline Dion, Lady Gaga, Barbra Streisand, et quantité d'autres (Michèle Torr, Patricia Kaas, Véronique Samson,…). Oui, l'effet est souvent bluffant. Oui, oui, oui. Oui mais? Oui mais rien.

Loin de se résumer à une succession de reprises de chansons à succès, l'exercice s'apparente davantage à un exploit sportif qui grise et ébahit à égales mesures. C'est ce qu'accomplit Véronic Dicaire. Et c'est ce qu'on attendait.

Le Devoir

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les 32es RVCQ ouvriront avec le plus récent film de Podz, *Miraculum*, mettant en vedette Marilyn Castonguay, entre autres. Les deux étaient présents pour le dévoilement de la programmation, en compagnie du porte-parole Antoine Bertrand, mercredi à Montréal.

Primeurs et échanges aux Rendez-vous du cinéma québécois

ODILE TREMBLAY

Il n'a pas la langue de bois, le comédien Antoine Bertrand. Porte-parole des 32es Rendez-vous du cinéma québécois, l'interprète de *Louis Cyr*, au lieu de ronronner mercredi le discours rassurant d'une industrie pétante de santé, s'inquiétait de la faible audience en salles du cinéma québécois pour 2013: *«5,6 %, je le prends personnel*, disait-il. *On ne peut pas faire l'autruche. C'est le temps des coups de pied au cul. Car ce n'est pas juste de la faute du public, de la nôtre aussi. Il est important de faire notre examen de conscience.»*

Voilà qui est dit. Très jolie affiche cette année, à propos, avec photos des deux visages forts de 2013 au grand écran: Sophie Desmarais et Antoine Bertrand.

Les 32es Rendez-vous, sous l'égide de Québec Cinéma dirigé par Ségolène Roederer, présentaient mercredi leur programmation du 20 février au 1er mars. On le sait, la manifestation qui étend ses tentacules à travers le centre-ville de Montréal propose plusieurs volets. Récapitulatif des longs métrages importants de l'année écoulée (c'est le temps de rattraper ceux qui vous ont échappé, ou de revoir vos coups de cœur). Surtout, de plus en plus de primeurs, nerf de la guerre. Elles sont au nombre de 97 sur les 320 films présentés, tous formats confondus.

Certaines d'entre elles sont très attendues. D'abord le film d'ouverture: *Miraculum* de Podz (derrière *Les 7 jours du Talion*), film choral mettant en scène Anne Dorval, Xavier Dolan, Claude Legault, Marilyn Castonguay. Autres primeurs importantes: *3 histoires d'Indiens* de Robert Morin, après son lancement à Berlin, parcours de quatre jeunes autochtones en quatre saisons, *Bunker* de Patrick Boivin et Olivier Roberge, avec Martin Dubreuil et Patrice Robitaille, traquant l'angoisse de deux soldats en huis clos ayant accès à l'arme de destruction massive. Aussi, *L'ange gardien* de Jean-Sébastien Lord, avec Guy Nadon, Marilyn Castonguay, Patrick Hivon, film d'acteurs abordant la conscience et la responsabilité. *Que ta joie demeure* de Denis Côté (lancé d'abord à Berlin), dans le registre expérimental de *Carcasses*, scrute les rapports de l'homme avec ses outils de travail. Dominique Dugas, le directeur des Rendez-vous, dit grand bien du film de clôture, le documentaire *Miron: un homme revenu d'en dehors du monde* de Simon Beaulieu, une œuvre expérimentale formée de documents d'archives, sur la poésie et le projet national du génial auteur de *L'homme rapaillé*.

À surveiller aussi les nombreux programmes de courts métrages. Parmi ceux-ci: *La coupe* de Geneviève Dulude-Decelles, primé à Sundance.

Des hommages seront rendus aux grands disparus de l'année: Arthur Lamothe, Michel Brault. La bien vivante Micheline Lanctôt reçoit de son côté un coup de chapeau pour célébrer les 30 ans de son magnifique *Sonatine* (Lion d'argent à Venise), avec la toute première apparition à l'écran de Pascale Bussières adolescente, aux côtés de Marcia Pilote.

Les rendez-vous accueilleront 400 invités de tous poils: acteurs, cinéastes, artistes, etc., à la rencontre du public. Aux Rendez-vous 5 à 7 au Bistro SAQ de la Cinémathèque, animés par Marie-Louise Arsenault, des thématiques comme *«Le court métrage dans tous ses états»*, *«Où s'en va le cinéma numérique?»* *«Pourquoi s'autoproduire?»*, *«Prix collégial du cinéma québécois, le prélude au* 1987 *de Ricardo Trogi»*. Lors de la Nuit blanche du 1er mars, 23 h, rue Emery, une projection extérieure d'*Elvis Gratton: le king des kings* ouvrira sur un happening mis en scène par Louis Tremblay.

Pour la première fois cette année, le festival offrira une programmation quatre écrans, en salle, mais aussi avec volets à la télévision, sur Internet et sur plateformes mobiles.

Le Devoir

CONCERTS CLASSIQUES

Un théâtre de sons

KENT NAGANO DIRIGE MAHLER
Mahler: Symphonie n° 7. Orchestre symphonique de Montréal, dir. Kent Nagano. Maison symphonique de Montréal, mercredi 5 janvier 2014. Reprise et diffusion sur Espace Musique ce jeudi à 20h.

CHRISTOPHE HUSS

Kent Nagano reprenait mercredi, sept ans après une première programmation, en janvier 2007 à la Salle Wilfrid-Pelletier, la *Symphonie n° 7* de Mahler, affublée a posteriori du sous-titre *Chant de la nuit*. Cette reprise revêtait une importance particulière, puisque l'OSM et son chef joueront cette symphonie en tournée à Vienne, Madrid et Oviedo dans un peu moins de six semaines.

En 2007, nous avions titré le compte-rendu du concert «Lumière dans la nuit». Dans beaucoup d'interprétations, en effet, le caractère nocturne, la chape de plomb domine au point où le *Finale* devient presque exogène à l'œuvre. Kent Nagano avait choisi de faire de ce *Finale* rayonnant non seulement un élément consubstantiel, mais aussi, en une joie sincère, l'aboutissement d'une quête.

Il n'a évidemment pas changé d'avis, même s'il leste davantage la première partie de l'œuvre. Pour Nagano, il semble que la nuit, évoquée par Mahler dans les mouvements II et IV, ne serait pas une nuit noire, mais un terrain d'atmosphères, un monde romantique magique et mystérieux. De fait le 2e mouvement, qui devient un théâtre de sons, d'où Nagano fait saillir les interventions des bois, pourrait quasiment s'affilier à la *3e Symphonie*. La *7e* serait-elle une autre «symphonie de la nature», une autre cosmogonie musicale — d'où la véritable obsession de la forme et de la symétrie qu'y déploie Mahler?

Les mouvements I et II, un peu plus retenus qu'en 2007, sont des marches. Le 3e volet fuse toujours, mais un peu moins qu'il y a sept ans (9mn16, contre 8mn52 jadis). Les ombres (*Schattenhaft*) sont un peu plus opaques et effrayantes. On peut imaginer que c'est pour mettre en valeur la circulation des motifs dans ce mouvement que Nagano a opposé sur scène les violons I et II. Ce choix nuit cependant au corps et à la matière des violons du 1er mouvement, notamment dans ce fameux passage qui ressemble à l'ouverture d'une voûte céleste.

Perception

Le 4e volet, dans lequel on n'entend trop peu la guitare (tout comme les cloches tubulaires sont trop discrètes dans le *Finale*) est celui qui gagne le plus en sept ans. Il est plus fluide et annonce le bonheur exacerbé du Finale. L'exultation du 5e mouvement n'apparaît donc pas factice et Nagano fait fuser la musique avec une logique imparable. Jamais le chef n'alourdit le trait et tout s'enchaîne avec la jubilation d'un horloger contemplant une mécanique parfaite. Nagano n'est pas loin d'être le seul chef (avec Svetlanov) qui nous ferait presque croire que ce *Finale*, honni de beaucoup, est le moment le plus intéressant de la partition.

Une chose est sûre, en choisissant la *7e Symphonie* de Mahler comme vitrine à l'étranger, Kent Nagano prouve qu'il a une perception aiguë des œuvres dans lesquelles il a quelque chose de fort à dire.

Le Devoir

Le Cirque du Soleil sur CBS

Plusieurs artistes du spectacle *The Beatles LOVE* du Cirque du Soleil, toujours à l'affiche à Las Vegas, présenteront deux numéros lors d'une émission spéciale qui viendra rappeler une page importante de l'histoire de la musique qu'écrivit autrefois le groupe britannique. Le 9 février à 20 h, en effet, CBS célébrera le 50e anniversaire du passage des Beatles à l'*Ed Sullivan Show*. Devenu mythique, cet événement télévisuel se trouvera au cœur de *The Night that Changed America: A Grammy Salute to The Beatles*. Vingt-sept danseurs et acrobates accompagneront notamment Paul McCartney et Ringo Starr (et aussi Stevie Wonder, Annie Lennox, entre autres) à l'occasion d'une version inédite de *Here Comes the Sun*. Le segment en question a été enregistré le 27 janvier lors de la cérémonie des prix Grammy.

Le Devoir

KENZO TRIBOUILLARD AFP

D **Lire** › le compte rendu du spectacle **d'Elton John**, au Centre Bell, par notre critique Sylvain Cormier, sur **LeDevoir.com**

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	Infoman	Prière de ne pas envoyer de fleurs / Réal Bossé		Enquête		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	Entrée principale		Alors on jase!
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Une minute pour gagner		On connaît la chanson / Spécial Soleil / Annie Fréchette , Ima.		Juste pour rire		TVA nouvelles	22h40 Denis Lévesque		23h40 Signé M	0h10 STAR WARS: ÉPI...
TQ	Les Argonautes	Subito texto	Génial! / Antoine Vézina , Antoine Bertrand.		Une pilule, une p'tite granule		Bazzo.tv			Voir		Les gars des vues	Questions de société
V	Tic Tac Show / Antoine Vézina	Un souper presque parfait	District V	Rire et délire	TEMPÊTE SPATIALE (2010) avec Kari Matchett, Kirsten Prout, Michael Trucco.				En mode Salvail	22h50 Séduction	23h20 Infopublicité	L'Instant Gagnant	
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le National	RDI économie	24/60
TV5	17h50 Champi..	Journal FR	Escapade à Moscou		Visa pour l'aventure / Dans la forêt d'émeraude			Vu du ciel	Des écoles pas comme		TV5 le journal	23h40 Montagne magique	
D	Transports	Transports	Légendes Urbaines		Chroniques paranormales		Le contrat / Delcourt		Grand Rire de Québec		Hélico tout terrain		Docu-D
VIE	Coupons	Propriétaire	Propriétaire	Meubles	Patron clandestin		Dépendance	Dépendance	Refuge de gars	Chic Shack	Joanna Comtois		Coupons
MP	Top musique		Buzz		M. Net	Rajotte	Chaises musicales / 7Lions		Top Modèle		Buzz		Tatoueurs
MX	Albums classiques		Génération 90 / 1994		Cliptographie / Mario Pelchat		Haute coiffure		L'index québéc	L'index québéc	Sur la toile	C't'un clip	Génération 70
VRAK.TV	Jessie	Les testeurs	UN FESTIN À NEW YORK (2003) avec Oliver Platt, Katie Holmes.				Les menteuses		Big Bang	MDR	Fan Club	Vie Tess Foster	Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	Colis Planète X	Etoiles Défis	Grabujband	La Retenue	Têtes-Claques	Les Simpson	Family Guy	Family Guy	Family Guy	Les Simpson	Faut pas rêver!	Family Guy
RDS	17h00 Le 5 à 7		Hockey 360°		LNH Hockey / Canucks de Vancouver c. Canadiens de Montréal (D)				L'antichambre (D)		Sports 30	Canadiens express	
HISTORIA	Plus grands que nature		Nos ancêtres les extraterrestres		Cash Cowboys		NCIS enquêtes / Terrain miné		La route de fer Partie 2 de 2				Forteresses!
ARTV	Temps-Paix	Temps-Paix	Pérusse cité	Lire	20h15 Temps	Comme magie	Bienvenue au paradis		Les revenants / Serge et Toni		23h15 Musée Eden		
EXPLORA	Le léopard d'Afghanistan		Au secours	Macaques	Au coeur du corps humain		Rendez-vous coupes du monde				Planète Terre		Neuromarket.
SÉRIES+	Bones / Femmes soeurs		Rizzoli & Isles		Scandale / Vilains petits secrets		C.S.I: Miami		Vegas / Faux jetons		La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Poltergeist
ZTÉLÉ	Arrow / L'affrontement		N'est pas sorti	Comment..fait	Dernier repaire / Désobéissance		666 Park Avenue		Remorquage	Prêt sur gage	Les stupéfiants		Les stupéfiants
C. SAVOIR	Journée mondiale eau		Rencontre	Objectif Nord	Soirée Université		Cafés scientifiques des IRSC		CursUS-santé		Le grand héritage		Quartier Latin
EVASION	L'aventurier alpin Partie 2 de 2		Bouffe en cavale		A deux, c'est mieux!		Soleil tout inclus / Ste-Lucie		Immersion bleue		Hell's Kitchen		Deux mieux
TFO	MiniTFO/Zoubi	WonderChoux	Le grand galop	Le grand galop	Artisans du changement		21h05 LE FILS UNIQUE (1936) Shin'inchi Himori.				360		Arrière-scène
Cinépop	17h20 TERMINATOR (1984)		19h15 ALIEN VS. PREDATEUR (2004) Sanaa Lathan.				COMANCHE STATION (1959)		22h15 LA CHEVAUCHÉE SAUVAGE (1975) Gene Hackman.				
SEcran	17h35 LA TRAHISON DE MO...		19h10 DEAD MAN TALKING (2012) François Berléand.				VOYEZ COMME ILS DANSENT (2011)			22h45 BAD ASS (V.F.) (2012) Danny Trejo.			
Planète	Caravânes de l'Himalaya		Russie Sauvage		Le destin d'être roi		Chocolat Menier		Les peuples de l'Himalaya		As armée de l'air		Conver. art
MATV	Libre-service		Montréalité	Couleurs d'ici	Open télé		Premières vues		Place des Arts	Libre-service		Montréalité	Catherine
CBC	17h00 News	Coronation St.	Sochi 2014 Winter Olympics						NHL Revealed		CBC News: The National		George S.
CTV (Mont.)	CTV News		eTalk / Oprah	The Big Bang	The Big Bang	Two and Half	Saving Hope		Law & Order: S.V.U.		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Howie Do It	The Millers	Rake / Cancer / Tony Hawk		Elementary / Corpse de Ballet		News Final	E.T. Canada	The Test
TVO	Wild Kratts	Wonders	Megastructures		The Agenda With Steve Paikin		Art of Russia Partie 1 de 3		Wonders of Life / What is Life?		The Agenda With Steve Paikin		Vikings
ABC	ABC 22 News	World News	ABC 22 News	Inside Edition	The Taste / The Sweetest Thing / Christina Tosi				Shark Tank		ABC 22 News	23h35 Jimmy Kimmel Live	
CBS	Channel 3 News		Evening News	Ent. Tonight	The Big Bang	The Millers	Crazy Ones	Two and Half	Elementary / Corpse de Ballet		3 News	23h35 David Letterman	
NBC	Newschannel 5	NBC News	Jeopardy!	Olympic Zone	Sochi 2014 Winter Olympics						Newschannel 5	23h35 Tonight Show J. Leno	
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang	The Big Bang	American Idol		Rake / Cancer / Tony Hawk		FOX 44 News	News at 10:30	The Simpsons	Family Guy	American Dad
PBS (33)	PBS NewsHour		POV / American Promise				Father Brown		Doc Martin / Don't Let Go		Business	Charlie Rose	
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour		Roadside Adv	Rustic Living	Olympic Show	1980 Olympics	Gustave Lussi	Scully World	BBC News	Charlie Rose	
CTV (Corn.)	CTV News		eTalk / Oprah	The Big Bang	The Big Bang	Two and Half	Saving Hope		Law & Order: S.V.U.		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
BRAVO	The Listener / Ace in the Hole		Flashpoint / First in Line		Blue Bloods / Little Fish		Missing / I Thought I Knew You		Missing / Thin Air		The Listener / Ace in the Hole		Criminal Mind
DISCOVERY	How It's Made	How It's Made	Daily Planet		Alaska: The Last Frontier		Moonshiners / Rival Shiners		Moonshiners		How It's Made	How It's Made	Alaska/Frontier
HISTORY	Outlaw Bikers		Restoration	Restoration	Swamp People		American Pickers		Ancient Aliens		Treasures Decoded		Pawn Stars
SHOWCASE	NCIS / The Penelope Papers		Lost Girl / Vexed		WITCHSLAYER GRETL (2012) Shannen Doherty.				NCIS / Skeletons		NCIS / Bikini Wax		NCIS
TSN	SportsCentre		That's Hockey	LNH Hockey / Canucks de Vancouver c. Canadiens de Montréal (D)					Curling (D)	SportsCentre			Hockey 2 Nite
02/06	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

SPORTIFS MODÈLES, ET HOCKEY DÉPASSÉ
Deux tables rondes se posent des questions qui pourraient intéresser les grands sportifs de salon. Il serait toutefois très surprenant que ces derniers s'y attardent, puisque les Canadiens disputent leur avant-dernier match avant la pause olympique… Chez Sophie Durocher, on se demande si les sportifs sont encore des modèles, alors que les invités de Marie-France Bazzo, dont Joé Juneau, se demandent si les valeurs véhiculées par le hockey professionnel sont dépassées.
Vancouver-Montréal, RDS, 19 h 30; OPEN télé, Matv, 20 h et Bazzo.tv, Télé-Québec, 21 h

SOBRIQUETS DE MOTARD ET MAIRE AU MUSÉE
Il va nous manquer, Monsieur Infoman, pendant la pause olympique, surtout que les audiences de la commission Charbonneau reprennent la semaine prochaine… Il nous laisse avec une édition prometteuse: un petit cours de Claude «10-04» Poirier sur l'origine des sobriquets dont sont affublés les membres en règle des Hell's Angels et une visite au musée avec Denis Coderre.
Infoman, Radio-Canada, 19 h 30

Amélie Gaudreau

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	Infoman	Prière de ne pas envoyer de fleurs / Réal Bossé		Enquête		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	Entrée principale		Alors on jase!
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Une minute pour gagner		On connaît la chanson / Spécial Soleil / Annie Fréchette , Ima.		Juste pour rire		TVA nouvelles	22h40 Denis Lévesque		23h40 Signé M	0h10 STAR WARS: ÉPI...
TQ	Les Argonautes	Subito texto	Génial! / Antoine Vézina , Antoine Bertrand.		Une pilule, une p'tite granule		Bazzo.tv			Voir		Les gars des vues	Questions de société
V	Tic Tac Show / Antoine Vézina	Un souper presque parfait	District V	Rire et délire	TEMPÊTE SPATIALE (2010) avec Kari Matchett, Kirsten Prout, Michael Trucco.				En mode Salvail	22h50 Séduction	23h20 Infopublicité	L'Instant Gagnant	
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le National	RDI économie	24/60
TV5	17h50 Champi..	Journal FR	Escapade à Moscou		Visa pour l'aventure / Dans la forêt d'émeraude			Vu du ciel	Des écoles pas comme		TV5 le journal	23h40 Montagne magique	
D	Transports	Transports	Légendes Urbaines		Chroniques paranormales		Le contrat / Delcourt		Grand Rire de Québec		Hélico tout terrain		Docu-D
VIE	Coupons	Propriétaire	Propriétaire	Meubles	Patron clandestin		Dépendance	Dépendance	Refuge de gars	Chic Shack	Joanna Comtois		Coupons
MP	Top musique		Buzz		M. Net	Rajotte	Chaises musicales / 7Lions		Top Modèle		Buzz		Tatoueurs
MX	Albums classiques		Génération 90 / 1994		Cliptographie / Mario Pelchat		Haute coiffure		L'index québéc	L'index québéc	Sur la toile	C't'un clip	Génération 70
VRAK.TV	Jessie	Les testeurs	UN FESTIN A NEW YORK (2003) avec Oliver Platt, Katie Holmes.				Les menteuses		Big Bang	MDR	Fan Club	Vie Tess Foster	Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	Colis Planète X	Etoiles Défis	Grabujband	La Retenue	Têtes-Claques	Les Simpson	Family Guy	Family Guy	Family Guy	Les Simpson	Faut pas rêver!	Family Guy
RDS	17h00 Le 5 à 7		Hockey 360°	LNH Hockey / Canucks de Vancouver c. Canadiens de Montréal (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	Canadiens express	
HISTORIA	Plus grands que nature		Nos ancêtres les extraterrestres		Cash Cowboys		NCIS enquêtes / Terrain miné		La route de fer Partie 2 de 2				Forteresses!
ARTV	Temps-Paix	Temps-Paix	Pérusse cité	Lire	20h15 Temps	Comme magie	Bienvenue au paradis		Les revenants / Serge et Toni		23h15 Musée Eden		
EXPLORA	Le léopard d'Afghanistan		Au secours	Macaques	Au coeur du corps humain		Rendez-vous coupes du monde				Planète Terre		Neuromarket.
SERIES+	Bones / Femmes soeurs		Rizzoli & Isles		Scandale / Vilains petits secrets		C.S.I: Miami		Vegas / Faux jetons		La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Poltergeist
ZTELE	Arrow / L'affrontement		N'est pas sorti	Comment..fait	Dernier repaire / Désobéissance		666 Park Avenue		Remorquage	Prêt sur gage	Les stupéfiants		Les stupéfiants
C. SAVOIR	Journée mondiale eau		Rencontre	Objectif Nord	Soirée Université		Cafés scientifiques des IRSC		CursUS-santé		Le grand héritage		Quartier Latin
EVASION	L'aventurier alpin Partie 2 de 2		Bouffe en cavale		À deux, c'est mieux!		Soleil tout inclus / Ste-Lucie		Immersion bleue		Hell's Kitchen		Deux mieux
TFO	MiniTFO/Zoubi	WonderChoux	Le grand galop	Le grand galop	Artisans du changement		21h05 LE FILS UNIQUE (1936) Shin'inchi Himori.				360		Arrière-scène
Cinépop	17h20 TERMINATOR (1984)		19h15 ALIEN VS. PREDATEUR (2004) Sanaa Lathan.				COMANCHE STATION (1959)		22h15 LA CHEVAUCHÉE SAUVAGE (1975) Gene Hackman.				
SEcran	17h35 LA TRAHISON DE MO...		19h10 DEAD MAN TALKING (2012) François Berléand.				VOYEZ COMME ILS DANSENT (2011)			22h45 BAD ASS (V.F.) (2012) Danny Trejo.			
Planète	Caravânes de l'Himalaya		Russie Sauvage		Le destin d'être roi		Chocolat Menier		Les peuples de l'Himalaya		As armée de l'air		Conver. art
MATV	Libre-service		Montréalité	Couleurs d'ici	Open télé		Premières vues		Place des Arts	Libre-service		Montréalité	Catherine
CBC	17h00 News	Coronation St.	Sochi 2014 Winter Olympics						NHL Revealed		CBC News: The National		George S.
CTV (Mont.)	CTV News		eTalk / Oprah	The Big Bang	The Big Bang	Two and Half	Saving Hope		Law & Order: S.V.U.		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Howie Do It	The Millers	Rake / Cancer / Tony Hawk		Elementary / Corpse de Ballet		News Final	E.T. Canada	The Test
TVO	Wild Kratts	Wonders	Megastructures		The Agenda With Steve Paikin		Art of Russia Partie 1 de 3		Wonders of Life / What is Life?		The Agenda With Steve Paikin		Vikings
ABC	ABC 22 News	World News	ABC 22 News	Inside Edition	The Taste / The Sweetest Thing / Christina Tosi				Shark Tank		ABC 22 News	23h35 Jimmy Kimmel Live	
CBS	Channel 3 News		Evening News	Ent. Tonight	The Big Bang	The Millers	Crazy Ones	Two and Half	Elementary / Corpse de Ballet		3 News	23h35 David Letterman	
NBC	Newschannel 5	NBC News	Jeopardy!	Olympic Zone	Sochi 2014 Winter Olympics						Newschannel 5	23h35 Tonight Show J. Leno	
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang	The Big Bang	American Idol		Rake / Cancer / Tony Hawk		FOX 44 News	News at 10:30	The Simpsons	Family Guy	American Dad
PBS (33)	PBS NewsHour		POV / American Promise				Father Brown		Doc Martin / Don't Let Go		Business	Charlie Rose	
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour		Roadside Adv	Rustic Living	Olympic Show	1980 Olympics	Gustave Lussi	Scully World	BBC News	Charlie Rose	
CTV (Corn.)	CTV News		eTalk / Oprah	The Big Bang	The Big Bang	Two and Half	Saving Hope		Law & Order: S.V.U.		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
BRAVO	The Listener / Ace in the Hole		Flashpoint / First in Line		Blue Bloods / Little Fish		Missing / I Thought I Knew You		Missing / Thin Air		The Listener / Ace in the Hole		Criminal Mind
DISCOVERY	How It's Made	How It's Made	Daily Planet		Alaska: The Last Frontier		Moonshiners / Rival Shiners		Moonshiners		How It's Made	How It's Made	Alaska/Frontier
HISTORY	Outlaw Bikers		Restoration	Restoration	Swamp People		American Pickers		Ancient Aliens		Treasures Decoded		Pawn Stars
SHOWCASE	NCIS / The Penelope Papers		Lost Girl / Vexed		WITCHSLAYER GRETL (2012) Shannen Doherty.				NCIS / Skeletons		NCIS / Bikini Wax		NCIS
TSN	SportsCentre		That's Hockey	LNH Hockey / Canucks de Vancouver c. Canadiens de Montréal (D)					Curling (D)	SportsCentre			Hockey 2 Nite
02/06	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

CULTURE

Diane Morin est la première lauréate du Prix en art actuel du MNBAQ

JÉRÔME DELGADO
à Québec

Un nouveau prix en art actuel est né mercredi, et sa première lauréate, Diane Morin, auteure d'installations cinétiques mariant lumière et son, ne le démérite pas, elle qui se démarque par la nature singulière de ses recherches. Cette nouvelle récompense, fruit de l'association entre le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) et la Banque Royale du Canada (RBC), s'adresse à des artistes *«prometteurs cumulant au moins dix ans de pratique»*.

Diane Morin

Native du Bas-Saint-Laurent, diplômée de l'Université Laval et aujourd'hui établie à Montréal, Diane Morin fait appel à différentes techniques, dont elle ne cache ni les traces ni l'outillage. Photogrammes, enregistrements vidéo, amplifications sonores et jeux d'ombres font partie de sa signature. Elle affiche quelque 25 expositions à son actif, ainsi que plusieurs résidences à l'étranger, notamment en Scandinavie.

Cette capacité à se *«ressourcer continuellement»* a joué en sa faveur, selon Bernard Lamarche, conservateur en art actuel du musée d'État et membre du jury de cette première mouture du Prix en art actuel du MNBAQ.

«Il y a deux voies dans son travail, le côté spectaculaire, ou cinématographique, et un autre plus aride, qui nous pousse de l'autre côté de la technologie», soulignait-il mercredi lors de la conférence de presse tenue dans l'établissement muséal. L'ancien critique n'a pas hésité à comparer les installations de la lauréate à des romans d'anticipation, pour *«l'anxiété par rapport à la technologie»* qu'elles dégagent.

Line Ouellet, la directrice du MNBAQ, ne cachait pas son enthousiasme. Ce nouveau prix, qui sera attribué tous les deux ans, est un *«cadeau unique»*, le seul au Canada qui se décline en une bourse (10 000 $), une exposition itinérante, une publication et une promesse d'acquisition (estimée à 50 000 $). Elle a tenu à remercier la Fondation RBC pour son *«don exceptionnel»* de 400 000 $ à la base de la récompense. *«On pourra ainsi attribuer quatre prix jusqu'en 2021. C'est ce qui s'appelle un engagement»*, a-t-elle dit.

Sortie gagnante d'un processus composé de deux étapes avec deux jurys différents, Diane Morin ne reçoit pas seulement un montant en argent appréciable. Elle entre enfin dans le cénacle: l'exposition promise, souhaitée pour 2015, et les éventuelles acquisitions du MNBAQ seront ses premières «collaborations» avec un musée.

Collaborateur
Le Devoir

DIANE MORIN
***Capteurs d'ombres* (détails de l'installation, 2006) de Diane Morin**

JOEL RYAN ASSOCIATED PRESS
Fidèle à sa réputation, la Berlinale 2014, qui s'ouvre ce jeudi, se penche sur les grands sujets qui font l'Histoire et l'actualité. Sans oublier le cinéma d'auteur. Les cinéphiles sont au rendez-vous et font la file pour se procurer des billets.

Berlin ouvre ses ailes du désir

MARTIN BILODEAU
à Berlin

La 64e Berlinale ouvre ses ailes du désir ce jeudi pour dévoiler, en ouverture et devant un parterre de célébrités (dont Bradley Cooper, Moritz Bleibtreu, Bill Murray, Tilda Swinton, Volker Schlöndorff, Edward Norton, Léa Seydoux), la dernière fantaisie de Wes Anderson, *The Grand Budapest Hotel*, avec Ralph Fiennes en concierge d'un établissement thermal fréquenté par une faune bigarrée. L'événement présidé par Dieter Kosslick culminera le samedi 15 février sur la lecture du palmarès de la compétition officielle, dont le jury cette année est présidé par le producteur de *Brokeback Mountain*, James Schamus.

Encore mercredi après-midi, à la place Marlene-Dietrich, et sous un beau soleil d'hiver, des ouvriers s'affairaient à installer le tapis rouge devant le Berlinale Palast, haut lieu de l'événement qui vaporisera sa programmation de plus de 200 longs métrages dans une dizaine d'établissements partout dans la ville, question de se rapprocher du monde. Car la Berlinale est un événement public, ne l'oublions pas. Ça s'entend dans les rues tapissées d'affiches de films projetés en première mondiale ici. Ça se voit aussi dans la longue queue qui s'était formée en après-midi devant la billetterie du festival, installée dans le centre commercial Arkaden, situé juste en face du Hyatt, le quartier général de la presse.

Les films, dans tout ça? Plusieurs rendez-vous miroitants attendent les festivaliers de la Berlinale, dont quelques-uns avec des artistes de chez nous. Denis Côté est de retour dans la capitale allemande avec le film d'essai *Que ta joie demeure*, un an après avoir remporté l'Ours d'argent ici même avec *Vic + Flo ont vu un ours*. Son film sera projeté dans Forum, la section réservée aux œuvres avant-gardistes où on retrouve également le documentaire *La marche à suivre*, de Jean-François Caissy (*La belle visite*). Robert Lepage et Pedro Pires (*Triptyque*, volet Panorama), ainsi que Robert Morin (*3 histoires d'Indiens*, section Generations) sont également attendus à la Potsdamer Platz.

Dieter Kosslick étant curieux et aventureux de nature (on lui doit entre autres la découverte d'Asghar Farhadi), la compétition forme un savant mélange de nouveaux venus et d'auteurs primés. Au nombre des premiers, deux curiosités: *Stratos*, dans lequel le Grec Yannis Economides raconte l'histoire d'un boulanger tueur à gages dans une Grèce en faillite, et *Praia do Futudo,* du Brésilien Karim Aïnouz, sur l'amour impossible d'un garçon et du maître nageur qui lui a sauvé la vie, avec Berlin en toile de fond.

Grands noms et controverse

Au chapitre des auteurs connus, le grand Alain Resnais, 91 ans, viendra présenter lundi en compétition son plus récent opus, *Aimer, boire, manger*, en compagnie de sa muse Sabine Azéma. Son compatriote Rachid Bouchareb donnera à voir *La voie de l'ennemi*, avec Forest Whitaker jouant un ex-détenu converti à l'islam dans le Texas contemporain. Le toujours pertinent Richard Linklater présentera dans *Boyhood* un projet de cinéma amorcé en 2002, consistant à suivre un enfant depuis la petite école jusqu'à son entrée à l'université. La Péruvienne Claudia Llosa, lauréate de l'Ours d'or en 2009 avec *Fausta (La tete asustada)*, viendra pour sa part défendre *Aloft*, un drame avec Jennifer Connelly, Cillian Murphy et Mélanie Laurent, tourné dans les Prairies canadiennes. Enfin, l'Allemand Volker Schlöndorff inaugure la carrière internationale de *Diplomatie,* dans lequel Niels Arestrup et André Dussollier jouent des ennemis politiques dans le Paris sous Occupation.

Lars Von Trier, qui a promis qu'on ne le reprendrait plus au jeu de la promotion, laissera à ses acteurs Charlotte Gainsbourg et Stellan Skarsgaard le soin de défendre devant le public et la presse la version longue et non censurée (35 minutes de sexe supplémentaire) de *Nymphomaniac volume 1*, projeté ici hors concours en première mondiale.

La Berlinale n'étant pas un événement *bling-bling* comme peuvent l'être ceux de Cannes et de Toronto, le gratin hollywoodien se fait habituellement discret au-delà du premier week-end, durant lequel vont se bousculer les équipes de *American Hustle*, de David O. Russell, et *The Monuments Men*, de George Clooney. On dit que les deux hommes se détestent copieusement depuis le tournage de *Three Kings*, réalisé par le premier, interprété par le second. L'air frais de Berlin va-t-il se réchauffer à leur contact? Qui vivra verra.

Collaborateur
Le Devoir

Notre journaliste est l'invité de la Berlinale.

Triste chronique d'une mort annoncée pour Henning Mankell

CATHERINE LALONDE

Est-ce *La mort en direct* version littéraire? Les fans des enquêtes du commissaire Kurt Wallander s'attristeront de la chronique d'une mort annoncée de l'auteur de leurs polars préférés. C'est que le suédois Henning Mankell a appris tout récemment être atteint, au cou et au poumon gauche, d'un grave cancer. Sa réplique? Écrire.

«Mon angoisse est très profonde, et même si elle est vaste, j'arrive à la contrôler. Presque dès le début, j'ai décidé d'écrire là-dessus. J'ai décidé d'écrire, juste ce qui est. Mais je veux le faire du point de vue de la vie, et non de la mort.» C'est ainsi, en anglais, que Mankell annonçait il y a quelques jours sur son blogue à la fois son cancer et son projet d'écriture, publié par le quotidien suédois *Göteborgs-Posten* dans la langue maternelle de l'auteur. Sera-ce son ultime projet d'écriture?

Né à Stockholm en 1948, Henning Mankell publie son premier livre en 1973, année où il découvre l'Afrique. Il partagera ensuite sa vie entre la Suède et le Mozambique. Un de ses livres les plus réussis, *La lionne blanche* (Points), se déroule en Afrique du Sud. En 1991, le roman *Meurtriers sans visages* donne vie au personnage de Wallander. Commissaire désabusé, vaguement alcoolique, un peu diabétique, qui sait difficilement démontrer à sa fille Linda, à son amoureuse ou à son père malade toute l'affection qu'il leur porte, Wallander, à l'intuition, demeure d'une redoutable efficacité, même si le temps et la dureté des hommes le minent de plus en plus. *L'homme inquiet*, roman paru en français en 2010, était le dernier des Wallander et clôturait une série de onze livres. Le dernier roman de Henning Mankell, *Un paradis trompeur*, est paru l'an dernier.

Le Devoir

THÉÂTRE

Insaisissable abstraction

ORGANON
Conception et mise en scène: Mélanie Verville et Alexander Wilson. Avec: Catherine Cédilot, Mélanie Verville, Alexander Wilson et Félix-Antoine Morin. À La Chapelle, jusqu'au 8 février.

FABIEN DEGLISE

Parfois, un spectacle commence déjà dans le programme que l'on ramasse, en guise d'apéritif, à l'entrée. Celui de la création *Organon*, étrange objet scénique qui déploie son insaisissable abstraction en ce moment entre les murs noirs de La Chapelle à Montréal, se résume à une photocopie format «8 1/2 par 11». Dessus, une face expose un texte nébuleux qui évoque des *«algorithmes cosmiques»*, *«l'invariance relativiste des symétries»*, parle des *«lieux infinitésimaux»* ou encore d'un *«phénomène de délai»* qui *«ralentit le passage des chaînes causales»*. Hermétique, quoi!

Sur scène, une tonalité similaire s'installe dès les premières secondes, avec ce corps qui se déplace dans une parfaite incohérence en rampant sur un sol recouvert d'un voile blanc, sur fond d'électroacoustique à la distorsion maîtrisée. Le voile est amovible, il va le prouver, tout comme d'autres corps qui vont apparaître et se déplacer, parfois de manière mécanique, décousue, symétrique, sur le même genre d'assemblages sonores cherchant leur mélodie dans les fréquences électriques. Du texte, il n'y en a pas beaucoup, juste un peu à la fin, mais finalement c'est celui qu'on a lu dans le programme au début.

ALEXANDRE LAMPRON
***Organon* est présentée par la troupe Parabolik Guérilla Théâtre, qui lui a donné vie, comme «une œuvre scénique qui traite des dimensions cachées de la réalité qui nous construisent néanmoins».**

Pas danse contemporaine, pas installation en art visuel, pas théâtre, pas concert électroacoustique — avec projections laser — et un peu tout ça en même temps, *Organon*, une référence aux traités de logique d'Aristote, est simplement présentée par la troupe Parabolik Guérilla Théâtre, qui lui a donné vie, comme *«une œuvre scénique qui traite des dimensions cachées de la réalité qui nous construisent néanmoins»*. Vaste programme qui se contemple, sans autre forme possible de procès, en se disant, pour se raccrocher à quelque chose, qu'il exprime sans doute l'univers visuel accompagnant un *delirium tremens*, une décorporation, un abus d'agaric, de chimique ou un savant mélange de tout ça.

Le Devoir

Une création des 7 doigts de la main ouvrira MCC

Montréal complètement cirque (MCC), qui fête cette année ses cinq ans, a révélé que la compagnie Les 7 doigts de la main ouvrira son cru anniversaire avec une nouvelle création exclusive. Les représentations auront lieu à la Tohu du 2 au 6 juillet. On promet un spectacle coloré et fidèle à la tradition circassienne établie par la troupe montréalaise qui, on le rappelle, s'est récemment illustrée en décrochant la mise en scène de l'un des tableaux de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Sotchi prévue le ce vendredi. *«Puisant pour cette fois leur inspiration au cœur de l'enfance, Sébastien Soldevila et ses complices concoctent un spectacle pour toute la famille, visant une expérience différente qui commencera dès l'arrivée des spectateurs à la Tohu»*, promettent les organisateurs de MCC, qui se déroulera du 3 au 13 juillet dans la métropole.

Le Devoir

JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Les 7 doigts de la main